



Commune de Yaho

Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+)

Commune de Yaho
Province des Balés
Région de la Boucle du Mouhoun

**Approuvé le 11 Mai 2023
en session du Conseil de Collectivité**

Lancement : Juin 2023
Clôture : Juin 2025



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES CARTES.....	4
LISTE DES FIGURES.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
1. Informations Générales.....	6
2. Brève présentation de la Commune de Yaho.....	7
3. Description des espaces de conservation retenus pour le PDIC/REDD+.....	9
3.1. Forêt sacrée de Lodian à Madou.....	9
3.2. Forêt régionale de Maoula.....	11
3.3. Forêt villageoise de Mouni.....	13
3.4. Localisation des trois espaces de conservation retenus pour le PDIC/REDD+.....	15
4. Description du PDIC/REDD+.....	16
4.1. Financement initial.....	16
4.1.1 « Contraintes » auxquelles le PDIC REDD + répond.....	16
4.1.2. Description globale du PDIC / REDD +.....	16
4.1.2.1. Objectif général.....	16
4.1.2.2. Résultats attendus.....	17
4.1.2.3. Grandes actions à mener.....	17
4.1.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +.....	17
4.1.3.1. Description des activités liées à la forêt sacrée de Lodian.....	17
4.1.3.1.1. Activités de type 1.....	17
4.1.3.1.2. Activités de type 2.....	21
4.1.3.1.3. Activités de type 3 liées à la Forêt Sacrée de Lodian.....	26
4.1.3.2. Description des activités liées à la forêt régionale de Maoula.....	35
4.1.3.2.1. Activités de type 1.....	35
4.1.3.2.2. Activités de type 2.....	37
4.1.3.2.3. Activités de type 3.....	44
4.1.3.3. Description des activités liées à la forêt villageoise de Mouni.....	51
4.1.3.3.1. Activités de type 1.....	51
4.1.3.3.2. Activités de type 2.....	53
4.1.3.3.3. Activités de type 3.....	58
4.1.4. Budget des activités retenues par espace de conservation.....	67
4.1.4.1. Budgets liés à la FS de Lodian.....	67
4.1.4.2. Budgets liés à la Forêt Régionale de Maoula.....	74
4.1.4.3. Budget lié à la Forêt villageoise de Mouni.....	83
4.1.4.4. Budget récapitulatif (financement initial).....	90
4.2. Financement additionnel.....	92
4.2.1 « Contraintes » auxquelles le PDIC REDD + répond.....	92
4.2.2. Description globale du PDIC / REDD +.....	92
4.2.2.1. Objectif général.....	92
4.2.2.2. Résultats attendus.....	92

4.2.2.3. Grandes actions à mener	93
4.2.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +	93
4.2.3.1. Description des activités liées à la forêt sacrée de Lodian	93
4.2.3.1.1. Activités de type 1	93
4.2.3.1.2. Activités de type 2	94
4.2.3.1.3. Activités de type 3	96
4.2.3.2 Description des activités liées à la forêt régionale de Maoula	101
4.2.3.2.1. Activités de type 1	101
4.2.3.2.2. Activités de type 2	102
4.2.3.2.3. Activités de type 3	103
4.2.3.3. Description des activités liées à la forêt villageoise de Mouni	108
4.2.3.3.1. Activités de type 1	108
4.2.3.3.2. Activités de type 2	109
4.2.3.3.3. Activités de type 3	110
4.2.4. Budget des activités retenues par espace de conservation	116
4.2.4.1. Forêt sacrée de Lodian	116
4.2.4.2. Forêt régionale de Maoula	119
4.2.4.3. Forêt villageoise de Mouni	122
4.2.4.4. Budget récapitulatif (financement additionnel)	126
5. Résultats attendus	127
5.1. Financement initial	127
5.1.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+	127
5.1.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+	131
5.1.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices	134
5.2. Financement additionnel	135
5.2.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+	135
5.2.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+	137
5.2.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices	139
6. Principaux risques globaux et mesures d'atténuation dans la mise en œuvre du PDIC/REDD+	139
6.1. Financement initial	139
6.2. Financement additionnel	141
ANNEXES	142

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Budget des activités liées à la FS Lodian (financement initial)	67
Tableau 2: Budget mesures d'atténuation liées à la FS de Lodian (financement initial)	72
Tableau 3: Budget des activités liées à la FR de Maoula (financement initial)	74
Tableau 4: Budget mesures d'atténuation liées à la Forêt régionale de Maoula (financement initial)	81
Tableau 5: Budget des activités ordinaires liées la FV de Mouni (Financement initial)	83
Tableau 6: Budget mesures d'atténuation liées à la FV de Mouni (Financement initial)	89
Tableau 7: Budget récapitulatif (financement initial)	91
Tableau 8: Budget des activités ordinaires liées à la FS de Lodian (financement additionnel)	116
Tableau 9: Budget mesures d'atténuation liées à la FS de Lodian (financement additionnel)	118
Tableau 10: Budget des activités ordinaires liées à la FR de Maoula	119
Tableau 11: Budget mesures d'atténuation liées à la FR de Maoula (financement additionnel)	121
Tableau 12: Budget des activités ordinaires liées à la FV de Mouni (additionnel)	122
Tableau 13: Budget mesures d'atténuation liées à la FV de Mouni (financement additionnel)	125
Tableau 14: Budget récapitulatif (financement additionnel)	126
Tableau 15: Répartition des bénéficiaires par activités principales	127
Tableau 16: Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Yahoo	132
Tableau 17: Répartition des bénéficiaires par activités principales (financement additionnel)	135
Tableau 18: Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Yahoo (financement additionnel)	138
Tableau 19: Risques globaux d'atténuation et mesures d'atténuation	139
Tableau 20: Risques globaux et mesures d'atténuation (financement additionnel)	141

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Yahoo	8
Carte 2: Forêt sacrée de Lodian	10
Carte 3: Forêt régionale de Maoula	12
Carte 4: Forêt villageoise de Mouni	14
Carte 5: Localisation des 3 espaces de conservation retenus	15
Carte 6: Localisation des investissements PDIC de la FS de Lodian	34
Carte 7: Localisation des investissements PDIC de la FR de Maoula	50
Carte 8: Localisation des investissements PDIC de la FV de Mouni	65
Carte 9: Localisation des investissements PDIC de la Commune de Yahoo (financement initial)	66
Carte 10 : Localisation des investissements PDIC de la FS de Lodian (financement additionnel)	100
Carte 11: Localisation des investissements PDIC de la FR de Maoula (financement additionnel)	107
Carte 12: Localisation des investissements PDIC de la FV de Mouni (financement additionnel)	114
Carte 13: Localisation des investissements PDIC de la commune de Yahoo (financement additionnel)	115

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Bilan carbone global du PDIC/REDD+ de la commune de Yahoo	131
Figure 2: Bilan carbone global du PDIC/REDD+ de la commune de Yahoo	137

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités	143
Annexe 2: Résultats issus de l'outil Ex Act	164
Annexe 3: Synthèse des données pour l'estimation du bilan carbone des PDIC/REDD+ de la commune de Yahoo	167
Annexe 4: Coordonnées des investissements du PDIC/REDD+	168
Annexe 5: Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités du PDIC/REDD+ de la commune de Yahoo	171
Annexe 6: Outils utilisés lors des investigations terrain	177
Annexe 7: Listes et contacts des personnes rencontrées	188

SIGLES ET ABREVIATIONS

BDOT	: Base des Données d'Occupation des Terres
BNDT	: Base Nationale des Données Topographiques
COGES	: Comité de gestion
CVD	: Conseil Villageois de Développement
EX ACT	: EX-Ante Carbon-balance Tool
FR	: Forêt Régionale
FS	: Forêt Sacrée
FV	: Forêt Villageoise
GPS	: Global Positioning System
GRN	: Gestion des Ressources Naturelles
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Œuvre
OSC	: Organisation de la Société Civile
PDIC	: Projet de Développement Intégré de la Commune
PFNL	: Produits Forestier Non Ligneux
REDD+	: Réduction des émissions dues à la dégradation et à la déforestation
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDE	: Service Départemental de l'Environnement

1. Informations Générales

Maîtrise d'ouvrage : Commune de YAHO

Représentée par le : Président de la Délégation Spéciale.

Nom et prénom : *ZIZIEN Ousmane*

Contact(s) téléphonique (s): 70 33 44 13

WhatsApp: 70 33 44 13

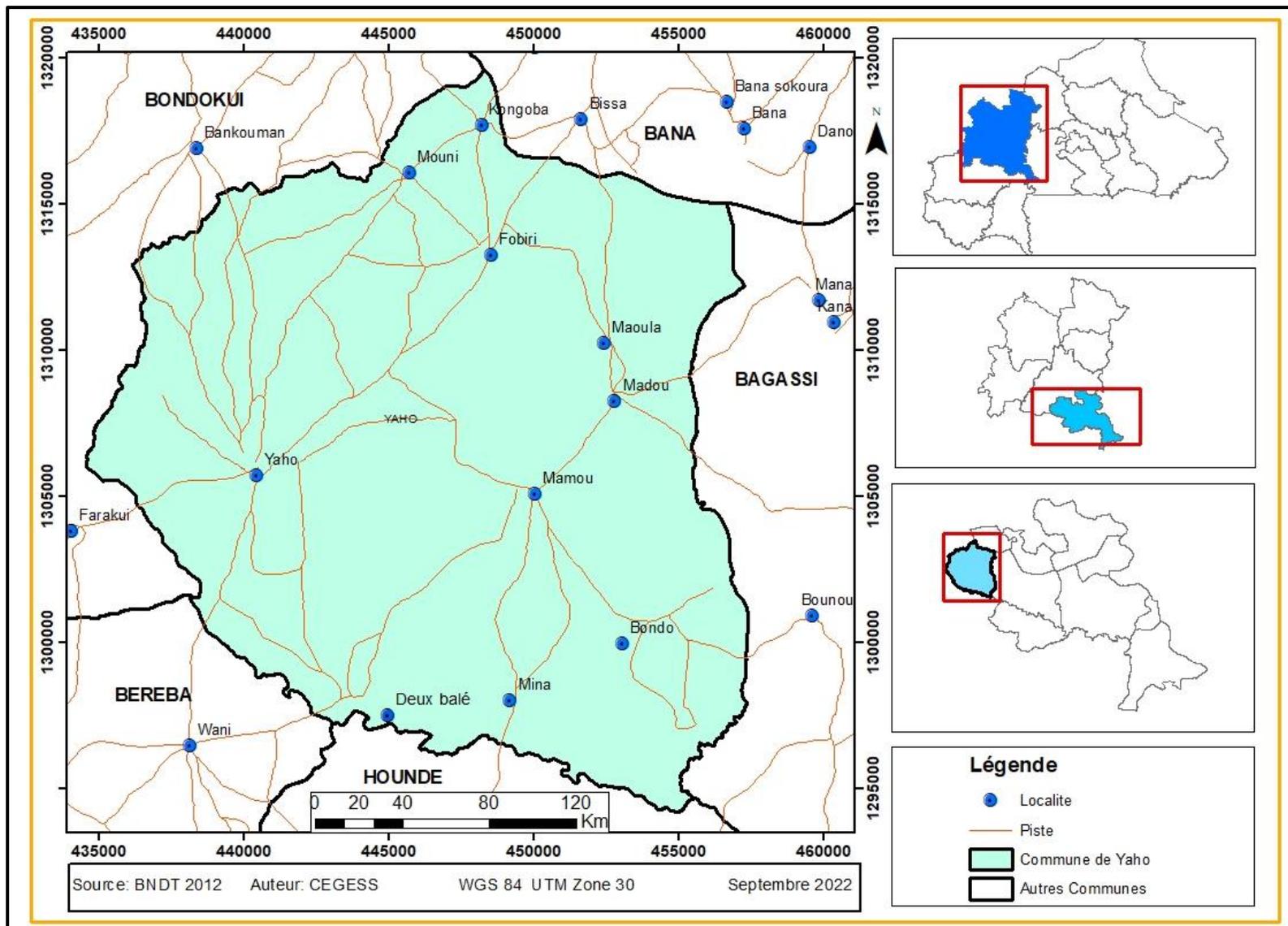
E-Mail :

Montant du PDIC/REDD+ de la commune : deux cent millions (200 000 000) de F CFA

2. Brève présentation de la Commune de Yaho

La commune rurale de Yaho est située dans la région de la Boucle du Mouhoun et plus précisément dans la partie nord-ouest de la province des Balé (carte 1). La commune est dans le domaine phytogéographique zone Sud-Soudanienne (Thiombiano et Kammann, 2010) et est marquée par deux saisons dont une saison sèche et une saison pluvieuse. Quant à la moyenne pluviométrique, elle est de 942,27 mm/an. Quatre types de sols sont rencontrés dans la commune Yaho. Ce sont (i) *les sols ferrugineux tropicaux ou indurés* ;(ii) *les sols bruns eutrophes sur roche basique ou neutre* ; (iii) *les sols peu évolués d'érosion gravillonnaires sur cuirasses ferrugineuses* et les (iv) *les sols hydromorphes (sur matériaux argilo-sableux)*. Au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006, la population de la commune rurale de Yaho était estimée à 16 433 habitants avec 8 038 hommes et 8 395 femmes. Selon le RGPH de 2019, la population est passée à 19 370 habitants avec 9 606 hommes et 9 764 femmes, soit une densité de 49 habitants au km². Le taux de croissance est donc de 17,8%. En 2019, la tranche de la population comprise entre 0-14 ans constituait 45% de la population communale (RGPH, 2019).

La commune de Yaho dispose de ressources naturelles diversifiées dont l'exploitation judicieuse pourrait créer des emplois et des richesses. Il s'agit essentiellement de potentialités agro-climatiques liées à la terre et à l'eau. En effet, selon la BDOT 2014, les territoires agroforestiers de la commune sont estimés à 16 624 ha, les terres forestières à 19 171 ha et la savane herbeuse à 2 223 ha. Le diagnostic foncier de la commune a révélé l'existence de 32 espaces de conservation d'une superficie estimée à 251,5 ha. Cependant, la baisse de la fertilité des terres et l'accroissement de l'orpaillage anarchique, couplé à la forte croissante démographique ont pour conséquence l'empiétement des espaces de conservation, la coupe du bois vert, l'utilisation abusive de produits chimiques néfastes, le surpâturage, etc. Au regard de la dégradation continue des ressources naturelles de la commune de Yaho, il s'est apparu nécessaire d'entreprendre des actions afin de juguler ce phénomène. D'où l'élaboration et la mise en œuvre du présent PDIC.



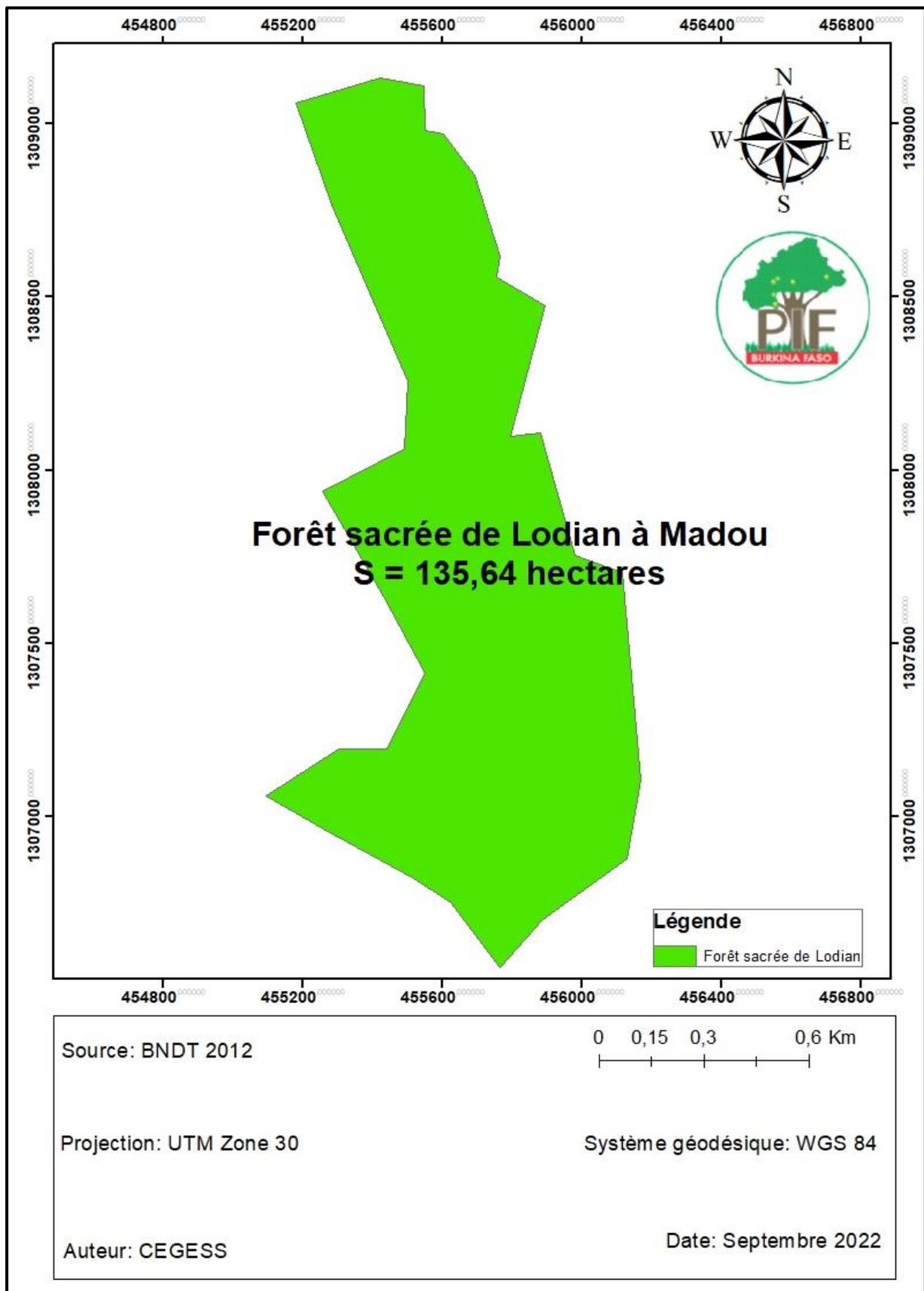
Carte 1 : Localisation de la commune de Yaho

3. Description des espaces de conservation retenus pour le PDIC/REDD+

3.1. Forêt sacrée de Lodian à Madou

La forêt sacrée de Lodian s'étend sur une superficie de 135,64 ha (carte 2) et est située dans le village de Madou dans la commune de Yaho. Les coordonnées géographiques d'un point de référence, pris à l'intérieur de la forêt sont : X= 455422 ; Y= 1309133. Elle a une vocation de conservation et abrite plusieurs ressources naturelles telles que les plantes médicinales, le bois-énergie et de service, les arbres pourvoyeurs de Produits Forestiers Non Ligneux, les animaux sauvages, les ressources halieutiques etc. En effet, la forêt longe un cours d'eau sacrée dénommé « Lodian » d'où le nom « forêt sacrée de Lodian ».

Elle est exploitée par six (06) villages, dont un village mère à savoir Madou et cinq villages satellites que sont : Maoula et Mamou (commune de Yaho), Bounou, Kahin, et Mana (commune rurale de Bagassi). Le massif est géré par le chef de village, le chef de canton et le chef de terre. De plus, il abrite les lieux rituels des lignages Soumaniè et Ninkénièyio. La forêt sacrée de Lodian est une zone de pâture pour les éleveurs de Madou, de Mamou et de Maoula. Elle constitue une zone de transhumance pour des éleveurs de Bounou et de Kahin (commune de Bagassi). En effet, l'existence du cours d'eau à l'intérieur de la forêt constitue d'un point d'attraction des animaux domestiques. Les orpailleurs y coupent du bois vert pour la construction des hangars et la constitution de supports des galeries dans le cadre de leurs activités d'orpaillage. Les femmes récoltent les PFNL et le bois mort (pour la vente, la cuisine et la préparation de la bière locale), tandis que les tradipraticiens exploitent les plantes médicinales pour la pharmacopée. Les jeunes de Madou et Mamou coupent le bois vert pour la vente surtout pendant la saison sèche. La partie traditionnelle du site est utilisée par la famille Soumaniè pour ses rites traditionnels. Aussi, on note l'avancée du front agricole qui empiète les limites de la forêt.

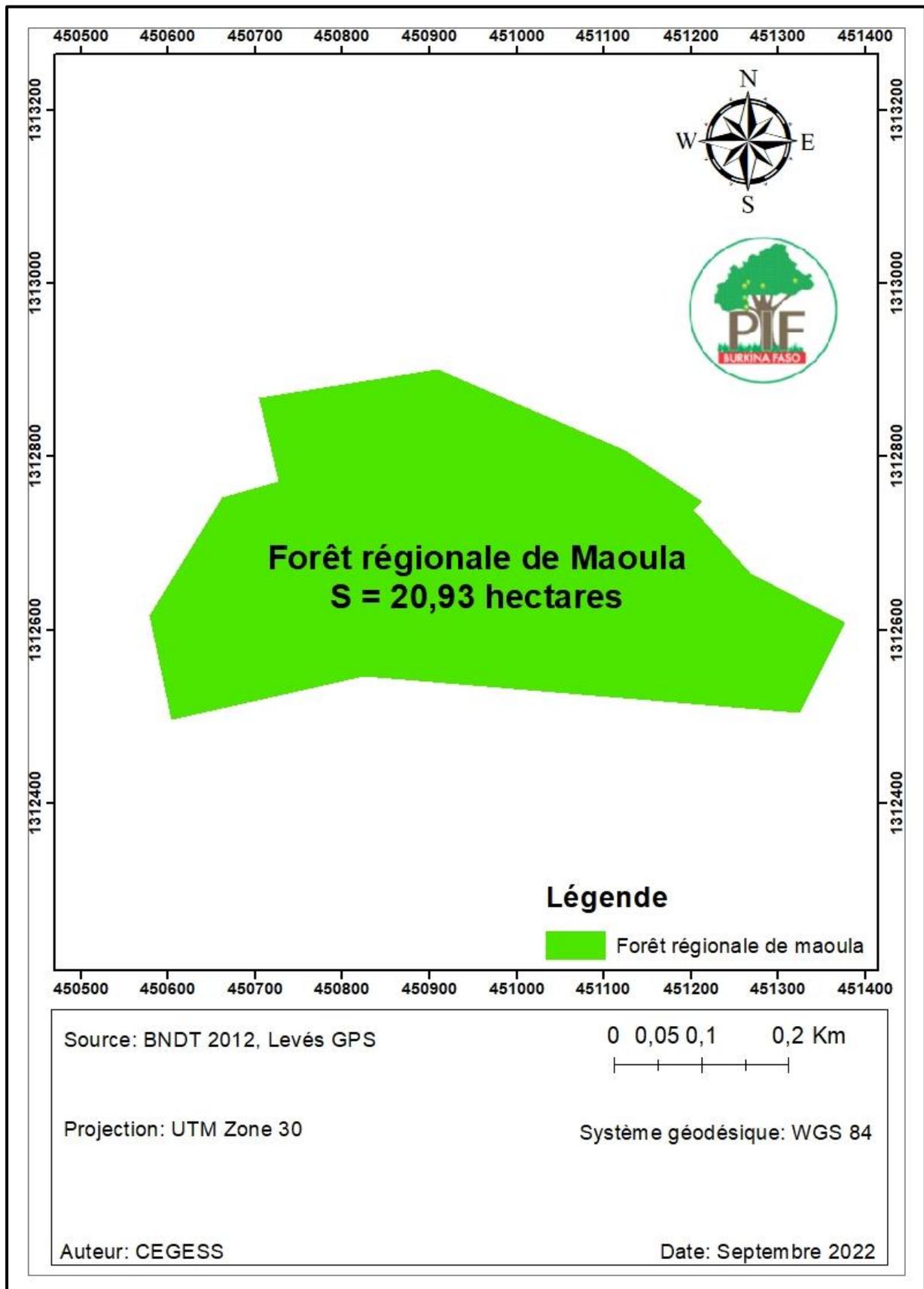


Carte 2: Forêt sacrée de Lodian

3.2. Forêt régionale de Maoula

La forêt régionale de Maoula occupe une superficie de 20,93 ha (carte3) et est dénommée « Toitin ». La forêt a pour coordonnées GPS le centroïde X= 451212 ; Y= 1312749. C'est un espace à vocation de conservation situé dans le village de Maoula dans la commune de Yaho. Elle abrite plusieurs ressources naturelles telles que les arbres pourvoyeurs de produits Forestiers Non Ligneux, les plantes médicinales, le bois énergie et bois de service, les animaux sauvages et ~~que~~ le pâturage. Cependant l'ensemble de ces ressources est fortement dégradé. La forêt est sous la gestion des chefs de lignage avec l'implication des CVD et services des eaux et forêts.

L'espace de conservation est essentiellement exploité par trois villages, dont un village mère à savoir Maoula et deux villages satellites qui sont Fobiri et Madou. La forêt est utilisée comme zone de pâture pour les éleveurs de Fobiri, Maoula, Madou, Kongoba, Mouni et de zone de transhumance pour les éleveurs de Fofina et Bana (commune de Bana). Il est à signaler, l'avancée notable du front agricole à travers les champs de coton. L'orpaillage constitue la principale menace de cette forêt. En effet, la majorité des jeunes pratiquent cette activité et la forêt est le lieu où le bois vert est exploité pour soutenir les galeries minières et construire les abris de fortune.

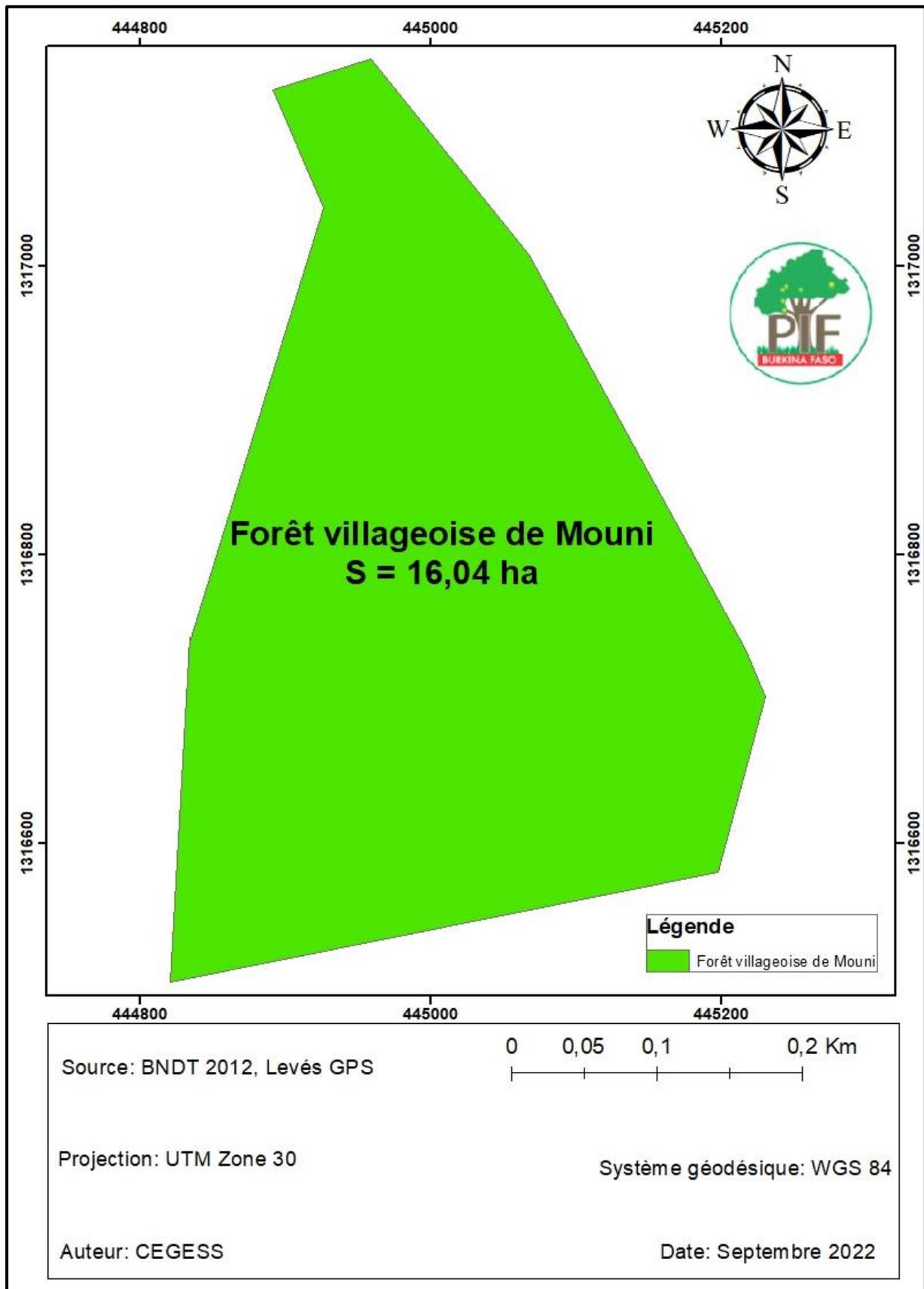


Carte 3: Forêt régionale de Maoula

3.3. Forêt villageoise de Mouni

La forêt villageoise de Mouni s'étend sur une superficie de 16,04 ha (carte 4) et est géolocalisable à travers le centroïde de coordonnées GPS X= 444838 et Y= 1316743. C'est un espace à vocation de conservation situé dans le village de Mouni au nord de la commune de Yaho. Tout, comme la forêt sacrée de Lodian, elle abrite plusieurs ressources naturelles telles que les arbres fruitiers, les plantes médicinales, le bois énergie, les animaux sauvages et des points d'eau. Cependant l'ensemble de ces ressources est fortement dégradé. La forêt villageoise est exploitée par quatre villages, dont Mouni et deux villages de la commune de Bondokuy (Dora et Bankouma). Elle est sous la gestion des chefs de lignage.

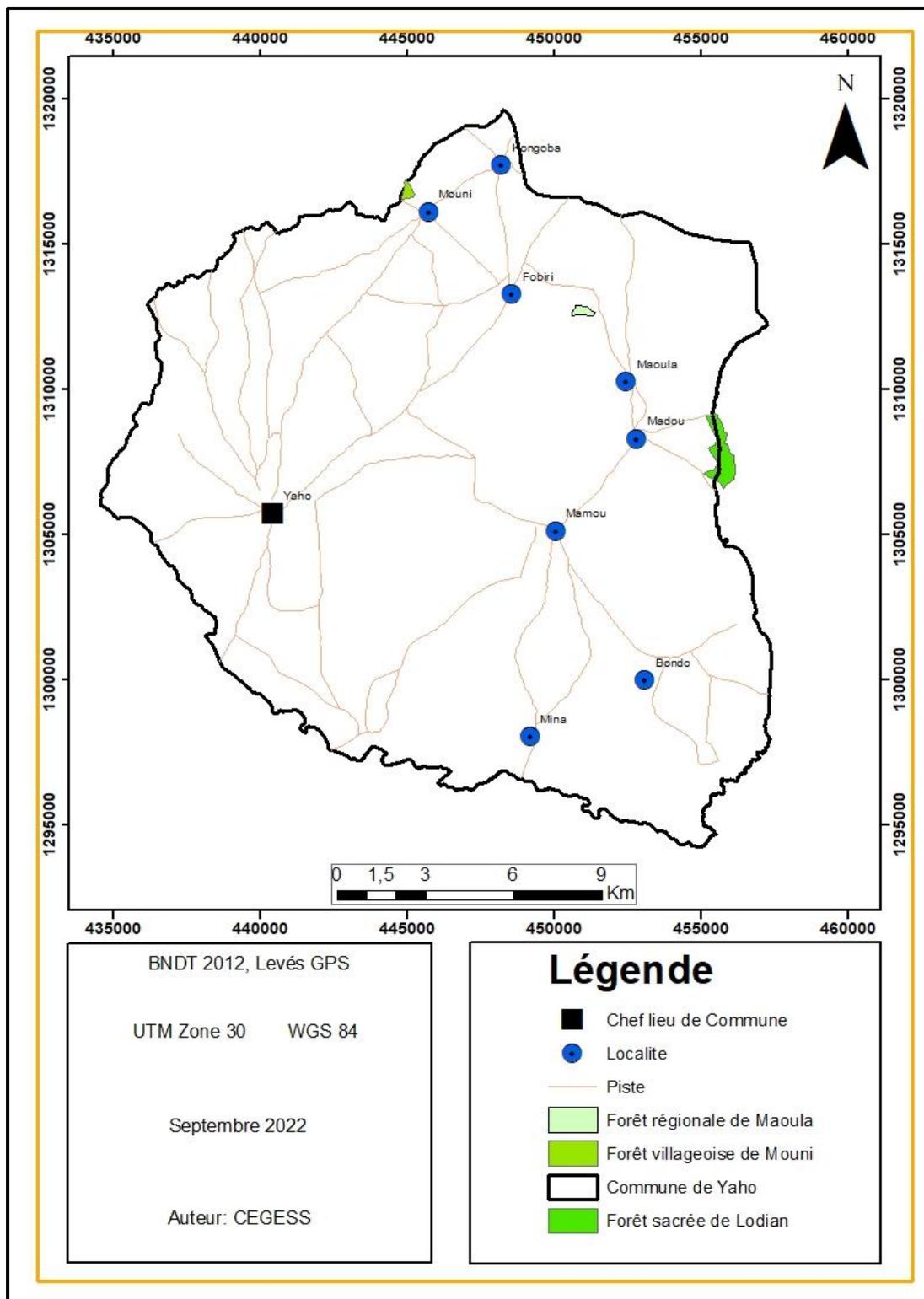
Les principaux usagers de la forêt sont les femmes qui récoltent des PFNL et exploitent le bois-énergie ; les tradipraticiens qui prélèvent les parties de plantes servant de produits de la pharmacopée. On y trouve également les orpailleurs, qui exercent une forte pression sur la forêt à travers la coupe de bois vert pour la construction des galeries minières et leurs abris. Les jeunes quant à eux exploitent le bois vert pendant la saison sèche pour la vente.



Carte 4: Forêt villageoise de Mouni

3.4. Localisation des trois espaces de conservation retenus pour le PDIC/REDD+

En rappel, dans la commune de Yaho, trois espaces de conservation ont été retenus dans le cadre du projet. Il s'agit de la forêt sacrée de Lodian, la forêt villageoise de Mouni et la forêt régionale de Maoula situées respectivement dans les villages de Madou, Mouni et Maoula. Ces différents espaces de conservation sont spatialisés dans la carte 5 ci-dessous.



Carte 5: Localisation des 3 espaces de conservation retenus

4. Description du PDIC/REDD+

4.1. Financement initial

4.1.1 « Contraintes » auxquelles le PDIC REDD + répond

Les contraintes auxquelles le PDIC/REDD + de la commune de Yaho répond, sont la résultante des facteurs climatique et anthropique. Les manifestations des effets de ces facteurs et leur interaction, conduisent à des impacts perceptibles sur le plan environnemental et socio- économique. En effet ;

Sur le plan environnemental, les effets néfastes du changement climatique dans la commune de Yaho, exacerbés par les actions anthropiques ont pour conséquences la baisse de la pluviosité, la perte de la biodiversité, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la baisse de la productivité des sols, etc.

Sur le plan socio-économique, ces impacts se font ressentir à travers les mauvaises conditions de vie des populations de la commune de Yaho. En effet, à la quête du mieux vivre, les populations s'adonnent à des pratiques qui sont en défaveur de la préservation des ressources naturelles. L'orpaillage anarchique est devenu la principale activité des jeunes. Pendant la saison sèche, les femmes et les jeunes en manque d'occupation, se livrent à l'exploitation et à la commercialisation du bois vert, les espaces de conservation deviennent des zones d'accueil des pasteurs à la recherche du pâturage. En hivernage, les exploitants agricoles à la recherche des terres plus productives, empiètent les limites des espaces de conservation.

C'est en cela que le présent PDIC trouve sa pertinence. Il récapitule les besoins réels formulés par les populations à la base, propose des actions opérationnelles budgétisées et sobres en émission de carbone.

4.1.2. Description globale du PDIC / REDD +

4.1.2.1. Objectif général

L'objectif global du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la gestion durable de leurs ressources naturelles.

Plus spécifiquement, le PDIC/REDD+ de la commune de Yaho vise à :

- Accroître le potentiel du couvert végétal de la commune par ricochet l'augmentation de la capacité de séquestration du carbone à travers des reboisements et la préservation de la ressource existante ;
- Améliorer la gouvernance des ressources naturelles à travers la sécurisation des espaces de conservation et la responsabilisation des acteurs locaux à leurs gestions ;
- Diversifier les sources de revenus des populations à travers la promotion d'activités génératrices de revenus.

4.1.2.2. Résultats attendus

Les résultats attendus du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho sont :

- le potentiel du couvert végétal de la commune est accru ;
- la gouvernance des ressources naturelles est améliorée ;
- les sources de revenus des populations sont diversifiées.

4.1.2.3. Grandes actions à mener

Dans le cadre du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho, les grandes actions à mener sont les suivantes :

- la réalisation de reboisements ;
- la sécurisation de 4 espaces de conservation dont 3 espaces mères (Forêt sacrée de Lodian, Forêt villageoise de Mouni et Forêt régionale de Maoula) et un espace satellite à la forêt sacrée de Lodian (Forêt villageoise de Madou) ;
- la réalisation d'infrastructures hydro-agricoles ;
- la réalisation et le renforcement d'infrastructures d'élevage d'animaux domestiques ;
- la promotion et la valorisation des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes ;
- le renforcement des capacités techniques et matériels des populations.

4.1.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +

Les activités du PDIC/REDD + de la commune de Yaho s'articulent autour de trois espaces de conservation que sont la Forêt sacrée de Lodian à Madou, la forêt régionale de Maoula et la forêt villageoise de Mouni. Des activités sont identifiées pour la conservation et la restauration de ces forêts. Aussi, des activités en périphérie de ces espaces de conservation ont été identifiées afin de permettre une réduction de l'impact des actions anthropiques sur ceux-ci à travers le renforcement des capacités et l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines de ces 3 entités forestières. L'ensemble des activités identifiées devront permettre d'accroître le taux de couverture forestière de ces espaces et d'accroître la capacité de séquestration du carbone.

Par ailleurs, des mesures d'atténuation ont été prévues afin de minimiser les émissions de carbone que certaines activités pourraient engendrer. De même, le genre et les groupes de personnes vulnérables ont été suffisamment pris en compte dans les propositions d'activités.

4.1.3.1. Description des activités liées à la forêt sacrée de Lodian

4.1.3.1.1. Activités de type 1

La forêt sacrée de Lodian est constituée majoritairement de formation ripicoles. Les actions anthropiques couplées aux effets néfastes des changements climatiques ont entraîné la dégradation du

couvert végétal de ce massif par endroit. A ce propos, il est prévu pour cette forêt un certain nombre d'activités qui puisse permettre de la préserver. Il s'agit de la réalisation d'une haie vive sur le périmètre de la forêt, la réalisation d'un reboisement d'enrichissement dans ladite forêt et la réalisation d'un reboisement d'enrichissement dans la forêt villageoise de Madou au sein du village.

A.1.1. Réaliser une haie vive sur le périmètre de la forêt sacrée de Lodian

Les sous-activités sont :

- Acquérir les plants ;
- Réaliser le piquetage ;
- Réaliser la trouaison ;
- Transporter les plants sur le site de plantation ;
- Mettre en terre les plants.
- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de marquer les limites de cette forêt tout en permettant d'augmenter le pouvoir de séquestration du carbone forestier. Le marquage des limites permet de freiner les empiètements sur l'espace de la forêt. Au total 6 000 plants devront être mis en terre soit 6 km de haie-vive. Il est à noter que par endroit les limites de la forêt sont constituées de route ou de cours d'eau.

- *Résultats attendus*

Il est attendu la mise en terre de 6 000 plants sur le périmètre de la forêt de Lodian. Par ailleurs, 3000 plants sont prévus pour le regarnissage à la deuxième année. Un périmètre de 6 km devra être marqué de haie vive. Les bénéficiaires attendus sont au nombre de 11 532 dont 6866 femmes et 4666 jeunes.

- *Moyens de mise en œuvre*

La réalisation de la haie vive sur le périmètre de la forêt sacrée de Lodian va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de trouaison et de mise en terre. Le coût global de l'activité est de **5 700 000 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la commune d'acquérir les plants avec un pépiniériste local de préférence et d'assurer le transport jusqu'au site de plantation. Le piquetage sera assuré par le service forestier en collaboration avec les populations. La trouaison et la mise en terre des plants seront faites en HIMO avec l'implication des populations de Madou et sous le contrôle technique du service forestier. La haie vive de la forêt sacrée de Lodian se fera en majorité avec les acacias et sera réalisée avec l'appui technique du SDE de Yahoo. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués dans la mise en œuvre de cette activité. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier en collaboration avec le COGES. La supervision de l'activité est assurée par l'Unité de Gestion du Projet.

A.1.2. Réaliser un reboisement d'enrichissement dans la forêt sacrée de Lodian

Les sous-activités sont :

- Installer une clôture grillagée autour d'une superficie de 2 ha ;
 - Acquérir les plants ;
 - Réaliser le piquetage ;
 - Réaliser la trouaison ;
 - Transporter les plants sur le site de plantation ;
 - Mettre en terre les plants ;
 - Confectionner et implanter une pancarte de signalisation ;
 - Suivre les activités par le service de forestier.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de renforcer la capacité de séquestration de carbone de cet espace de conservation à travers une plantation d'arbres pour restaurer des parties dégradées.

- *Résultat attendu*

Le résultat attendu de cette activité est que 1250 plants sont mis en terre sur une superficie de 5 ha dans la Forêt sacrée de Lodian et sont entretenus de sorte à assurer un taux de réussite important. Les bénéficiaires attendus sont au nombre de 11 532 dont 6 866 femmes et 4 666 jeunes.

- *Moyens de mise en œuvre*

L'exécution de la plantation d'enrichissement dans la forêt sacrée de Lodian va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de plantation.

Le coût global de l'activité est de **3 555 000** FCFA.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La partie Nord-Ouest de la forêt présente des zones dénudées. Une délimitation de 2 ha sera réalisée par la population riveraine en collaboration avec le service forestier. Le site de plantation devra être protégé par une clôture en grillage afin de minimiser le taux de mortalité qui pourrait être due au passage des animaux. L'installation de la clôture devra être réalisée par un prestataire privé. L'enrichissement de l'espace de conservation se fera avec des espèces productrices de produits forestiers non ligneux (PFNL) en majorité en fonction des préférences des populations de Madou mais aussi avec les espèces qui tendent à disparaître de la localité afin d'assurer une diversité biologique à la forêt. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués dans la mise en œuvre de cette activité. La commune devra acquérir les plants avec un fournisseur local et assurer le transport jusqu'au lieu de plantation. La trouaison et la mise en terre seront faites par les populations riveraines en HIMO avec l'appui technique du service forestier de Yaho. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier et le COGES. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP.

A.1.3. Réaliser un reboisement dans la forêt villageoise de Madou

La forêt villageoise de Madou, d'une superficie de 5,87 ha est située en plein cœur du village de Madou. C'est une forêt conservée par la population résidente du fait de son caractère sacré. Mais elle est limitée de part et d'autre, par des champs et des habitations. De plus, elle est peuplée à majorité de pieds de neem très vieillissants. D'où l'intérêt de la population à protéger cette entité forestière par un reboisement d'enrichissement avec des espèces qui pourront apporter une diversité biologique.

Les sous -activités sont identiques à celles définies dans l'activités précédente

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de renforcer la capacité de séquestration de carbone de cet espace de conservation à travers une plantation d'arbres pour restaurer des parties dégradées et intégrer une diversité biologique à la forêt. En terme quantitatif, il s'agira de mettre en terre 800 plants sur les parties dégradées de la Forêt. Cette plantation permettra d'accroître la capacité de séquestration du carbone de la forêt à travers l'augmentation du taux de couverture forestières. Aussi, la forêt sera protégée par une clôture en grillage.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont que 800 plants sont mis en terre sur l'ensemble de la superficie de la forêt et une clôture en grillage fixée sur le périmétral.

- *Moyens de mise en œuvre*

La plantation d'enrichissement dans la forêt villageoise de Madou va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants, l'installation de la clôture et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de trouaison et de mise en terre. Le coût global de l'activité est de **5 315 000 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la commune d'acquérir les plants avec un fournisseur et d'assurer le transport jusqu'au site de plantation. Le piquetage sera assuré par le service forestier. La trouaison et la mise en terre des plants seront faites en HIMO avec l'implication des populations de Madou et sous le contrôle technique du service forestier. L'enrichissement de l'espace de conservation se fera avec des espèces productrices de produits forestiers non ligneux (PFNL) en majorité en fonction des préférences de la population de Madou. L'implication des femmes et des jeunes sera une nécessité Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier et les populations riveraines. L'installation de la clôture se fera par un prestataire privé ayant une expérience dans le domaine. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP.

4.1.3.1.2. Activités de type 2

Il s'agit des activités de renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier. L'ensemble des activités de type 2 se veut participatif et devra réunir tous les acteurs locaux (CVD, chefs coutumiers, services techniques, OSC etc.).

Les activités de type 2 garantissent la préservation et la conservation des ressources forestières afin de permettre à ces espaces de conservation de jouer leur rôle dans la séquestration de carbone. Les activités de type 2 de la forêt sacrée de Lodian à Madou seront consacrées à :

- création du COGES de la Forêt sacrée de Lodian ;
- élaboration de la charte de gestion foncière de la forêt sacrée de Lodian.
- création d'un COGES du Parc à vaccination à réhabiliter à Mamou ;
- élaboration d'un cahier de charge pour la gestion du Parc à vaccination ;
- création d'un COGES du forage pastoral à exhaure solaire à Madou ;
- élaboration d'un cahier de charge pour la gestion du forage pastoral ;
- création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL de Mamou ;
- élaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL de Mamou ;
- création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle de Madou ;
- élaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle de Madou.

A.2.1. Création du COGES de la forêt sacrée de Lodian

L'approche participative de la gestion des ressources forestières est une méthodologie qui vise à modifier la perception du rôle de chacun des acteurs impliqués dans la Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et de partager les responsabilités entre eux-ci. Le COGES peut être perçu comme un instrument qui favorise la prise en charge effective par l'ensemble de la population d'un village des actions de gestion du bien commun. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit plutôt l'approche participative comme une « situation dans laquelle au moins deux acteurs sociaux négocient, définissent et garantissent entre eux un partage équitable des fonctions, droits et responsabilités de gestion d'un territoire, d'une zone ou d'un ensemble donné de ressources naturelles ». C'est dire donc que le COGES du massif de Madou permettra une gestion rationnelle des ressources forestières de celui-ci.

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES pour le massif forestier de Madou est de participer à la gestion durable des ressources naturelles. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de surveiller le massif forestier et de veiller aux respects des clauses définies dans les chartes de gestion foncière.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives ;
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations et des moyens financiers pour la formation. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie devra mettre en place en collaboration avec le CVD et les autorités coutumières le comité de gestion de la forêt sacrée de Lodian et de la forêt villageoise de Madou. La formation des membres du comité devra être assurée par un expert en gestion des ressources forestières ou le conseil municipal devra signer un protocole d'accord avec le service forestier. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devra se tenir dans le village de Madou. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP. 20 personnes bénéficieront de cette formation.

A.2.2. Elaboration de la charte foncière pour la gestion de la forêt

- *Objectifs*

L'objectif recherché est la gestion durable de la Forêt sacrée de Lodian. De façon spécifique il s'agit de:

- mettre en place par un arrêté du maire ou président de la délégation spéciale un comité d'initiative pour l'élaboration de la charte foncière locale en collaboration avec les services techniques compétents (Environnement, Agriculture et Elevage etc.) de Yaho ;
- signer un contrat avec un prestataire privé pour l'élaboration de la charte foncière locale ;
- élaborer et faire adopter la charte foncière locale par la population de Madou ;
- veiller à la validation par délibération du Conseil municipal de la charte foncière élaborée ;
- veiller à l'approbation de la charte foncière locale validée par le Haut-Commissaire de la province des Balé ;
- diffuser la charte foncière locale approuvée dans le village de Madou ;

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité les résultats suivants :

- le contrat avec un consultant est établi ;
- la charte foncière locale de la Forêt sacrée de Lodian est élaborée,
- la charte foncière élaborée est validée par le conseil municipal de Yaho et approuvée par le Haut-Commissaire des Balé ;
- la charte foncière locale est diffusée à Madou.

- *Moyens de mise en œuvre*

L'élaboration de la charte foncière va nécessiter des moyens financiers pour organiser les différentes concertations entre les acteurs locaux du foncier rural (mairie, CVD, chef de village, chef de terre, etc.) et la prise en charge du consultant pour conduire l'élaboration de la charte foncière locale. Le coût global de l'activité est de **2 600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour le conseil municipal (délégation spéciale) de mobiliser la population de Madou et de recruter un spécialiste du foncier (consultant) pour conduire le processus d'élaboration de la charte foncière de la forêt sacrée de Lodian. Après l'adoption de la charte foncière locale par la population, elle sera validée par le Conseil municipal (délégation spéciale) de Yaho, approuvée par le Haut-Commissaire des Balé et diffusée à Yaho et à Madou. L'activité sera supervisée par l'UGP.

A.2.3. Création d'un COGES du parc à vaccination à réhabiliter dans le village de Mamou

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du parc de vaccination

- *Résultats attendus*
 - Une assemblée constitutive du COGES est tenue ;
 - Les membres sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation active des éleveurs et des moyens financiers pour le fonctionnement du COGES. Le budget global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de veiller à la mise en place du COGES qui devra être constitué des éleveurs du village de Mamou. Le COGES devra tenir régulièrement des rencontres pour discuter de la gestion des infrastructures dont il a la charge.

A.2.4. Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du parc de vaccination

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du parc de vaccination

- *Résultats attendus*
 - Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
 - Le cahier des charges est élaboré ;
 - Le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.5. Création d'un COGES du forage pastoral à exhaure solaire dans le village de Madou

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du forage

- *Résultats attendus*
 - Une assemblée constitutive du COGES est tenue ;
 - Les membres sont formés sur leurs prérogatives

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation active des éleveurs et des moyens financiers pour le fonctionnement du COGES. Le budget global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de veiller à la mise en place du COGES qui devra être constitué des éleveurs du village de Madou. Le COGES tiendra des sessions pour discuter de la gestion des infrastructures dont il a la charge.

A.2.6. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral à exhaure solaire dans le village de Madou

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du forage pastoral

- *Résultats attendus*
 - Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
 - Le cahier des charges est élaboré ;
 - Le cahier de charges est approuvé

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.7. Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL à Mamou.

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL.

- *Résultats attendus*
- une assemblée constitutive du COGES est tenue ;
- les membres sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière des moyens financiers pour la construction de l'infrastructure et aussi aux femmes de Mamou à l'occuper une fois la construction terminée. Le budget global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de veiller à la mise en place du COGES qui devra être constitué des acteurs qui s'intéressent à la transformation et la commercialisation des PFNL dans le village de Mamou. Le COGES tiendra des rencontres pour discuter de la gestion des infrastructures dont il a la charge.

A.2.8. Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL à Mamou.

Objectifs

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL

- *Résultats attendus*
- Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- Le cahier des charges est élaboré ;
- Le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.9. Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle de Madou.

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion de la plateforme multifonctionnelle.

- *Résultats attendus*
- une assemblée constitutive du COGES est tenue ;
- les membres sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière des moyens financiers pour la construction de l'infrastructure et aussi aux femmes de Madou à l'occuper une fois la construction terminée. Le budget global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de veiller à la mise en place du COGES qui devra être constitué des acteurs qui s'intéressent à la transformation et la commercialisation des PFNL dans le village de Madou. Les membres du COGES se rencontreront régulièrement pour discuter de la gestion des infrastructures dont il a la charge.

A.2.10. Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle de Madou.

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion de la plateforme multifonctionnelle

- *Résultats attendus*

- un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

4.1.3.1.3. Activités de type 3 liées à la Forêt Sacrée de Lodian

Il s'agit des activités liées à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, des activités génératrices de revenus et des activités d'amélioration des conditions de vie des populations à Madou.

Ces activités devront occuper la population et permettre de réduire la pression sur la forêt. Il s'agit :

- réhabilitation d'un parc à vaccination ;
- réalisation d'un forage positif à exhaure solaire ;
- appui aux activités d'élevage au profit des femmes ;
- mise en place d'une plateforme multifonctionnelle à Mamou ;
- acquisition de matériels de transformation des céréales et PFNL pour Mamou ;
- mise en place d'une plateforme multifonctionnelle à Madou ;
- acquisition de matériels de transformation des céréales et PFNL pour Madou ;
- promotion de l'utilisation de foyers améliorés à Madou ;

- installation d'une boutique de vente à Mamou.

A.3.1. Réhabilitation d'un parc à vaccination

Les sous-activités se déclinent comme suit :

- contractualiser avec une entreprise pour la réhabilitation ;
- contractualiser avec un bureau pour le contrôle-qualité des travaux ;
- Confectionner et implanter une pancarte d'indication.
- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est d'améliorer la santé animale à Madou et Mamou et permettre aux pasteurs d'améliorer leurs revenus en se gardant de l'exploitation lucrative irrationnelle des ressources forestières.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont :

- une entreprise de construction est contractualisée ;
- un bureau de contrôle qualité des travaux est contractualisé ;
- un parc de vaccination est réhabilité à Mamou.
- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La réalisation de cette activité requiert l'engagement des éleveurs à vacciner leur cheptel et à bien gérer l'infrastructure une fois réalisée. Elle nécessite également des moyens financiers pour la réhabilitation du parc de vaccination. Le coût global de l'activité est de **3 755 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Le parc de vaccination réhabilité devra avoir une emprise de sécurité de 100 m de rayon. Le conseil municipal devra recruter un prestataire qualifié pour la réhabilitation du parc de vaccination. Les populations de Mamou devront respecter l'emprise pour la durabilité du Parc. Aussi, la qualité de la réhabilitation sera contrôlée par un bureau. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP. Les bénéficiaires sont les éleveurs de Madou et de Mamou et les transhumants dont le nombre est estimé à environ 200.

A.3.2. Réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire

Le village de Madou est une zone à forte activité pastorale. L'absence de point d'eau conduit le bétail dans la forêt sacrée de Lodian qui est traversée par un cours d'eau pour l'abreuvement. Cela a pour conséquences la mutilation des arbres, le piétement de la régénération etc. Il est donc nécessaire d'installer un forage qui puisse maintenir le bétail hors de la forêt afin de préserver la ressource.

Les sous-activités sont les suivantes :

- contractualiser avec une entreprise pour la réalisation du forage ;
- contractualiser avec un bureau pour le contrôle qualité de l'ouvrage et de l'eau ;
- confectionner et implanter une pancarte d'indication.

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de faciliter l'abreuvement des animaux tout en les éloignant de la Forêt sacrée de Lodian. Les objectifs spécifiques sont :

- disponibiliser l'eau pour l'abreuvement des animaux de Madou Mamou et des transhumants,
- diminuer la pression animale sur la forêt sacrée de Lodian en attirant les animaux vers la zone du forage.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- l'eau pour l'abreuvement du bétail est disponible ;
- la pression animale sur la forêt est diminuée.

- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La réalisation de cette activité requiert l'engagement des éleveurs pour la bonne utilisation du forage et des moyens financiers pour la réalisation et l'équipement du forage. Le coût global de l'activité est de **11 760 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de recruter une entreprise qualifiée pour la réalisation du forage et son équipement en pompe solaire. Le prestataire devra identifier le meilleur emplacement du forage pour avoir un bon débit. Aussi un bureau de contrôle qualité devra être identifié pour le suivi de la réalisation de l'ouvrage. Le forage devrait disposer d'un abreuvoir dans lequel l'eau pompée par le dispositif solaire sera stockée. Le bureau devra transmettre un rapport à la fin de l'activité au maître d'ouvrage qui est la mairie de Yaho. Une copie sera adressée à l'UGP. Le suivi sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP. Les éleveurs de Madou, Mamou et les transhumants seront les bénéficiaires de cette infrastructure.

A.3.3. Appui aux activités d'élevage au profit des femmes

Les villages de Madou et Mamou riverains à la forêt de Lodian ont une forte population féminine à majorité non scolarisée et sans emplois. Elles se donnent donc à l'exploitation anarchique du bois pour la commercialisation. Accompagner cette franche de la population aux activités va permettre de réduire la pression sur les ressources forestières de la forêt sacrée de Lodian.

Les sous-activités sont les suivantes :

- construire des bergeries ;
- acquérir des couples de moutons ;
- tenir une séance de formation en technique d'élevage.

- *Objectifs*

Les objectifs poursuivis sont de permettre aux productrices de Madou et Mamou de réaliser des activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins financiers en lieu et place de la vente du bois et réduire la demande en bois énergie et par conséquent la pression sur la forêt Sacrée de Lodian. Cette activité permet également une stabulation des animaux qui va contribuer à réduire la pression sur

l'espace de conservation. Il s'agit d'une phase pilote qui suscitera à la mise l'engouement et partant la mise à échelle.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- Les revenus des femmes bénéficiaires sont améliorés ;
- La pression sur la forêt sacrée de Lodian a diminué.

- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La mise en œuvre de cette activité nécessite l'accompagnement technique des services en charge de l'élevage, le suivi de la mairie et l'engagement des productrices de Madou et de Mamou. La réalisation de l'activité requiert également des ressources financières pour l'acquisition des moutons ; la construction des bergeries et la formation en technique d'embouche des bénéficiaires. Le coût global de l'activité est de **2 570 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra en concertation avec les CVD de Madou et Mamou et le service technique de l'élevage, identifier les productrices aptes et dévouées. 10 femmes (dont 05 de Madou et 05 de Mamou) bénéficieront de l'appui. Pour la construction des bergeries, les maçons locaux seront identifiés par la mairie. Afin de permettre la bonne exécution de l'activité d'élevage une formation sur les techniques d'embouche bovine et ovine sera organisée à l'intention des bénéficiaires. Ces productrices devront aussi s'engager à suivre, appliquer les itinéraires techniques de l'embouche ovine et bovine et les conseils techniques du service d'élevage. La formation sera assurée par le service technique d'élevage grâce à un protocole d'accord signé avec la mairie.

Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie en collaboration avec le service de l'élevage et la supervision par l'UGP.

A.3.4. Construction d'une plateforme multifonctionnelle à Mamou

La plateforme multifonctionnelle est un complexe de bâtiment muni d'équipement de transformation de céréales et de PFNL à fonctionnement solaire. Elle permettra d'occuper les femmes et de diminuer leur pression sur la forêt.

Les sous-activités sont :

- contractualiser avec une entreprise pour la construction du bâtiment ;
- contractualiser avec un bureau pour le contrôle-qualité de la réalisation ;
- Confectionner un implanter un panneau d'indication

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est d'appuyer les activités génératrices des femmes de Mamou dans la transformation des produits forestiers non ligneux. Il s'agit :

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- Les revenus des femmes bénéficiaires sont améliorés ;

- La pression sur la forêt sacrée de Lodian a diminué.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite la mobilisation des femmes de Mamou, l'accompagnement technique du service technique en charge de l'Environnement et le suivi de la mairie. Elle nécessite également des moyens financiers pour les recrutements de l'entreprise d'exécution, du bureau de contrôle qualité. Le coût global de l'activité est de **5 850 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de recruter une entreprise chargée de l'exécution de l'ouvrage. Aussi, un bureau de contrôle qualité devrait être recruté pour le suivi des travaux. Le bureau de contrôle qualité devra déposer un rapport à la mairie et faire une copie à l'UGP. L'activité sera sous la supervision de l'UGP. Les femmes de Mamou au nombre de 1 799, sont les bénéficiaires de cette plateforme.

A.3.5. Acquisition de matériels de transformation des céréales et PFNL pour Mamou

Les sous-activités consistent à l'acquisition des équipements et à la formation des femmes bénéficiaires.

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est d'appuyer les activités génératrices des femmes de Mamou dans la transformation des produits forestiers non ligneux.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les capacités des femmes de Mamou sont renforcées en matière de collecte, traitement transformation, conservation et commercialisation des PFNL ;
- du matériel est acquis pour la transformation au profit des femmes de Mamou ;

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite la mobilisation des femmes de Mamou, l'accompagnement technique du Service forestier et le suivi de la mairie. Elle nécessite également des moyens financiers pour l'acquisition du matériel et la réalisation des formations. Le coût global de l'activité est de **5 800 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Par cette activité, il s'agira d'équiper le bâtiment de la plateforme multifonctionnelle de Mamou en matériels de transformation de céréales et de PFNL au profit des femmes. Cette activité génératrice de revenus permettra de trouver de l'emploi pour les femmes et de diminuer leur pression sur la forêt sacrée de Lodian. Il s'agira pour la mairie de Yaho d'identifier en collaboration avec le service forestier et le CVD de Mamou, les femmes transformatrices de céréales et de PFNL en vue de participer à la formation et de bénéficier du matériel. L'acquisition du matériel se fera par la mairie de Yaho. La formation à l'utilisation du matériel et à la transformation sera assurée par des spécialistes recrutés par la mairie. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP. Les femmes transformatrices de PFNL seront les bénéficiaires de cet équipement.

A.3.6. Installation d'une boutique de vente de PFNL à Mamou

Les sous activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la construction ;
- Contractualiser avec un bureau pour le contrôle-qualité ;
- Confectionner et implanter un panneau d'indication.
- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de permettre aux femmes transformatrices de PFNL de Mamou d'avoir une infrastructure de vente et d'exposition de leur produit de transformation issu de la plateforme multifonctionnelle.

- *Résultats attendus*
 - une entreprise de construction est contractualisée ;
 - un bureau de contrôle qualité est contractualisé ;
 - une boutique de vente est construite.
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière des moyens financiers pour la construction de l'infrastructure et aussi aux femmes de Mamou à l'occuper une fois la construction terminée. Le budget global de l'activité est de **2 700 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter une entreprise de construction du magasin par appel d'offre. Aussi, un bureau de contrôle qualité devra être recruté pour le suivi des travaux. Le bureau de contrôle qualité devra déposer un rapport à la mairie et faire une copie à l'UGP à la fin des travaux. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP. Les bénéficiaires sont les femmes de Mamou et de Madou.

A.3.7. Construction d'une plateforme multifonctionnelle à Madou

La plateforme multifonctionnelle est un complexe de bâtiment muni d'équipement de transformation de céréales et de PFNL à fonctionnement solaire. Elle permettra d'occuper les femmes et de diminuer leur pression sur la forêt.

Les sous-activités sont :

- contractualiser avec une entreprise pour la construction du bâtiment ;
- contractualiser avec un bureau pour le contrôle-qualité de la réalisation ;
- Confectionner un implanter un panneau d'indication
- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est d'appuyer les activités génératrices des femmes de Madou dans la transformation des produits forestiers non ligneux. Il s'agit :

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- Les revenus des femmes bénéficiaires sont améliorés ;

- La pression sur la forêt sacrée de Lodian a diminué.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite la mobilisation des femmes de Madou, l'accompagnement technique du service technique en charge de l'Environnement et le suivi de la mairie. Elle nécessite également des moyens financiers pour les recrutements de l'entreprise d'exécution, du bureau de contrôle qualité. Le coût global de l'activité est de **5 850 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de recruter une entreprise chargée de l'exécution de l'ouvrage. Aussi, un bureau de contrôle qualité devrait être recruté pour le suivi des travaux. Le bureau de contrôle qualité devra déposer un rapport à la mairie et faire une copie à l'UGP. L'activité sera sous la supervision de l'UGP. Les femmes de Madou au nombre de 1 799, sont les bénéficiaires de cette plateforme.

A.3.8. Acquisition de matériels de transformation des céréales et PFNL pour Madou

Les sous-activités consistent à l'acquisition des équipements et à la formation des femmes bénéficiaires.

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est d'appuyer les activités génératrices des femmes de Madou dans la transformation des produits forestiers non ligneux.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les capacités des femmes de Madou sont renforcées en matière de collecte, traitement transformation, conservation et commercialisation des PFNL ;
- du matériel est acquis pour la transformation au profit des femmes de Madou ;

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite la mobilisation des femmes de Madou, l'accompagnement technique du Service forestier et le suivi de la mairie. Elle nécessite également des moyens financiers pour l'acquisition du matériel et la réalisation des formations. Le coût global de l'activité est de **6 000 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Par cette activité, il s'agira d'équiper le bâtiment de la plateforme multifonctionnelle de Madou en matériels de transformation de céréales et de PFNL au profit des femmes. Cette activité génératrice de revenus permettra de trouver de l'emploi pour les femmes et de diminuer leur pression sur la forêt sacrée de Lodian. Il s'agira pour la mairie de Yaho d'identifier en collaboration avec le service forestier et le CVD de Madou, les femmes transformatrices de céréales et de PFNL en vue de participer à la formation et de bénéficier du matériel. L'acquisition du matériel se fera par la mairie de Yaho. La formation à l'utilisation du matériel et à la transformation sera assurée par des spécialistes recrutés par la mairie. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP. Les femmes transformatrices de PFNL seront les bénéficiaires de cet équipement.

A.3.9. Promotion de l'utilisation de foyers améliorés de types 3 pierres F3PA Madou

Les sous-activité consiste à recruter un formateur pour animer la formation en construction de foyers améliorés et de tenir un atelier de formation aux des femmes de Madou.

- *Objectifs*

Les objectifs poursuivis sont :

- réduire la consommation en bois-énergie dans le village de Madou ;
- réduire la pression exercée sur la Forêt sacrée de Lodian en ce qui concerne la coupe du bois-énergie ;

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus sont :

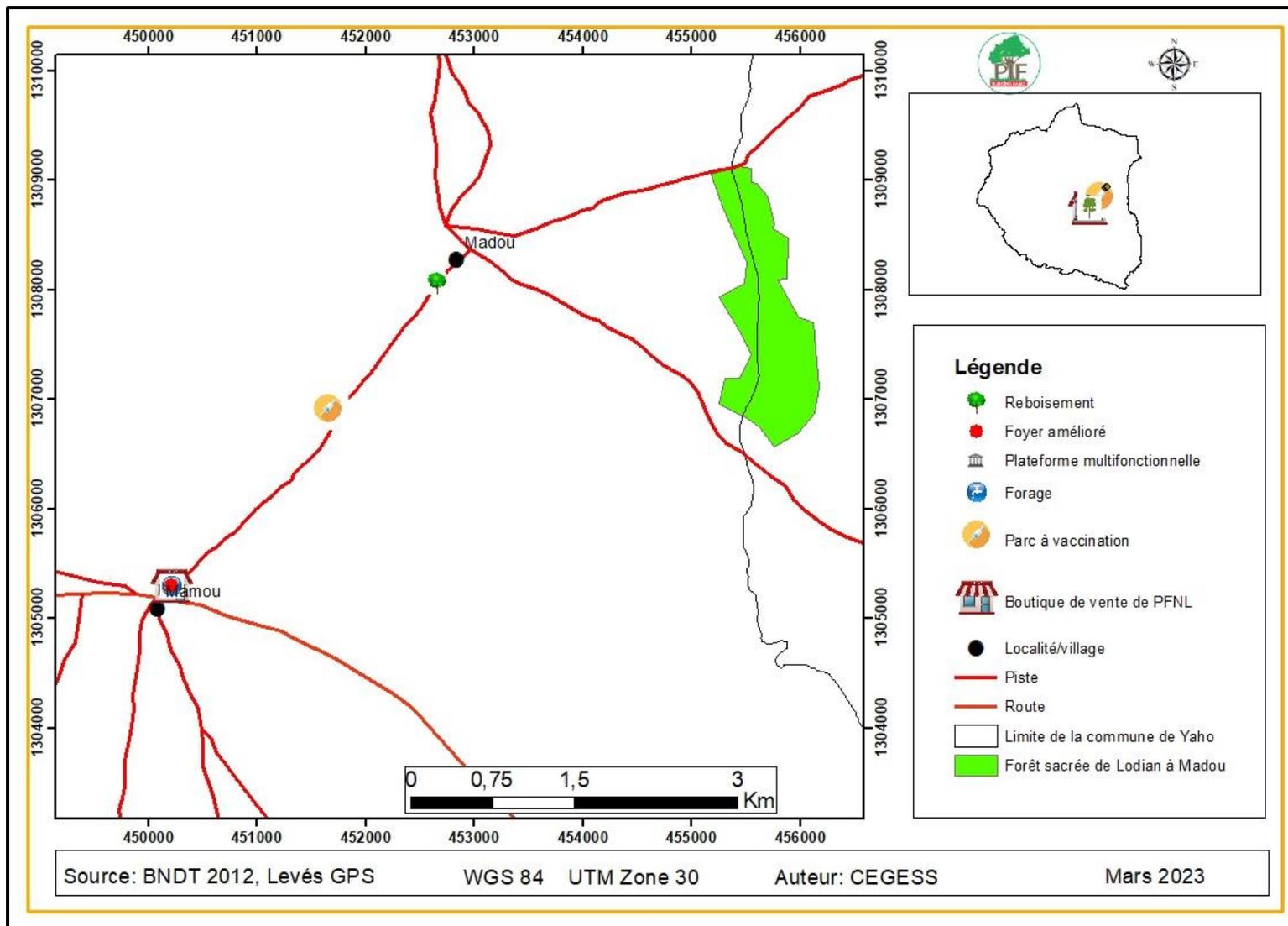
- La consommation du bois est réduite dans le village de Madou ;
- La pression sur la forêt sacrée de Lodian en matière de coupe de bois de feu a diminué ;

- *Moyens de mise en œuvre*

La promotion des foyers améliorés nécessite la mobilisation des femmes pour l'assemblage des matériaux de construction et des moyens financiers pour l'appui à la construction et la prise en charge du formateur. Le coût global de l'activité est de **700 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agit pour la mairie de Yaho en collaboration avec le service forestier et le CVD de Madou d'identifier 20 femmes qui bénéficieront de la formation et de l'appui avec du petit matériel (pelle, truelle, pioches, brouettes) pour la construction de foyers améliorés de type 3 pierres (F3PA). Le formateur sera recruté par la mairie. Les femmes bénéficiaires devront s'engager à l'utilisation de foyers améliorés. Le suivi de l'activité sera assuré par le service forestier en collaboration avec la mairie et la supervision par l'UCP.



Carte 6: Localisation des investissements PDIC de la FS de Lodian

4.1.3.2. Description des activités liées à la forêt régionale de Maoula

4.1.3.2.1. Activités de type 1

La forêt régionale de Maoula est une forêt située en altitude avec une faible densité végétale et par en endroit une forte dégradation du sol. Cette forêt est fortement anthropisée du fait de l'activité d'orpillage dans le village, les défriches pour de nouveaux champs et le pastoralisme. Il est donc prévu pour cette forêt un certain nombre d'activités qui puisse permettre de préserver cette espace et de reconstituer le couvert végétal dans certains endroits. Il s'agit de : la réalisation d'un reboisement d'enrichissement dans la forêt et de la réalisation d'une haie vive sur le périmètre de la forêt.

A.1.1. Réalisation d'un reboisement dans la forêt régionale de Maoula

Les sous-activités sont :

- Installer une clôture grillagée autour d'une superficie de 2 ha ;
- Acquérir les plants ;
- Réaliser le piquetage ;
- Réaliser la trouaison ;
- Transporter les plants sur le site de plantation ;
- Mettre en terre les plants ;
- Confectionner et implanter une pancarte de signalisation ;
- Suivre les activités par le service de forestier.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de renforcer la capacité de séquestration de carbone de cet espace de conservation à travers une plantation d'arbres pour restaurer des parties dégradées.

- *Résultat attendu*

Le résultat attendu de cette activité est que 1250 plants sont mis en terre sur une superficie de 2 ha dans la Forêt régionale de Maoula et sont entretenus de sorte à assurer un taux de réussite important. Les bénéficiaires attendus sont au nombre de 3464 dont 1714 femmes et 1247 jeunes.

- *Moyens de mise en œuvre*

L'exécution de la plantation d'enrichissement dans la forêt régionale de Maoula va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de plantation.

Le coût global de l'activité est de **3 477 500 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Une délimitation de 2 ha sera réalisée par la population riveraine en collaboration avec le service forestier. Le site de plantation devra être protégé par une clôture en grillage afin de minimiser le taux de mortalité qui pourrait être due au passage des animaux. L'installation de la clôture devra être réalisée

par un prestataire privé. L'enrichissement de l'espace de conservation se fera avec des espèces productrices de produits forestiers non ligneux (PFNL) en majorité en fonction des préférences des populations de Maoula mais aussi avec les espèces qui tendent à disparaître de la localité afin d'assurer une diversité biologique à la forêt. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués dans la mise en œuvre de cette activité. La commune devra acquérir les plants avec un fournisseur local et assurer le transport jusqu'au lieu de plantation. La trouaison et la mise en terre seront faites par les populations riveraines en HIMO avec l'appui technique du service forestier de Yahoo. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier et le COGES. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP.

A.1.2. Réalisation d'une haie vive sur le périmètre de la forêt régionale de Maoula

Les sous-activités consistent à :

- Acquérir les plants ;
 - Réaliser le piquetage ;
 - Réaliser la trouaison ;
 - Transporter les plants sur le site de plantation ;
 - Mettre en terre les plants ;
 - Confectionner et implanter une pancarte de signalisation ;
 - Suivre les activités par le service de forestier.
- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de marquer les limites de cette forêt tout en participant à la séquestration du carbone par les plantes mises en terre. Le marquage des limites permet de freiner les empiètements sur l'espace de la forêt. Au total 3 000 plants devront être mis en terre sur près de 3 km du périmètre.

- *Résultat attendu*

Il est attendu la mise en terre de 3000 plants sur le périmètre de la forêt régionale de Maoula. Aussi, 1500 plants sont prévus pour le regarnissage. Un périmètre de 3 km devra être marqué de haie vive.

- *Moyens de mise en œuvre*

La réalisation de la haie vive sur le périmètre de la forêt régionale de Maoula va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de trouaison et de mise en terre. La haie vive de la forêt régionale de Maoula se fera avec en majorité avec les acacias et sera réalisée avec l'appui technique du SDE de Yahoo. Le coût global de l'activité est de **2 850 000 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la commune d'acquérir les plants avec un fournisseur et d'assurer le transport jusqu'au site de plantation. Le piquetage sera assuré par le service forestier. La trouaison et la mise en terre des plants seront faites en HIMO avec l'implication des populations de Maoula et sous le contrôle technique

du service forestier. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier et les populations riveraines. La supervision des plantations sera assurée l'UGP en collaboration avec le service technique compétent. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués à cette activité.

4.1.3.2.2. Activités de type 2

Il s'agit des activités de renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier. L'ensemble des activités de type 2 se veut participatif et devra réunir tous les acteurs locaux (CVD, chefs coutumiers, services techniques, OSC etc.).

Les activités de type 2 garantissent la préservation et la conservation des ressources forestières afin de permettre à ces espaces de conservation de jouer leur rôle dans la séquestration de carbone.

Les activités de type 2 de la forêt régionale de Maoula seront consacrées à :

- ✓ la création d'un COGES de la Forêt ;
- ✓ l'élaboration d'une charte de gestion foncière de la forêt ;
- ✓ la création d'un COGES du périmètre maraîcher ;
- ✓ l'élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du périmètre maraîcher ;
- ✓ la création d'un COGES du magasin de stockage de céréales ;
- ✓ l'élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du magasin de stockage de céréales ;
- ✓ la création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle ;
- ✓ l'élaboration d'un cahier des charges pour la gestion de plateforme multifonctionnelle
- ✓ la création d'un COGES de la piste à bétail entre Fobiri et Maoula ;
- ✓ l'élaboration d'un cahier des charges pour la gestion de la piste à bétail ;
- ✓ la création d'un COGES du forage pastoral positif équipé de pompe manuelle ;
- ✓ l'élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral.

A.2.1. Création d'un COGES pour la gestion de la forêt régionale de Maoula

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES pour la forêt régionale de Maoula est de participer à la gestion durable des ressources naturelles. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de surveiller les le massif forestier et de contrôler l'exploitation.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- L'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue,
- Les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives,

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Maoula et les autorités coutumières, le comité de gestion de la forêt régionale de Maoula. Une session de formation sera animée par le service forestier au profit des membres du COGES sur diverses thématiques liées à leurs prérogatives. Des termes de références seront élaborés par le service forestier et soumis à l'appréciation de la mairie de Yaho. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Maoula. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.2. Elaboration de la charte foncière de gestion de la forêt de Maoula

- *Objectifs*

L'objectif recherché est la gestion durable des Forêt régionale de Maoula. De façon spécifique il s'agit de :

Mettre en place par un arrêté du maire (ou président de la délégation spéciale) un comité d'initiative pour l'élaboration de la charte foncière locale en collaboration avec les services techniques compétents (Environnement, Agriculture et Elevage etc.) de Yaho :

- Signer un contrat avec un prestataire privé pour l'élaboration de la charte foncière locale ;
- Elaborer et faire adopter la charte foncière locale par les acteurs locaux de Maoula ;
- Veiller à la validation par délibération du Conseil municipal de la charte foncière élaborée ;
- Veiller à l'approbation de la charte foncière locale validée par le Haut-Commissaire de la province des Balé ;
- Diffuser la charte foncière locale approuvée dans le village de Maoula

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité les résultats suivants :

- Le contrat avec un consultant est établi ;
- La charte foncière locale de la Forêt régionale de Maoula est élaborée ;
- La charte foncière élaborée est validée par le conseil municipal de Yaho et approuvées par le Haut-Commissaire des Balé ;
- La charte foncière approuvée est diffusée à Maoula et à Yaho.

- *Moyens de mise en œuvre*

L'élaboration de la charte foncière de Maoula va nécessiter des moyens financiers pour organiser les différentes concertations entre les acteurs locaux du foncier rural (mairie, CVD, chef de village, chef de terre, etc.) et la prise en charge du consultant pour conduire l'élaboration de la charte foncière locale. Le coût global de l'activité est de **2 600 000 F CFA**

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour le conseil municipal (délégation spéciale) de mobiliser la population de Maoula et de recruter un spécialiste du foncier (consultant) pour conduire le processus d'élaboration de la charte

foncière de la forêt régionale de Maoula. Après l'adoption de la charte foncière par la population de Maoula, la charte devra être validée par le Conseil municipal (délégation spéciale) de Yaho et approuvée par le Haut-Commissaire des Ballé. Elle sera diffusée à Yaho et à Maoula. L'activité sera sous la supervision de l'UCP.

A.2.4. Création d'un COGES du périmètre maraîcher

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES du périmètre maraîcher est de participer à sa gestion durable. Il aura pour rôle de veiller à la bonne répartition des parcelles entre les exploitants ainsi que la gestion de l'eau et l'entretien des infrastructures.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- L'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue,
- Les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives,

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Maoula et les autorités coutumières, le comité de gestion du périmètre maraîcher. Une session de formation seront animées par le service de l'agriculture au profit des membres du COGES sur diverses thématiques liées à leurs prérogatives. Des termes de références seront élaborés par le service de l'agriculture et soumis à l'appréciation de la mairie de Yaho. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Maoula. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.4. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du périmètre maraîcher

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du périmètre maraîcher

- *Résultats attendus*

- Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- Le cahier des charges est élaboré ;
- Le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.5. Création d'un COGES du magasin de stockage des céréales

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES du magasin de stockage des céréales est de contribuer à une meilleure gestion de l'infrastructure.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- L'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue,
- Les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Maoula et les autorités coutumières, le comité de gestion du magasin. Une session de formation sera animée par le service de l'agriculture au profit des membres du COGES sur diverses thématiques liées à leurs prérogatives. Des termes de références seront élaborés par le service de l'agriculture et soumis à l'appréciation de la mairie de Yaho. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Maoula. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.6. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du magasin de stockage

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du magasin de stockage

- *Résultats attendus*

- Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- Le cahier des charges est élaboré ;
- Le cahier de charges est approuvé

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.7. Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES de la plateforme multifonctionnelle est de contribuer à une meilleure gestion de l'infrastructure et des équipements qui y seront installés. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de surveiller le massif forestier et de contrôler l'exploitation.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- L'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- Les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Maoula et les autorités coutumières, le comité de gestion de la plateforme. Une session de formation sera animée par un prestataire à recruter par la mairie, au profit des membres du COGES sur diverses thématiques liées à leurs prérogatives. Des termes de références seront élaborés par le service des services techniques et soumis à l'appréciation de la mairie de Yaho. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Maoula. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.8. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion de la plateforme multifonctionnelle

- *Résultats attendus*

- Un rédacteur du cahier des charges est recruté ;
- Le cahier des charges est élaboré ;
- Le cahier des charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier des charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.9. Création d'un COGES de la piste à bétail

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES de la piste à bétail est de participer à la gestion durable des ressources naturelles. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de surveiller la piste et de contrôler l'exploitation.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- L'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- Les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Maoula et les autorités coutumières, le comité de gestion de la piste à bétail. Une session de formation sera animée par le service de l'élevage au profit des membres du COGES sur diverses thématiques liées à leurs prérogatives. Des termes de références seront élaborés par le service de l'élevage et soumis à l'appréciation de la mairie de Yaho. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Maoula. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.10. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion de la piste à bétail

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion de la piste à bétail

- *Résultats attendus*

- Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- Le cahier des charges est élaboré ;
- Le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.11. Création d'un COGES du forage pastoral à pompe manuelle

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES du forage pastoral est de permettre son entretien et sa bonne utilisation au profit de tous.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- L'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
 - Les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Maoula et les autorités coutumières, le comité de gestion du forage pastoral. Une session de formation sera animée par un technicien au profit des membres du COGES sur diverses thématiques liées à leurs prérogatives. Des termes de références seront élaborés à cet effet et soumis à l'appréciation de la mairie de Yaho. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Maoula. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.12. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du forage pastoral

- *Résultats attendus*

- Un rédacteur du cahier des charges est recruté ;
- Le cahier des charges est élaboré ;
- Le cahier des charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier des charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

4.1.3.2.3. Activités de type 3

Il s'agit des activités liées à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, des activités génératrices de revenus et des activités d'amélioration des conditions de vie des populations à Maoula.

Ces activités devront occuper la population et permettre de réduire la pression sur la forêt. Il s'agit de :

- la réalisation d'un périmètre maraîcher de 2 ha ;
- la production du compost ;
- la construction d'un magasin de stockage de céréales pour le warrantage ;
- la construction d'une plateforme multifonctionnelle ;
- l'acquisition de matériels de transformation des céréales et des PFNL ;
- la réalisation d'une piste à bétail entre Fobiri et Maoula ;
- la réalisation d'un forage pastoral positif équipé de pompe manuelle ;
- la promotion de l'apiculture moderne.

A.3.1. Réalisation d'un périmètre maraîcher de 2 ha

Les sous activités consistent à :

- Réaliser un forage positif à pompe manuelle ;
- tenir un atelier de formations en maraîchage avec 50% de participation des femmes ;
- réaliser une clôture en grillage ;
- réaliser une haie vive sur le périmètre ;
- acquérir du petit matériel de production (pioches, binettes, arrosoirs, brouettes etc.) ;
- acquérir des semences pour les exploitants.
- Confectionner et implanter une pancarte d'indication ;
- Suivre les activités par le service de l'agriculture.

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre aux populations de Maoula de produire des produits maraîchers à partir de leur périmètre pour améliorer leurs revenus et satisfaire leur besoin divers en dehors de l'exploitation des ressources forestières de la forêt régionale.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- Les revenus des exploitants sont améliorés du fait de la culture maraîchère
- Les activités d'orpaillage anarchique ont diminué ;

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite des moyens humains (appui des services techniques déconcentrés, la mobilisation des populations de Maoula), des moyens matériels (pioches, pelles etc.) pour la réalisation des activités et des moyens financiers pour la formation, l'acquisition du matériel pour l'appui aux producteurs. Le coût global de l'activité est de **11 641 500** CFA.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra contractualiser avec une entreprise pour l'aménagement du périmètre maraîcher y compris la réalisation des parcelles, des puits et de la clôture. En concertation avec le CVD de Maoula, la mairie devra identifier les bénéficiaires au nombre de 32 (prendre en compte les jeunes et les femmes) de l'aménagement qui seront formés en maraîchage. La mairie sera chargée de recruter des spécialistes pour assurer les différentes formations. Aussi, par un appel d'offre la mairie se chargera d'acquérir le petit matériel de production, et les semences. Le suivi de cette activité sera assuré par la mairie et le service départemental en charge de l'agriculture. La supervision sera faite par l'UGP.

A.3.2. Production de compost à Maoula

L'exploitation agricole est l'une des causes de la dégradation des ressources forestières. En effet, la pauvreté des sols pousse les paysans à aller vers de nouvelles terres occasionnant ainsi la déforestation. L'enrichissement des terres culturales par du compost va réduire les défriches pour de nouveaux champs. Il est donc capital de former les exploitants afin de leur permettre de produire par eux-mêmes le compost pour leur champ puis les appuyer en petits matériels pour l'exécution de l'activité.

Les sous-activités sont :

- tenir une session de formation sur les techniques de compostage (en fosses et en tas) y compris la prestation des formateurs, la prise en charge des participants et leur rafraîchissement ;
- appuyer les bénéficiaires en petits matériels ;
- réaliser les fosses fumières ;
- Suivre les travaux
- *Objectifs*

L'objectif principale de cette activité est d'accroître les productions agricoles sans occasionner de nouvelles défriches forestières. Il s'agira de former 20 exploitants agricoles de Maoula à la fabrication du compost et de les appuyer pour la réalisation des fosses à compost.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette formation les résultats suivants :

- Les sessions de formations des techniques de compostage (en fosse et en tas) sont tenues ;
- L'acquisition de petit matériel et intrants pour les bénéficiaires.
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de l'activité de formation en compostage requière l'appui technique des services techniques déconcentrés (agriculture et élevage) et l'engagement des producteurs pour la production du compost. La prise en charge du formateur est assurée par la mairie sur le budget de l'activité. Le coût global de l'activité est de **1 580 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre*

La mise en œuvre de l'activité de formation en compostage requière l'appui des services techniques déconcentrés de l'agriculture et de l'élevage et l'engagement des producteurs pour la production du compost. Aussi, l'appui et la mise à la disposition des producteurs du petit matériel de production

(pioches, pelles, brouettes, Ciment pour la stabilisation de la fosse, l'activateur de compost et le Burkina phosphate) devrait permettre la réalisation des fosses. La prise en charge du formateur sera assurée par la collectivité sur le budget de l'activité. L'acquisition du matériel se fera par un fournisseur avec lequel la commune va contractualiser.

A.3.3. Construction d'un magasin de stockage de céréales pour le warrantage

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre aux exploitants d'avoir des infrastructures pour la pratique du warrantage qui permet de pallier aux difficultés d'accès aux céréales dans les périodes de soudures. Il s'agira de façon spécifique de construire un magasin.

- *Résultats attendus*

- Une entreprise de construction est contractualisée ;
- Un bureau de contrôle qualité est contractualisé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement de la population de Maoula, l'accompagnement technique du service en charge de l'agriculture, le suivi de la mairie et des moyens financiers pour la construction de l'infrastructure. Le coût global de l'activité est **6 877 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agit pour la mairie de Yahoo de recruter un prestataire pour construire le magasin dans le village de Maoula et un bureau pour le contrôle qualité. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP. Les bénéficiaires de ce magasin sont environ 500 producteurs et productrices agricoles du village de Maoula.

A.3.4. Construction d'une plateforme multifonctionnelle à Maoula

La plateforme multifonctionnelle est un complexe de bâtiment muni d'équipement de transformation de céréales et de PFNL à fonctionnement solaire. Elle permettra d'occuper les femmes de Maoula et de diminuer leur pression sur la forêt.

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est d'appuyer les activités génératrices des femmes de Maoula dans la transformation des produits forestiers non ligneux. Il s'agit :

- de contractualiser avec une entreprise pour la construction du bâtiment,
- de contractualiser avec un bureau pour le contrôle qualité de la réalisation,

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- Une entreprise d'exécution est contractualisée ;
- Un bureau de contrôle qualité est contractualisé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite la mobilisation des femmes de Maoula, l'accompagnement technique du service technique en charge de l'Environnement et le suivi de la mairie. Elle nécessite

également des moyens financiers pour les recrutements de l'entreprise d'exécution et du bureau de contrôle qualité. Le coût global de l'activité est de **5 850 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter une entreprise chargée de la construction du bâtiment. Aussi, un bureau de contrôle qualité devrait être recruté pour le suivi des travaux. Le bureau de contrôle qualité devra déposer un rapport à la mairie et faire une copie à l'UGP. L'activité sera sous la supervision de l'UGP. Les femmes de Maoula sont les bénéficiaires de cette plateforme.

A.3.5. Acquisition de matériels de transformation des céréales et PFNL pour Maoula

Par cette activité, il s'agira d'équiper le bâtiment de la plateforme multifonctionnelle de Maoula en matériels de transformation de céréales et de PFNL au profit des femmes. Cette activité génératrice de revenus permettra de trouver de l'emploi pour les femmes et de diminuer leur pression sur la forêt régionale de Maoula. Du matériel de transformation tels que : une décortiqueuse, des torrificateurs, des séchoirs solaires, un moulin, etc. seront acquis et installés dans le bâtiment construit à cet effet.

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est d'appuyer les activités génératrices des femmes de Maoula dans la transformation des produits forestiers non ligneux. Il s'agit :

- D'améliorer les revenus des femmes de Maoula ;
- De diminuer la pression sur la forêt régionale de Maoula.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont :

- les revenus des femmes de Maoula sont améliorés;
- la pression sur la forêt régionale de Maoula a diminué;

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite la mobilisation des femmes de Maoula, l'accompagnement technique du Service forestier et le suivi de la mairie. Elle nécessite également des moyens financiers pour l'acquisition du matériel et la réalisation des formations. Le coût global de l'activité est de **5 800 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho d'identifier en collaboration avec le CVD de Maoula, les femmes transformatrices de céréales et de PFNL en vue de participer à la formation et de bénéficier du matériel. L'acquisition du matériel se fera par appel d'offre lancé par la mairie de Yaho. La formation à l'utilisation du matériel sera assurée par le livreur. Le suivi de l'activité sera fait par la mairie et la supervision par l'UGP.

A.3.6. Réalisation d'une piste à bétail entre Fobiri et Maoula

En rappel, la piste à bétail est déjà existante mais ne fait aucun objet de délimitation et de balisage.

Les sous-activités sont :

- Tenir une assemblée générale ;

- Procéder aux levés topographiques ;
- Acquérir et implanter des balises.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est d'empêcher les animaux de traverser la forêt régionale de Maoula et les champs sur leur passage entre Fobiri et Maoula. Ce qui va permettre de réduire les conflits éleveurs-agriculteurs et aussi de préserver les végétaux de part et d'autre de leur passage.

- *Résultats attendus*

Le principal résultat attendu de cette activité est que les conflits éleveurs-agriculteurs sont réduits ;

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite la mobilisation des éleveurs et agriculteurs de Maoula, l'accompagnement technique des services techniques et le suivi de la mairie. Elle nécessite également des moyens financiers pour le recrutement de prestataires et la tenue des assemblées villageoises. Le coût global de l'activité est de **1 300 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho d'organiser une assemblée villageoise avec le concours du CVD de Maoula pour expliquer l'activité et avoir l'adhésion de toute la population à la réalisation des levés et à la pose des balises de la piste. Les levés topographiques seront réalisés par un prestataire privé recruté par la mairie pour la circonstance. De même, la pose des balises sera effectuée par un prestataire accompagné des services techniques (élevage, environnement, agriculture). La supervision de l'activité sera réalisée par l'UCP. Les éleveurs de Maoula, de Fobiri et les transhumants sont les bénéficiaires de cette piste.

A.3.7. Réalisation d'un forage pastoral positif équipé de pompe manuelle

Le village de Maoula est une zone à forte activité pastorale et minière. L'absence d'eau conduit le bétail à s'abreuver dans les marigots d'eau du village avec des risques de pollution au mercure et cyanure. Le forage pastoral pourra contribuer à éviter l'intoxication des animaux par ces produits toxiques et maintenir les animaux hors de la forêt régionale de Maoula.

Les sous-activités sont les suivantes :

- Contractualiser avec une entreprise pour le recherche et foration ;
- Contractualiser avec un bureau pour le contrôle-qualité ;
- Confectionner et implanter un panneau d'indication.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de faciliter l'abreuvement des animaux tout en les éloignant de la Forêt régionale de Maoula.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité que :

- L'eau soit disponible pour l'abreuvement des animaux ;
- La forêt de Maoula soit préservée.

- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La réalisation de cette activité requiert l'engagement des éleveurs pour la bonne utilisation du forage et des moyens financiers pour la réalisation du forage. Le coût global de l'activité est de **7 460 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de recruter une entreprise qualifiée pour la réalisation du forage. Le prestataire devra identifier le meilleur emplacement du forage pour avoir un bon débit. Aussi un bureau de contrôle qualité devra être identifié pour le suivi de la réalisation de l'ouvrage. Le bureau devra transmettre un rapport à la fin de l'activité au maître d'ouvrage qui est la mairie de Yaho. Une copie sera adressée à l'UGP. Le suivi sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.

A.3.8. Promotion de l'apiculture moderne à Maoula

Les sous-activités sont essentiellement :

- Former les acteurs en apiculture moderne ;
- Acquérir des équipements apicoles.

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de promouvoir l'apiculture moderne dans le village de Maoula. Les objectifs spécifiques de cette activité sont :

- renforcer les capacités des apiculteurs à Maoula ;
- diminuer les risques de feux de brousse liés aux méthodes traditionnelles d'exploitation apicole.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont que :

- les capacités des apiculteurs à Maoula sont renforcés;
- les risques de feux de brousse liés aux méthodes traditionnelles d'exploitation apicole ont diminué

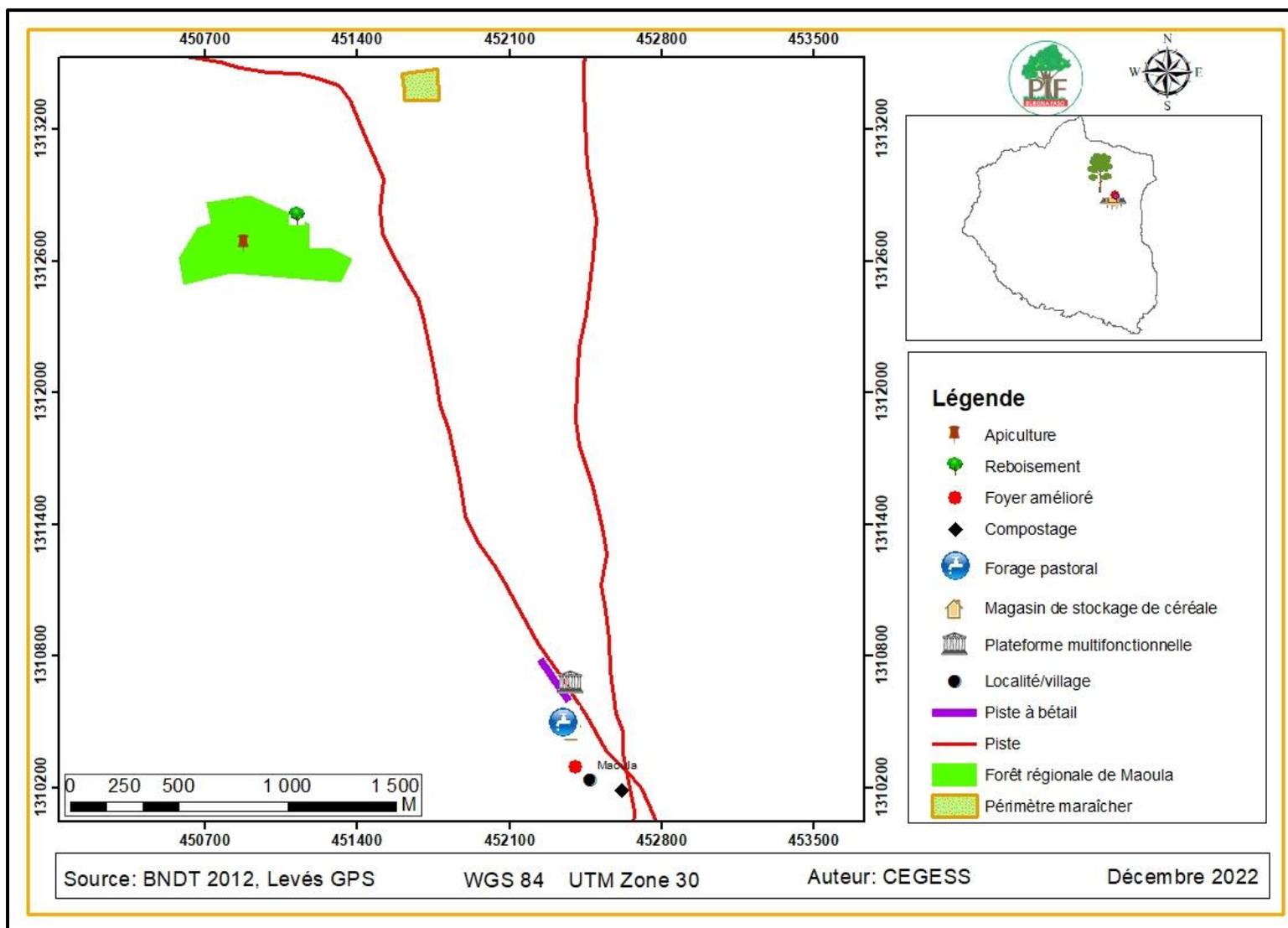
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre des formations nécessite des moyens financiers pour la prise en charge des formateurs et pour l'appui-conseil. Il est de même pour les différentes acquisitions. Le coût global de l'activité est de **3 510 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Les apiculteurs seront identifiés par la mairie de Yaho parmi les pratiquants traditionnels du métier. Des ruchers seront également identifiés dans la forêt de Maoula par le service forestier. Les jeunes seront et les femmes seront impliqués en fonction du besoin exprimé. Ces apiculteurs devront s'engager à appliquer les itinéraires techniques enseignés et à utiliser le matériel de façon efficiente.

Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.



Carte 7: Localisation des investissements PDIC de la FR de Maoula

4.1.3.3. Description des activités liées à la forêt villageoise de Mouni

4.1.3.3.1. Activités de type 1

Il s'agit de préserver la forêt naturelle, assurer une couverture végétale de toutes les aires dénudées et de protéger les sols contre l'érosion. L'objectif de ce type d'activités est de renforcer les capacités de séquestration du carbone de cet espace de conservation à travers les activités de plantations d'arbres.

A.1.1. Réalisation de reboisement dans la forêt villageoise de Mouni (16,04 ha)

Les sous-activités sont :

- Installer une clôture grillagée autour d'une superficie de 2 ha ;
- Acquérir les plants ;
- Réaliser le piquetage ;
- Réaliser la trouaison ;
- Transporter les plants sur le site de plantation ;
- Mettre en terre les plants ;
- Confectionner et implanter une pancarte de signalisation ;
- Suivre les activités par le service de forestier.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de renforcer la capacité de séquestration de carbone de cet espace de conservation à travers une plantation d'arbres pour restaurer des parties dégradées.

- *Résultat attendu*

Le résultat attendu de cette activité est que la capacité de séquestration du carbone a augmenté

- *Moyens de mise en œuvre*

L'exécution de la plantation d'enrichissement dans la forêt villageoise de Mouni va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de plantation.

Le coût global de l'activité est de **3 477 500** FCFA.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Une délimitation de 2 ha sera réalisée par la population riveraine en collaboration avec le service forestier. Le site de plantation devra être protégé par une clôture en grillage afin de minimiser le taux de mortalité qui pourrait être due au passage des animaux. L'installation de la clôture devra être réalisée par un prestataire privé. L'enrichissement de l'espace de conservation se fera avec des espèces productrices de produits forestiers non ligneux (PFNL) en majorité en fonction des préférences des populations de Maoula mais aussi avec les espèces qui tendent à disparaître de la localité afin d'assurer une diversité biologique à la forêt. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués

dans la mise en œuvre de cette activité. La commune devra acquérir les plants avec un fournisseur local et assurer le transport jusqu'au lieu de plantation. La trouaison et la mise en terre seront faites par les populations riveraines en HIMO avec l'appui technique du service forestier de Yaho. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier et le COGES. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP.

A.1.2. Ouverture ou nettoyage manuel des limites de la forêt de Mouni

Les sous-activités sont :

- Baliser la bande à ouvrir à la peinture ;
- Ouvrir/nettoyer les limites de la forêt.
- *Objectif*

L'ouverture des limites d'une forêt permet de bien marquer les limites de cette dernière. Elle a pour objectif d'empêcher toute forme d'empiètement et également de lutter contre les feux de brousse.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- la bande à ouvrir est balisée à la peinture (largeur 4 m et longueur 2 km) ;
- la bande est ouverte manuellement.
- *Moyens de mise en œuvre*

La réalisation effective de cette activité va nécessiter la disponibilité des moyens matériels tels que les pioches, les râteaux et les manchettes pour le nettoyage, des moyens humains et techniques pour la réalisation de l'activité sur le terrain avec l'accompagnement technique du service départemental de l'Environnement. Le coût total pour sa mise en œuvre réussie est de **180 000 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho et le CVD de Mouni devront travailler à la sensibilisation de la population locale. La balise se fera avec l'appui technique du service technique de l'environnement de Yaho et l'agent domanial de la mairie. L'ouverture se fera en HIMO avec la population de Mouni. Pour cette activité aura besoin d'une forte mobilisation des jeunes. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision sera faite par l'UGP.

A.1.3. Réalisation d'une haie-vive sur le périmètre de la forêt de Mouni

Les haies vives contribuent à la conservation et à la restauration des sols, en ralentissant le ruissellement des eaux de pluie réduisant ainsi l'érosion hydrique et éolienne.

Les sous-activités sont :

- Acquérir les plants ;
- Réaliser le piquetage ;
- Réaliser la trouaison ;
- Transporter les plants sur le site de plantation ;
- Mettre en terre les plants.

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de marquer les limites de cette forêt tout en participant à la séquestration du carbone par les plantes mises en terre. Le marquage des limites permet de freiner les empiètements sur l'espace de la forêt. Au total 2000 plants devront être mis en terre sur près de 2 km du périmètre.

- *Résultat attendu*

Il est attendu la mise en terre de 2000 plants sur le périmètre de la forêt villageoise de Mouni. Aussi, 1000 plants sont prévus pour le regarnissage. Un périmètre de 2 km devra être marqué de haie-vive.

- *Moyens de mise en œuvre*

La réalisation de la haie-vive sur le périmètre de la forêt villageoise de Mouni va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de trouaison et de mise en terre. La haie-vive de la forêt villageoise de Mouni se fera avec en majorité avec les acacias et sera réalisée avec l'appui technique du SDE de Yahoo. Le coût global de l'activité est de **1 900 000 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la commune d'acquérir les plants avec un fournisseur et d'assurer le transport jusqu'au site de plantation. Le piquetage sera assuré par le service forestier. La trouaison et la mise en terre des plants seront faites en HIMO avec l'implication des populations de Mouni et sous le contrôle technique du service forestier. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier et les populations riveraines. La supervision des plantations sera assurée l'UGP en collaboration avec le service technique compétent. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués à cette activité.

4.1.3.3.2. Activités de type 2

Il s'agit des activités de renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier. L'ensemble des activités de type 2 se veut participatif et devra réunir tous les acteurs locaux (CVD, chefs coutumiers, services techniques, OSC etc.).

Les activités de type 2 garantissent la préservation et la conservation des ressources forestières afin de permettre à ces espaces de conservation de jouer leur rôle dans la séquestration de carbone.

Les activités de type 2 de la forêt villageoise de Mouni seront consacrées à :

- la création d'un COGES de la forêt villageoise de Mouni ;
- l'élaboration d'une charte de gestion foncière de la forêt ;
- la création d'un COGES du périmètre maraîcher ;
- l'élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du périmètre maraîcher ;
- la création d'un COGES du Parc de vaccination ;
- l'élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du Parc de vaccination ;

- la création d'un COGES pour le forage pastoral ;
- l'élaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral.

A.2.1. Création d'un COGES pour la gestion de la forêt Villageoise de Mouni

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES pour la forêt villageoise de Mouni est de participer à la gestion durable des ressources naturelles. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de surveiller les le massif forestier et de contrôler l'exploitation.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Mouni et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Mouni et les autorités coutumières, le comité de gestion de la forêt villageoise de Mouni. La formation des membres du comité devra être assurée par le service forestier en gestion des ressources forestières. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le chef-lieu de commune à Yaho. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.2. Elaboration de charte foncière de gestion de la forêt villageoise de Mouni

- *Objectifs*

L'objectif recherché est la gestion durable de la forêt villageoise de Mouni. De façon spécifique il s'agit de :

- mettre en place par un arrêté du maire (ou président de la délégation spéciale) un comité d'initiative pour l'élaboration de la charte foncière locale en collaboration avec les services techniques compétents (Environnement, Agriculture et Elevage etc.) de Yaho ;
- signer un contrat avec un prestataire privé pour l'élaboration de la charte foncière locale ;
- élaborer et faire adopter la charte foncière locale par les acteurs locaux de Mouni ;
- veiller à la validation par délibération du Conseil municipal de la charte foncière élaborée ;
- veiller à l'approbation de la charte foncière locale validée par le Haut-Commissaire de la province des Balé ;
- diffuser la charte foncière locale approuvée dans le village de Mouni.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité les résultats suivants :

- le contrat avec un consultant est établi,
 - la charte foncière locale de la Forêt régionale de Mouni est élaborée,
 - la charte foncière élaborée est validée par le conseil municipal de Yaho et approuvées par le Haut-Commissaire des Ballé ;
 - la charte foncière approuvée est diffusée dans la commune de Yaho.
- *Moyens de mise en œuvre*

L'élaboration de la charte foncière de Mouni va nécessiter des moyens financiers pour organiser les différentes concertations entre les acteurs locaux du foncier rural (mairie, CVD, chef de village, chef de terre, etc.) et la prise en charge du consultant pour conduire l'élaboration de la charte foncière locale. Le coût global de l'activité est de **2 600 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour le conseil municipal (délégation spéciale) de mobiliser la population de Mouni avec le concours du CVD et de recruter un spécialiste du foncier (consultant) pour conduire le processus d'élaboration de la charte foncière de la forêt villageoise de Mouni. Après l'adoption de la charte foncière par la population de Mouni, elle devra être validée par le Conseil municipal (délégation spéciale) de Yaho et approuvée par le Haut-Commissaire des Balé. Elle sera diffusée dans toute la commune de Yaho. L'activité sera sous la supervision de l'UGP.

A.2.3. Création d'un COGES du périmètre maraîcher

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES du périmètre maraîcher est de participer à la bonne gestion du périmètre. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de répartir les différentes parcelles du périmètre entre les acteurs et de veiller à l'entretien des ouvrages.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- L'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- Les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Mouni et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Mouni et les autorités coutumières, le comité de gestion du périmètre maraîcher. La formation des membres du comité devra être assurée par le service de l'agriculture. L'assemblée constitutive du COGES et les formations

devront se tenir dans le village de Mouni. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.4. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du périmètre maraîcher

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du périmètre maraîcher.

- *Résultats attendus*

- le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.5. Création d'un COGES du parc de vaccination

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES est la gestion durable de l'infrastructure. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de veiller à l'entretien du parc et de contrôler l'exploitation.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue.
- les membres du COGES sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Mouni et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Mouni et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir à Mouni. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.6. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du parc de vaccination

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du parc de vaccination

- *Résultats attendus*
- le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.7. Création d'un COGES du forage pastoral équipé de pompe manuelle

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES est la gestion durable de l'infrastructure. Il aura pour rôle de sensibiliser la population locale, de veiller à l'entretien du parc et de contrôler l'exploitation.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du COGES sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Mouni et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Mouni et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir à Mouni. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.8. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage pastoral équipé de pompe manuelle

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du forage pastoral

- *Résultats attendus*

- Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- Le cahier des charges est élaboré ;
- Le cahier de charges est approuvé

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

4.1.3.3.3. Activités de type 3

A.3.1. Réalisation d'un périmètre maraîcher (2ha)

Les sous activités consistent à :

- Réaliser un forage positif à pompe manuelle ;
 - tenir un atelier de formations en maraîchage avec 50% de participation des femmes ;
 - réaliser une clôture en grillage ;
 - réaliser une haie vive sur le périmètre ;
 - acquérir du petit matériel de production (pioches, binettes, arrosoirs, brouettes etc) ;
 - acquérir des semences pour les exploitants.
 - Confectionner et implanter une pancarte d'indication ;
 - Suivre les activités par le service de l'agriculture.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre aux populations de Mouni de produire des produits maraîchers à partir de leur périmètre pour améliorer leurs revenus et satisfaire leur besoin divers en dehors de l'exploitation des ressources forestières de la forêt régionale.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- Les revenus des exploitants sont améliorés du fait de la culture maraîchère
- Les activités d'orpaillage anarchique ont diminué ;

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite des moyens humains (appui des services techniques déconcentrés, la mobilisation des populations de Mouni), des moyens matériels (pioches, pelles etc.) pour la réalisation des activités et des moyens financiers pour la formation, l'acquisition du matériel pour l'appui aux producteurs. Le coût global de l'activité est de **11 741 500 CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra contractualiser avec une entreprise pour l'aménagement du périmètre maraîcher y compris la réalisation des parcelles et d'un forage. En concertation avec le CVD de Mouni, la mairie devra identifier les bénéficiaires au nombre de 32 (prendre en compte les jeunes et les femmes) de l'aménagement qui seront formés en maraîchage. La mairie sera chargée de recruter des spécialistes pour assurer les différentes formations. Aussi, par un appel d'offre la mairie se chargera

d'acquérir le petit matériel de production, et les semences. Le suivi de cette activité sera assuré par la mairie et le service départemental en charge de l'agriculture. La supervision sera faite par l'UGP.

A.3.2. Appui à la production de compost à Mouni

L'exploitation agricole est l'une des causes de la dégradation des ressources forestières. En effet, la pauvreté des sols pousse les paysans à aller vers de nouvelles terres occasionnant ainsi la déforestation. L'enrichissement des terres culturales par du compost va réduire les défriches pour de nouveaux champs. Il est donc capital de former les exploitants afin de leur permettre de produire par eux-mêmes le compost pour leur champ puis les appuyer en petits matériels pour l'exécution de l'activité.

Les sous-activités sont :

- tenir une session de formation sur les techniques de compostage (en fosses et en tas) y compris la prestation des formateurs, la prise en charge des participants et leur rafraîchissement ;
 - appuyer les bénéficiaires en petits matériels ;
 - réaliser les fosses fumières ;
 - Suivre les travaux
- *Objectifs*

L'objectif principale de cette activité est d'accroître les productions agricoles sans occasionner de nouvelles défriches forestières. Il s'agira de former 20 exploitants agricoles de Mouni à la fabrication du compost et de les appuyer pour la réalisation des fosses à compost.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette formation les résultats suivants :

- Les sessions de formations des techniques de compostage (en fosse et en tas) sont tenues ;
 - L'acquisition de petit matériel et intrants pour les bénéficiaires.
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de l'activité de formation en compostage requière l'appui technique des services techniques déconcentrés (agriculture et élevage) et l'engagement des producteurs pour la production du compost. La prise en charge du formateur est assurée par la mairie sur le budget de l'activité. Le coût global de l'activité est de **1 580 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre*

La mise en œuvre de l'activité de formation en compostage requière l'appui des services techniques déconcentrés de l'agriculture et de l'élevage et l'engagement des producteurs pour la production du compost. Aussi, l'appui et la mise à la disposition des producteurs du petit matériel de production (pioches, pelles, brouettes, Ciment pour la stabilisation de la fosse, l'activateur de compost et le Burkina phosphate) devrait permettre la réalisation des fosses. La prise en charge du formateur sera assurée par la collectivité sur le budget de l'activité. L'acquisition du matériel se fera par un fournisseur avec lequel la commune va contractualiser.

A.3.3. Promotion de la culture fourragère à Mouni

Les sous-activités sont les suivantes :

- tenir séance de formation en culture fourragère ;
- acquérir des semences fourragère aux profit des producteurs ;
- construire des fenil (lieu de stockage du fourrage) de type double pente en parpaing et tôles.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de contribuer à l'autonomisation des éleveurs à travers la promotion de la culture fourragère. Cela permettra de renforcer la capacité opérationnelle des éleveurs de Mouni dans l'intensification de l'élevage en améliorant la disponibilité du fourrage de qualité pour l'alimentation des animaux.

- *Résultats attendus*
 - Le fourrage de qualité est disponible pour les animaux
 - La pression exercée sur les ressources de la forêt villageoise de Mouni diminuée.
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité va nécessiter la mobilisation des bénéficiaires avec l'appui du conseil communal et du service des ressources animales et la prise en charge des différentes formations des acteurs. Le coût global de cette activité est de **3 100 000 FCFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre*

La mairie de Yaho en concertation avec le service technique de l'élevage et le CVD de Mouni va identifier les bénéficiaires pour l'atelier de formation sur la technique de production et de conservation de fourrage naturel qui va être assurée par un spécialiste du domaine. Il s'agira des semences de graminées ou légumineuses reconnues être très apprécié. Le conseil de collectivité se chargera de son recrutement. L'activité sera supervisée par l'UGP. Les éleveurs de Mouni au nombre de 50 environ sont les bénéficiaires.

A.3.4. Appui aux activités d'élevage au profit des femmes

Le village de Mouni riverain à la forêt villageoise a une forte population féminine en majorité non scolarisée et sans emplois. Elles se donnent donc à l'exploitation anarchique du bois pour surtout la commercialisation. Accompagner cette franche de la population aux activités d'élevage va permettre de réduire la pression sur les ressources forestières de la forêt villageoise.

Les sous-activités sont :

- Construire des bergeries ;
- Acquérir des couples de moutons ;
- Tenir une séance de formation à élevage ovine.
- *Objectif*

L'objectif poursuivi est de permettre aux productrices de Mouni de réaliser des activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins financiers en lieu et place de la vente du bois et réduire la demande

en bois énergie et par conséquent la pression sur la forêt villageoise. Cette activité permet également une stabulation des animaux qui va contribuer à réduire la pression sur l'espace de conservation.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- Les revenus des femmes sont améliorés ;
- La pression exercée sur les ressources de la forêt villageoise de Mouni a baissé.

- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La mise en œuvre de cette activité nécessite l'accompagnement technique des services en charge de l'élevage, le suivi de la mairie et l'engagement des productrices de Mouni. La réalisation de l'activité requiert également des ressources financières pour l'acquisition des moutons ; la construction des bergeries et la formation en technique d'embouche des bénéficiaires. Le coût global de l'activité est de **4 740 500 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yahoo devra en concertation avec le CVD de Mouni, identifier les productrices aptes et dévouées sur la base de critères bien définis les 15 femmes qui bénéficieront de l'appui. Pour permettre la bonne exécution des activités une formation sur les techniques d'embouche bovine et ovine sera organisée à l'intention des bénéficiaires. Ces productrices devront aussi s'engager à suivre, appliquer les itinéraires techniques de l'embouche ovine et les conseils techniques du service d'élevage. La formation sera assurée par le service technique d'élevage grâce à un protocole d'accord signé avec la mairie. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP. 15 femmes de Mouni seront les bénéficiaires de ces ovins.

A.3.5. Réalisation d'un Parc à vaccination à Mouni

Les sous-activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la réalisation du parc de vaccination ;
- Contractualiser avec un bureau pour le contrôle-qualité des travaux ;
- Confection et implanter un panneau d'indication.

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est d'améliorer la santé animale de la localité. Cela permettra d'accroître leurs productivités.

- *Résultats attendus*

Les résultats de cette activité sont entre autres :

- la santé des animaux est améliorée ;
- les revenus des éleveurs sont améliorés.

- *Moyens de mise en œuvre*

Une bonne mise en œuvre réussie de l'activité nécessite l'implication du service technique de l'élevage et l'accompagnement des bénéficiaires. La mairie et le service de l'élevage seront chargés du suivi et

l'UGP de la supervision de l'activité. Le coût global de la réalisation de l'infrastructure est de **7 460 000 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

L'organisation et la gestion de l'activité sera piloté par la mairie avec l'appui des techniciens du domaine et avec la mobilisation des différents acteurs (CVD, éleveurs, service technique) sur le terrain. La contractualisation avec l'entreprise de construction sera faite par la mairie. De même un bureau de contrôle qualité de l'ouvrage devra être contractualisé par la mairie de Yaho. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP. Les bénéficiaires de cette infrastructure sont les éleveurs de Mouni, de Kongoba et les transhumants.

A.3.6. Réalisation d'un Forage pastoral positif équipé de pompe manuelle à Mouni

Le village de Mouni est une zone à forte activité pastorale et minière. L'absence d'eau conduit le bétail à s'abreuver dans les marigots d'eau du village avec des risques de pollution au mercure et cyanure. Le forage pastoral pourra contribuer à éviter l'intoxication des animaux par ces produits toxiques et maintenir les animaux hors de la forêt villageoise de Mouni.

Les sous-activités sont les suivantes :

- Contractualiser avec une entreprise pour le recherche et foration ;
- Contractualiser avec un bureau pour le contrôle-qualité ;
- Confectionner et implanter un panneau d'indication.

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de faciliter l'abreuvement des animaux tout en les éloignant de la Forêt villageoise de Mouni.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité que :

- L'eau soit disponible pour l'abreuvement des animaux ;
- La forêt de Mouni soit préservée.

- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La réalisation de cette activité requiert l'engagement des éleveurs pour la bonne utilisation du forage et des moyens financiers pour la réalisation du forage. Le coût global de l'activité est de **7 560 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de recruter une entreprise qualifiée pour la réalisation du forage. Le prestataire devra identifier le meilleur emplacement du forage pour avoir un bon débit. Aussi un bureau de contrôle qualité devra être identifié pour le suivi de la réalisation de l'ouvrage. Le bureau devra transmettre un rapport à la fin de l'activité au maître d'ouvrage qui est la mairie de Yaho. Une copie sera adressée à l'UGP. Le suivi sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.

A.3.7. Promotion de l'usage des foyers améliorés à 3 pierres de type F3PA à Mouni

Les sous-activité consiste à recruter un formateur pour animer la formation en construction de foyers améliorés et de tenir un atelier de formation aux des femmes de Mouni.

- *Objectifs*

Les objectifs poursuivis sont :

- réduire la consommation en bois-énergie dans le village de Mouni ;
- réduire la pression exercée sur la Forêt villageoise de Mouni en ce qui concerne la coupe du bois-énergie ;

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus sont :

- La consommation du bois est réduite dans le village de Mouni ;
- La pression sur la forêt villageoise de Mouni en matière de coupe de bois de feu a diminué ;

- *Moyens de mise en œuvre*

La promotion des foyers améliorés nécessite la mobilisation des femmes pour l'assemblage des matériaux de construction et des moyens financiers pour l'appui à la construction et la prise en charge du formateur. Le coût global de l'activité est de **700 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agit pour la mairie de Yaho en collaboration avec le service forestier et le CVD de Mouni d'identifier 20 femmes qui bénéficieront de la formation et de l'appui avec du petit matériel (pelle, truelle, pioches, brouettes) pour la construction de foyers améliorés de type 3 pierres (F3PA). Le formateur sera recruté par la mairie. Les femmes bénéficiaires devront s'engager à l'utilisation de foyers améliorés. Le suivi de l'activité sera assuré par le service forestier en collaboration avec la mairie et la supervision par l'UCP.

A.3.9. Promotion de l'apiculture moderne à Mouni

Les sous-activités sont essentiellement :

- Former les acteurs en apiculture moderne ;
- Acquérir des équipements apicoles.

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de promouvoir l'apiculture moderne dans le village de Mouni. Les objectifs spécifiques de cette activité sont :

- renforcer les capacités des apiculteurs à Mouni ;
- diminuer les risques de feux de brousse liés aux méthodes traditionnelles d'exploitation apicole.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont que :

- les capacités des apiculteurs à Mouni sont renforcés;
- les risques de feux de brousse liés aux méthodes traditionnelles d'exploitation apicole ont diminués.

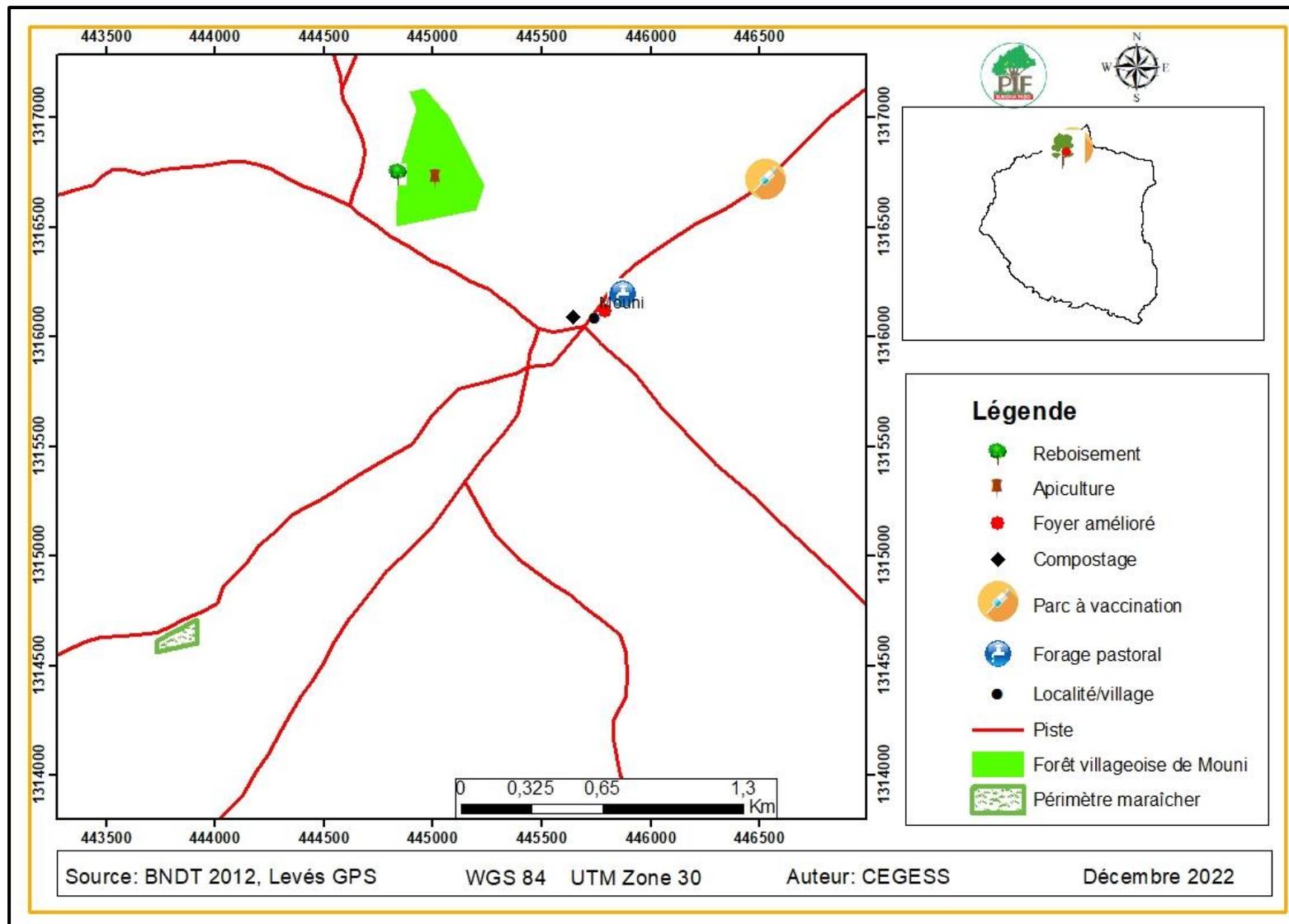
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre des formations nécessite des moyens financiers pour la prise en charge des formateurs et pour l'appui-conseil. Il est de même pour les différentes acquisitions. Le coût global de l'activité est de **3 510 000 F CFA**.

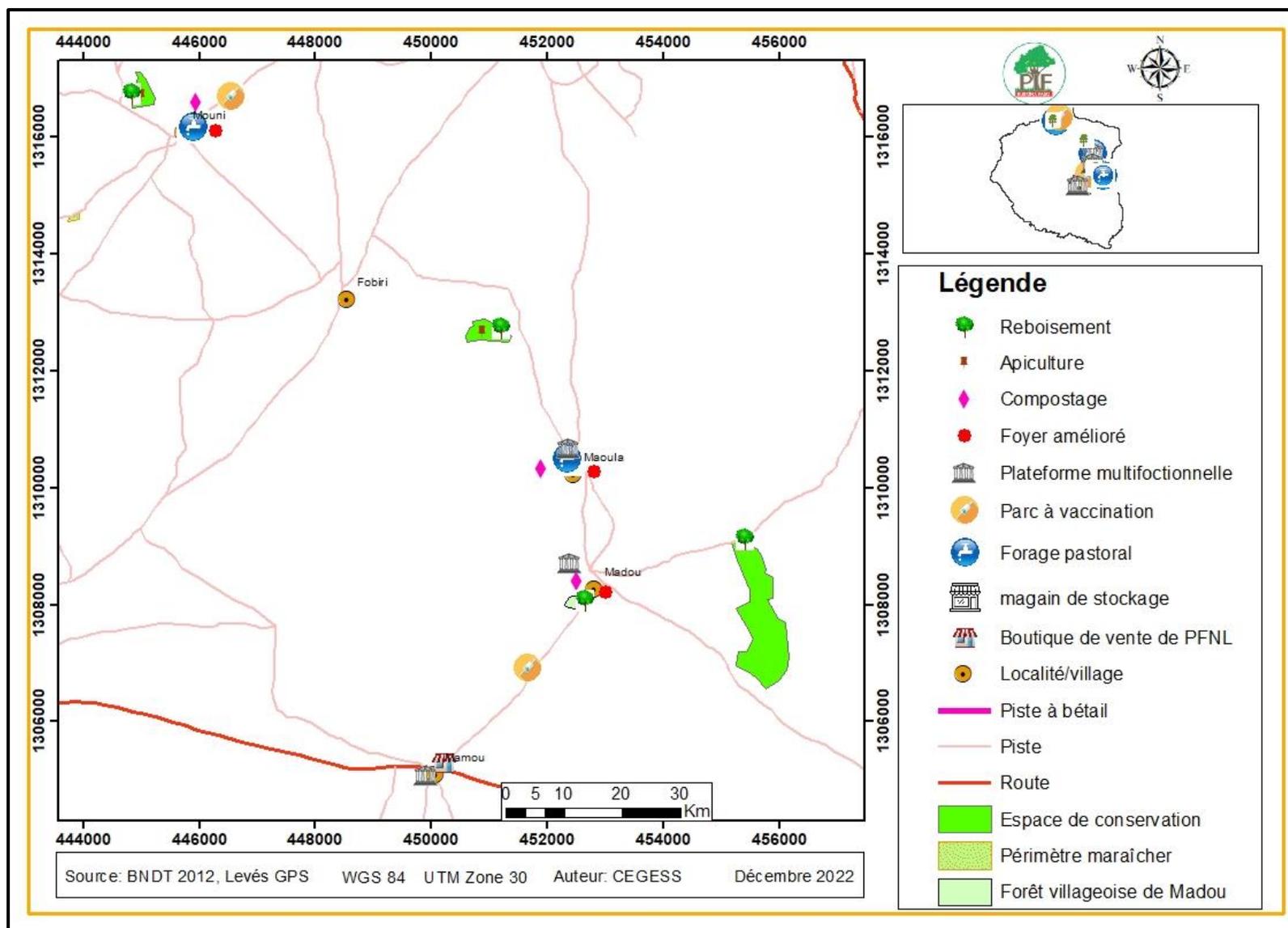
- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Les apiculteurs seront identifiés par la mairie de Yaho parmi les pratiquants traditionnels du métier. Des ruchers seront également identifiés dans la forêt de Mouni par le service forestier. Les jeunes seront et les femmes seront impliqués en fonction du besoin exprimé. Ces apiculteurs devront s'engager à appliquer les itinéraires techniques enseignés et à utiliser le matériel de façon efficiente.

Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.



Carte 8: Localisation des investissements PDIC de la FV de Mouni



Carte 9: Localisation des investissements PDIC de la Commune de Yaho (financement initial)

4.1.4. Budget des activités retenues par espace de conservation

4.1.4.1. Budgets liés à la FS de Lodian

- ❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 1: Budget des activités liées à la FS Lodian (financement initial)

Activités de l'espace de conservation de la forêt sacrée de Lodian (135 ha)						
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sites d'investissement
I	A1.1 Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la Forêt sacrée de Lodian					Madou
	A.1.1.1. Acquérir les plants	Plants	6 000	500	3 000 000	
	A.1.1.2. Réaliser le piquetage	Piquet	6 000	20	120 000	
	A.1.1.3. Réaliser la trouaison	Trous	6 000	50	300 000	
	A.1.1.4. Transporter les plants	Plants	6 000	50	300 000	
	A.1.1.5. Mettre en terre les plants	Plants	6 000	20	120 000	
	A.1.1.6. Réaliser un rregarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	3 000	620	1 860 000	
	Coût total A.1.1				5 700 000	
	A.1.2. Réalisation d'un reboisement dans la Forêt Sacrée de Lodian					Madou
	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	500	4 375	2 187 500	
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1 250	500	625 000	
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250	20	25 000	
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250	50	62 500	
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1 250	50	62 500	
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250	20	25 000	
	A.1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	625	620	387 500	
	A.1.2.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	1	90000	90 000	
	A.1.2.8. Implanter les pancartes de signalisation	Pancartes	1	10000	10 000	
	A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	16	5000	80 000	
	Coût total A.1.2				3 555 000	
	A.1.3 Réaliser un reboisement dans la forêt villageoise de Madou					Madou
	A.1.3.1 Installer une clôture grillagée de protection autour de la forêt	Longueur (m)	1 000	4 375	4 375 000	
	A.1.3.1. Acquérir les plants	Plants	800	500	400 000	
A.1.3.2. Réaliser le piquetage	Piquet	800	20	16 000		

Activités de l'espace de conservation de la forêt sacrée de Lodian (135 ha)						
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sites d'investissement
	A.1.3.3. Réaliser la trouaison	Trous	800	50	40 000	
	A.1.3.4. Transporter les plants	Plants	800	50	40 000	
	A.1.3.5. Mettre en terre les plants	Plants	800	20	16 000	
	A.1.3.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	400	620	248 000	
	A.1.3.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	1	90 000	90 000	
	A.1.3.8. Planter les pancartes de signalisation	Pancartes	1	10000	10000	
	A.1.3.9. Suivi des travaux par le service forestier	Sorties	16	5000	80000	
	Coût total A.1.3				5 315 000	
	Coût total activités type I				14 570 000	
	A.2.1. Création du COGES de la forêt sacrée de Lodian					Madou
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.1				600 000	
	A.2.2. Elaboration de la charte de gestion foncière de la forêt					Madou
	A.2.2.1. Contractualiser avec un consultant	Contrat	1	2 000 000	2 000 000	
	A.2.2.2. Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1	100 000	100 000	
	A.2.2.3. Tenir une session de validation et d'approbation	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.2				2 600 000	
	A.2.3. Création d'un COGES du Parc à vaccination à réhabiliter dans le village de Mamou					Mamou
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.3				600 000	
	A.2.4. Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du parc de vaccination					Mamou
	A.2.4.1. Payer les Honoraires du consultant	Cahier des charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.4.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.4				1 500 000	
	A.2.5. Création d'un COGES du forage pastoral à exhaure solaire dans le village de Madou					Madou
	A.2.5.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.5.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	

Activités de l'espace de conservation de la forêt sacrée de Lodian (135 ha)						
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sites d'investissement
	Coût total A.2.5				600 000	
	A.2.6. Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du du forage pastoral					Madou
	A.2.6.1. Payer les honoraires du consultant	Cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.6.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500000	500 000	
	Coût total A.2.6				1 500 000	
	A.2.7.Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL à Mamou					Mamou
	A.2.7.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.7.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.7				600 000	
	A.2.8.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL à Mamou					Mamou
	A.2.8.1. Payer les honoraires du consultant	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.8.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.8				1 500 000	
	A.2.9.Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle de Madou					Madou
	A.2.9.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.9.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.9				600 000	
	A.2.10.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle de Madou					Madou
	A.2.10.1. Payer les honoraires du consultant	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.10.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.10				1 500 000	
	Coût total activités type II				11 600 000	
	A.3.1 Réhabilitation d'un parc à vaccination					Mamou
	A.3.1.1. Contractualiser avec une entreprise pour la réhabilitation	Contrat	1	3 500 000	3 500 000	
	A.3.1.2.Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle qualité	Contrat	1	195 000	195 000	

Activités de l'espace de conservation de la forêt sacrée de Lodian (135 ha)						
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sites d'investissement
	A.3.1.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.1.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.1				3 755 000	
	A3.2 Réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire					Madou
	A.3.2.1. Contractualiser avec une entreprise pour la réalisation de l'ouvrage	Contrat	1	11 000 000	11 000 000	
	A.3.2.2. Contractualiser avec une entreprise pour contrôle-qualité	Contrat	1	700 000	700 000	
	A.3.2.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.2.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A3.2				11 760 000	
	A.3.3 Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes					Madou
	A.3.3.1. Construire des bergeries	Bergerie	5	300 000	1 500 000	
	A.3.3.2. Acquérir des moutons (05 couples)	Couples	5	170 000	850 000	
	A.3.3.3. Tenir une séance de formation en technique d'élevage	Séance	1	200 000	200 000	
	A.3.3.4. Suivre les activités par le service de l'élevage	Sorties	4	5 000	20 000	
	Coût total A3.3				2 570 000	
	A3.4 Construction d'une plateforme multifonctionnelle à Mamou					Mamou
	A.3.4.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1	5 500 000	5 500 000	
	A.3.4.2. Contractualiser avec une entreprise pour contrôle-qualité	Contrat	1	290 000	290 000	
	A.3.4.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.4.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.5				5 850 000	
	A.3.5. Acquisition de matériels de transformation des PFNL pour Mamou					Mamou
	A.3.5.1. Acquérir une décortiqueuse	Décortiqueuse	1	700 000	700 000	
	A.3.5.2. Acquérir un torréfacteur	Torréfacteur	2	50 000	100 000	
	A.3.5.3. Acquérir un séchoir solaire	Séchoir solaire	1	200 000	200 000	
	A.3.5.4. Former les bénéficiaires à l'utilisation des équipements	Session	1	300 000	300 000	
	A.3.5.4 Acquérir un moulin	Moulin	1	2 000 000	2 000 000	
	A.3.5.5 Acquérir une barateuse	Barateuse	1	200 000	200 000	
	A.3.5.6 Acquérir un concasseur	Concasseur	1	1 000 000	1 000 000	
	A.3.5.7 Acquérir un foyer N°30	Foyer	1	60 000	60 000	
	A.3.5.8 Acquérir 02 marmites (N°30) et 02 fûts (200l)	Marmites et Fûts	4	60 000	240 000	
	A.3.5.9 Acquérir une balance	Balance	1	1 000 000	1 000 000	

Activités de l'espace de conservation de la forêt sacrée de Lodian (135 ha)						
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sites d'investissement
	Coût total A.3.6				5 800 000	
	A.3.6. Installation d'une boutique de vente de PFNL					Mamou
	A.3.6.1 Contactualiser avec une entreprise de construction	Contrat	1	2 500 000	2 500 000	
	A.3.6.2 Contactualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1	140 000	140 000	
	A.3.6.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.6.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.6				2 700 000	
	A.3.7. Mise en place d'une plateforme multifonctionnelle à Madou					Madou
	A.3.7.1. Contratualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1	5 500 000	5 500 000	
	A.3.7.2. Contractualiser avec une entreprise pour contrôle-qualité	Contrat	1	290 000	290 000	
	A.3.7.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.7.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.7				5 850 000	
	A.3.8. Acquisition de matériels de transformation des PFNL pour Madou					Madou
	A.3.8.1. Acquérir des décortiqueuses	Décortiqueuse	1	700 000	700 000	
	A.3.8.2. Acquérir de torrificateur	Torrificateur	2	50 000	100 000	
	A.3.8.3. Acquérir de séchoir solaire	Séchoir solaire	1	200 000	200 000	
	A.3.8.4. Former les bénéficiaires à l'utilisation des équipements	Session	1	500 000	500 000	
	A.3.8.4 Acquérir un moulin	Moulin	1	2 000 000	2 000 000	
	A.3.8.5 Acquérir une barate use	Barate use	1	200 000	200 000	
	A.3.8.6 Acquérir un concasseur	Concasseur	1	1 000 000	1 000 000	
	A.3.8.7 Acquérir un foyer N°30	Foyer	1	60 000	60 000	
	A.3.8.8 Acquérir 02 marmites (N°30) et 02 fûts (200l)	Marmites et Fûts	4	60 000	240 000	
	A.3.8.9 Acquérir une balance	Balance	1	1 000 000	1 000 000	
	Coût total A.3.8				6 000 000	
	A.3.9. Promotion de l'utilisation des foyers améliorés de types 3 pierres (F3PA)					Madou
	A.3.9.1. Payer les honoraires du formateur	Formateur	1	200 000	200 000	
	A.3.9.2. Tenir l'atelier de formations en techniques et pratiques de construction des foyers améliorés	Atelier	1	500 000	500 000	
	Coût total A.3.9				700 000	
	Coût total activités type 3				44 985 000	
	Coût total activités de la Forêt Sacrée de Lodian				71 155 000	

❖ Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de la Forêt sacrée de Lodian

Tableau 2: Budget mesures d'atténuation liées à la FS de Lodian (financement initial)

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	200 000	Mairie ; SD/Environnement
2	Sécurisation de la forêt	Restriction d'accès aux terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	
3	Elaboration de charte de gestion foncière	Restriction d'accès	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie ; SD/Environnement
			Prioriser les propriétaires terriens dans l'identification des bénéficiaires des investissements PDIC/REDD+	-	
4	Réhabilitation du parc à vaccination	Pollution par les déchets biomédicaux lors des séances de vaccination	Collecte des déchets biomédicaux et leur acheminement vers un centre d'incinération	200 000	Mairie ; SD/élevage
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	50 000	SD/Agriculture
		Perte de végétation	Reboisement de compensation	200 000	Service Forestier
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie
5	Réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire	Pollution de l'air pendant les travaux	Sensibilisation des travailleurs de l'entreprise au port de masques	-	Entreprise
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	
		Risque d'accident de travail	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI	-	
6	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	SD/Agriculture

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
7	Mise en place de plateformes multifonctionnelles	Pollution par les résidus issus de la transformation des PFNL	Sensibilisation des populations à la valorisation des résidus dans les champs	-	SD/Agriculture
		Nuisance sonore liés aux bruits des équipements	Sensibilisation des gestionnaires de la plateforme à éviter démarrage nocturne des équipements	-	Mairie et services techniques
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens		Mairie et services techniques
		Risque d'accident de travail	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI		Entreprise
			Dotation des femmes en EPI	100 000	
8	Réalisation d'une boutique de vente de PFNL	Pollutions liées aux emballages des produits	Sensibilisation des populations à l'utilisation des emballages biodégradables et recyclables	-	Mairie ; SD/Environnement
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	-	Mairie ; SD/Environnement
		Risque d'accident de travail	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI		Entreprise
			Dotation des femmes en EPI	100 000	
Coût estimatif total forêt sacrée de Lodian				1 000 000	

4.1.4.2. Budgets liés à la Forêt Régionale de Maoula

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 3: Budget des activités liées à la FR de Maoula (financement initial)

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)							
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement	
I	A1.1. Reboisement dans la forêt					Maoula	
	A.1.1.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	500	4 375	2 187 500		
	A.1.1.1. Acquérir les plants	Plants	1 250	500	625 000		
	A.1.1.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250	20	25 000		
	A.1.1.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250	50	62 500		
	A.1.1.4. Transporter les plants	Plants	1 250	50	62 500		
	A.1.1.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250	20	25 000		
	A1.1.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts) acquisition, transport, mise en terre	Plants	500	620	310000		
	A.1.1.7. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	90 000	90000		
	A.1.1.8. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10 000	10000		
	A.1.1.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	16	5000	80000		
	Coût A1.1					3 477 500	
	A.1.2. Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la forêt						Maoula
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	3 000	500	1 500 000		
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	3 000	20	60 000		
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	3 000	50	150 000		
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	3 000	50	150 000		
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	3 000	20	60 000		
	A1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	1 500	620	930 000		
	Coût total A.1.2					2 850 000	
Coût total activités type1					6 327 500		

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement
II	A2.1. Création du COGES de la forêt					Maoula,Fobiri
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.1				600 000	
	A.2.2.Elaboration d'une charte de gestion foncière					Maoula
	A.2.2.1.Contractualiser avec un consultant	Contrat	1	2 000 000	2 000 000	
	A.2.2.2. Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1	100 000	100 000	
	A.2.2.3. Tenir un atelier de Validation	Atelier	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.2				2 600 000	
	A.2.3.Création d'un COGES du Périmètre maraîcher					Maoula
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.3				600 000	
	A.2.4.Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du Périmètre maraîcher					Maoula
	A.2.4.2. Rédiger le cahier de charges (honoraires du consultant)	Cahier des charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.4.3. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.4				1 500 000	
	A.2.5. Création d'un COGES du magasin de stockage de céréales					Maoula
	A.2.5.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.5.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
Coût total A.2.5				600 000		

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement
	A.2.6.Elaboration d'un cahier des charges du magasin de stockage de céréales					Maoula
	A.2.6.2. Rédiger le cahier de charges (honoraires du consultant)	Cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.6.3. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.6				1 500 000	
	A.2.7.Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle					Maoula
	A.2.7.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.7.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.7				600 000	
	A.2.8.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle					Maoula
	A.2.8.1. Rediger le cahier de charges (honoraires du consultant)	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.8.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.8				1 500 000	
	A.2.9.Création d'un COGES de la piste à bétail					Maoula, Fobiri
	A.2.9.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.9.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.9				600 000	
	A.2.10.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la piste à bétail					Maoula
	A.2.10.1. Rediger le cahier de charges (honoraires du consultant)	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.10.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement
	Coût total A.2.10				1 500 000	
	A.2.11.Création d'un COGES du forage pastoral					Maoula, Fobiri
	A.2.11.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.11.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.11				600 000	
	A.2.12.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du forage pastoral					Maoula
	A.2.12.2. Rédiger le cahier de charges (honoraires du consultant)	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.12.3. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.14				1 500 000	
	Coût total activités type II				13 700 000	
III	A.3.1.Réalisation d'un périmètre maraicher					Maoula
	A.3.1.1. Réaliser un forage positif à pompage manuelle	forage	1	7 000 000	7 000 000	
	A.3.1.2.Tenir des ateliers de formation en maraichage	Atelier	1	300 000	300 000	
	A.3.1.3.Réaliser une clôture grillagée	Longueur (m)	500	4 375	2 187 500	
	A.3.1.4.Réaliser une haie vive (acquérir et mettre 600 plants en terre sur une longueur de 600 mètres)	Plants	600	640	384 000	
	A.3.1.5.Effectuer le labour du site	Superficie (ha)	2	40 000	80 000	
	A.3.1.6. Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Séance	1	50 000	50 000	
	A.3.1.7.Acquérir le petit matériel d'exploitation	Kits	1	500 000	500 000	
	A3.1.8. Acquérir des semences pour 2 ha	Superficie (ha)	2	500 000	1 000 000	
	A.3.1.9. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.1.10. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement
	A.3.1.11. Suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	16	5 000	80 000	
	Coût total A.3.1				11 641 500	
	A3.2. Appui à la production du compost					Maoula,Fobiri
	A.3.2.1. Tenir une session de formation sur les techniques de compostage (en fosses et en tas) y compris la prestation des formateurs, la prise en charge des participants et leur rafraichissement	Session	1	500 000	500 000	
	A.3.2.2. Réaliser les fosses fumières	Fosses	5	-	-	
	A3.2.3 Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kits)	Kits	5	200 000	1 000 000	
	A3.2.4. Suivre les travaux par le service de l'agriculture et de l'élevage	Sorties	16	5 000	80 000	
	Coût total A3.2				1 580 000	
	A3.3. Construction d'un magasin de stockage de céréales pour le warrantage					Maoula
	A.3.3.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1	6 500 000	6 500 000	
	A.3.3.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1	317 000	317 000	
	A.3.3.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.3.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.3				6 877 000	
	A.3.4. Construction d'une plateforme multifonctionnelle					Maoula
	A.3.4.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1	5 500 000	5 500 000	
	A.3.4.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1	290 000	290 000	
	A.3.4.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.4.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.4				5 850 000	

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement
	A.3.5. Acquisition de matériels de transformation des Céréales et PFNL					Maoula
	A.3.5.1. Acquérir une décortiqueuse	Décortiqueuse	1	700 000	700 000	
	A.3.5.2. Acquérir de 02 torréfacteurs	Torréfacteur	2	50 000	100 000	
	A.3.5.3. Acquérir un séchoir solaire	Séchoir solaire	1	200 000	200 000	
	A.3.5.4. Acquérir un moulin	Moulin	1	2 000 000	2 000 000	
	A.3.5.5 Acquérir une barateuse	Barateuse	1	200 000	200 000	
	A.3.5.6 Acquérir un concasseur	Concasseur	1	1 000 000	1 000 000	
	A.3.5.7 Acquérir un foyer N°30	Foyer	1	60 000	60 000	
	A.3.5.8 Acquérir 02 marmites (N°30) et 02 fûts (200l)	Marmites et Fûts	4	60 000	240 000	
	A.3.6.9 Acquérir une balance	Balance	1	1 000 000	1 000 000	
	A.3.5.5. Former les bénéficiaires à l'utilisation des équipements	Session	1	300 000	300 000	
	Coût total A.3.5				5 800 000	
	A.3.6. Réalisation d'une piste à bétail entre Fobiri et Maoula					Maoula,Fobiri
	A.3.6.1. Tenir une assemblée villageoise	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.3.6.2. Réaliser les levées topographiques	Km	3	100 000	300 000	
	A.3.6.3. Acquérir et implanter les balises	Balise	20	45 000	900 000	
	Coût total A.3.6				1 300 000	
	A.3.7. Réalisation d'un forage d'un pastoral positif équipé de pompe manuelle					Maoula
	A.3.7.1. Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration	Contrat	1	7 000 000	7 000 000	
	A.3.7.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1	400 000	400 000	
	A.3.7.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.7.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.7				7 460 000	

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement
	A.3.8. Promotion de l'apiculture moderne					Maoula,Fobiri
	A.3.8.1. Tenir un atelier de formation des femmes et jeunes en apiculture (prise en charge du formateur, collation)	Atelier	1	700 000	700 000	
	A.3.8.2.Acquérir des ruches complètes de type Keyanne	Ruches	50	40 000	2 000 000	
	A.3.8.3. Acquérir des combinaisons voiles	Combinaisons	6	45 000	270 000	
	A.3.8.4. Acquérir des paires de gants combinaisons	Gants	6	6 000	36 000	
	A.3.8.5. Acquérir des paires de bottes	Bottes	6	12 000	72 000	
	A.3.8.6. Acquérir des Abreuvoirs (10litres)	Abreuvoirs	6	6 000	36 000	
	A.3.8.7. Acquérir des enfumoirs	Enfumoirs	2	22000	44000	
	A.3.8.8. Acquérir des lève-cadres	Lève-cadres	6	4500	27000	
	A.3.8.9. Acquérir des cires (kg)	Cires	5	5000	25000	
	A.3.8.10. Acquérir des feuilles de cires	Cires	100	3000	300000	
	Coût total A.3.9				3 510 000	
	Coût total activités type 3				44 018 500	
	Coût total activités de la Forêt régionale de Maoula				64 046 000	

❖ Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de la Forêt régionale de Maoula

Tableau 4: Budget mesures d'atténuation liées à la Forêt régionale de Maoula (financement initial)

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	200 000	Mairie; Service forestier
2	Sécurisation de la forêt	Restriction d'accès aux terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie; Service forestier
3	Elaboration de charte de gestion foncière	Restriction d'accès	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie; Service forestier
			Prioriser les propriétaires terriens dans l'identification des bénéficiaires des investissements PDIC/REDD+	-	
4	Réalisation d'un périmètre maraicher	Déboisement	Appui conseil en agroforesterie (Epargner l'ensemble des ligneux se trouvant sur le site)	250 000	Service forestier
			Reboisement compensatoire		
		Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	50 000	SD/Agriculture
5	Réhabilitation du parc à vaccination	Pollution par les déchets biomédicaux lors des séances de vaccination	Collecte des déchets biomédicaux et leur acheminement vers un centre d'incinération	200 000	Mairie; SD/élevage
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	SD/Agriculture
6	Réalisation d'un forage pastoral	Pollution de l'air pendant les travaux	Sensibilisation des travailleurs de l'entreprise au port de masques	-	Entreprise
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	50 000	SD/Agriculture

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
7	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	50 000	SD/Agriculture
8	Promotion de la culture fourragère	Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation/formation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	100 000	SD/Agriculture
9	Réalisation d'une piste à bétail entre Fobiri et Maoula	Piétinement des animaux	Sensibilisation des pasteurs au respect de la capacité de charge de la piste	-	SD/élevage
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	-	SD/élevage
		Pertes d'arbres	Reboisement compensatoire	100 000	Service forestier
Coût estimatif total forêt Régionale de Maoula				1 100 000	

4.1.4.3. Budget lié à la Forêt villageoise de Mouni

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 5: Budget des activités ordinaires liées la FV de Mouni (Financement initial)

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares environ)							
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement	
I	A1.1. Réalisation de reboisement dans la forêt					FV Mouni	
	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	500	4 375	2 187 500		
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1 250	500	625 000		
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250	20	25 000		
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250	50	62 500		
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1 250	50	62 500		
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250	20	25 000		
	A1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	500	620	310000		
	A.1.2.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	1	90 000	90000		
	A.1.2.8. Implanter les pancartes de signalisation	Pancartes	1	10 000	10000		
	A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	16	5 000	80000		
	Coût A1.1				3 477 500		
	A1.2. Ouverture ou nettoyage manuelles des limites de la forêt					FV Mouni	
	A1.2.1. Baliser la bande à ouvrir à la peinture (acquisition peinture et carburant)	Forfait	Forfait		30 000	30 000	
	A1.2.2. Ouvrir/Nettoyer manuellement les limites	Km	2	75 000	150 000		
	Coût total A.1.2				180 000		
	A.1.3. Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la forêt					FV Mouni	
	A1.3.1. Acquérir les plants	Plants	2000	500	1 000 000		
	A1.3.2. Réaliser le piquetage	Piquet	2000	20	40 000		
	A1.3.3. Réaliser la trouaison	Trous	2000	50	100 000		

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares environ)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement
	A1.3.4. Transporter des plants	Plants	2000	50	100 000	
	A1.3.5. Mettre en terre les plants	Plants	2000	20	40 000	
	A1.3.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	1000	620	620 000	
	Coût total A.1.3				1 900 000	
	Coût total activités type1				5 557 500	
II	A.2.1 Création du COGES de la forêt					Mouni
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.1.2. Former les membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.1				600 000	
	A.2.2.Elaboration d'une charte de gestion foncière					Mouni
	A.2.2.1.Contractualiser avec un consultant	Contrat	1	2 000 000	2 000 000	
	A.2.2.1 Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1	100 000	100 000	
	A.2.2.2. Tenir une session de Validation	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.2				2 600 000	
	A.2.3.Création d'un COGES du Périmètre maraîcher					Mouni
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.3				600 000	
	A.2.4.Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du Périmètre maraîcher					Mouni
	A.2.4.1. Rédiger le cahier de charges (honoraires du consultant)	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.4.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
Coût total A.2.4				1 500 000		

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares environ)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement
	A.2.5.Création d'un COGES du Parc à vaccination					Mouni, Konkoba
	A.2.5.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.5.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.5				600 000	
	A.2.6.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du parc de vaccination					Mouni, Konkoba
	A.2.6.1. Rédiger le cahier de charges (honoraires du consultant)	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.6.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.6				1 500 000	
	A.2.7.Création d'un COGES du forage pastoral à pompe manuelle					Mouni, Konkoba
	A.2.7.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.7.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.7				600 000	
	A.2.8.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du forage pastoral					Mouni, Konkoba
	A.2.8.1. Rédiger le cahier de charges (honoraires du consultant)	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.8.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.8				1 500 000	
	Coût total activités type II				9 500 000	
III	A3.1.Réalisation d'un périmètre maraîcher (2ha)					Mouni
	A.3.1.1. Contractualiser avec une entreprise pour l'aménagement du périmètre	Contrat	1	100 000	100 000	

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares environ)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement
	A.3.1.2. Réaliser un forage positif à pompage manuelle	forage	1	7 000 000	7 000 000	
	A.3.1.3.Tenir des ateliers de formation en maraichage	Atelier	1	300 000	300 000	
	A.3.1.4.Réaliser une clôture grillagée	Longueur (m)	500	4 375	2 187 500	
	A.3.1.5.Réaliser une haie vive (acquérir et mettre 600 plants en terre sur une longueur de 600 mètres)	Plants	600	640	384 000	
	A.3.1.5.Effectuer le labour du site	Superficie (ha)	2	40 000	80 000	
	A.3.1.6. Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Séance	1	50 000	50 000	
	A.3.1.7.Acquérir le petit matériel d'exploitation	Kits	1	500 000	500 000	
	A3.1.8. Acquérir des semences pour 2 ha	Superficie (ha)	2	500 000	1 000 000	
	A.3.1.9. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.1.10. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A.3.1.11. Suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	16	5 000	80 000	
	Coût total A.3.1				11 741 500	
	A3.2. Appui à la production du compost					Mouni et Kongoba
	A.3.2.1. Tenir une session de formation sur les techniques de compostage (en fosses et en tas) y compris la prestation des formateurs, la prise en charge des participants et leur rafraîchissement	Session	1	500 000	500 000	
	A.3.2.2. Réaliser les fosses fumières	Fosses	5	-	-	
	A3.2.3 Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kits)	Kits	5	200 000	1 000 000	
	A3.2.4. Suivre les travaux par le service de l'agriculture et de l'élevage	Sorties	16	5 000	80 000	
	Coût total A.3.2				1 580 000	
	A.3.3. Promotion de la culture fourragère					Mouni et Kongoba

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares environ)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement
	A.3.3.1. Mettre à la disposition des producteurs des semences d'espèces fourragères	Masse (kg)	50	2000	100 000	
	A.3.3.2. Tenir un atelier de formation en culture d'espèces fourragères	Atelier	1	500 000	500 000	
	A.3.3.2. Construire et suivre-contrôler des fenils double pente en parpaing et tôles (lieu de stockage du fourrage)	Fenil	5	500 000	2 500 000	
	Coût total A.3.3				3 100 000	
	A.3.4. Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes					Mouni et Kongoba
	A.3.4.1. Construire et suivre-contrôler des bergeries	Bergerie	10	250 000	2 500 000	
	A.3.4.2. Acquérir des moutons (couples)	Couple	10	170 000	1 700 000	
	A.3.4.3. Tenir une séance de formation en techniques d'élevage	Séances	1	500 000	500 000	
	A.3.4.4. Suivre les activités par le service de l'élevage	Sorties	8	5 000	40 000	
	Coût total A.3.4				4 740 000	
	A.3.5. Réalisation d'un Parc à vaccination					Mouni
	A.3.5.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1	7 000 000	7 000 000	
	A.3.5.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1	400 000	400 000	
	A.3.5.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.5.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.5				7 460 000	
	A.3.6. Réalisation d'un Forage pastoral positif équipé de pompe manuelle					Mouni
	A.3.6.1. Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration	Contrat	1	7 000 000	7 000 000	
	A.3.6.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1	500 000	500 000	

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares environ)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement
	A.3.6.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.6.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.6				7 560 000	
	A.3.7. Promotion de l'usage des foyers améliorés					Mouni et Kongoba
	A.3.7.1. Payer les honoraires du formateur	Formateur	1	200 000	200 000	
	A.3.7.2. Tenir l'atelier de formations en techniques et pratiques de construction des foyers améliorés	Atelier	1	500 000	500 000	
	Coût total A.3.7				700 000	
	A.3.8. Promotion de l'apiculture moderne					Mouni et Kongoba
	A.3.8.1. Tenir un atelier de formation des femmes et jeunes en apiculture (prise en charge du formateur, collation)	Atelier	1	700 000	700 000	
	A.3.8.2. Acquérir des ruches complètes de type Keyanne	Ruches	50	40 000	2 000 000	
	A.3.8.3. Acquérir des combinaisons voiles	Combinaisons	6	45 000	270 000	
	A.3.8.4. Acquérir des paires de gants combinaisons	Gants	6	6 000	36 000	
	A.3.8.5. Acquérir des paires de bottes	Bottes	6	12 000	72 000	
	A.3.8.6. Acquérir des Abreuvoirs (10litres)	Abreuvoirs	6	6 000	36 000	
	A.3.8.7. Acquérir des enfumoirs	Enfumoirs	2	22000	44000	
	A.3.8.8. Acquérir des lève-cadres	Lève-cadres	6	4500	27000	
	A.3.8.9. Acquérir des cires (kg)	Cires	5	5000	25000	
	A.3.8.10. Acquérir des feuilles de cires	Cires	100	3000	300000	
	Coût total A.3.9				3 510 000	
	Coût total activités type 3				40 391 500	
	Coût total activités FV Mouni				55 449 000	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de la Forêt villageoise de Mouni**

Tableau 6: Budget mesures d'atténuation liées à la FV de Mouni (Financement initial)

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	200 000	Mairie ; Service forestier
2	Ouverture manuelle des limites de la forêt	Destruction du sous -bois	Appui conseil à la Coupe sélective des arbres	200 000	Service forestier
			Reboisement de compensation		
3	Sécurisation de la forêt	Restriction d'accès aux terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie ; Service forestier
4	Elaboration de charte de gestion foncière	Restriction d'accès	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie ; Service forestier
			Prioriser les propriétaires terriens dans l'identification des bénéficiaires des investissements PDIC/REDD+	-	
5	Réalisation d'un périmètre maraicher	Déboisement	Appui conseil en agroforesterie (Epargner l'ensemble des ligneux se trouvant sur le site)	50 000	Service forestier
			Reboisement de compensation	200 000	
		Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	-	SD/Agriculture
6	Réalisation d'un parc à vaccination	Déboisement	Sensibilisation de l'entreprise à épargner les éventuels ligneux	-	Service forestier
			Reboisement de compensation	200 000	
		Pollution par les déchets biomédicaux lors des séances de vaccination	Collecte des déchets biomédicaux et leur acheminement vers un centre d'incinération	200 000	Mairie ; SD/élevage

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la Valorisation des déchets des animaux dans les champs	50 000	SD/Agriculture
7	Réalisation d'un forage pastoral	Pollution de l'air pendant les travaux	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI	-	Entreprise
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	SD/Agriculture
		Risques d'accident de travail	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI	-	Entreprise
8	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	SD/Agriculture
9	Promotion de la culture fourragère	Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation/formation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	50 000	SD/Agriculture
		Restriction d'accès à des terres	Sensibilisation des populations		
Coût estimatif total forêt villageoise de Mouni				1 250 000	

4.1.4.4. Budget récapitulatif (financement initial)

Le budget récapitulatif pour la mise en œuvre du PDIC/REDD+ de Yahoo s'élève à 200 000 000 FCFA répartie comme l'indique le tableau 7.

Tableau 7: Budget récapitulatif (financement initial)

Espaces de Conservation	Types d'activités	Coût Total en F CFA
Forêt sacrée de Lodian à Madou	Type 1	14 570 000
	Type 2	11 600 000
	Type 3	44 985 000
	Mesures de sauvegarde	1 000 000
	Total FS de Lodian	72 155 000
Forêt régionale de Maoula	Type 1	6 327 500
	Type 2	13 700 000
	Type 3	44 018 500
	Mesures de sauvegarde	1 100 000
	Total FR de Maoula	65 146 000
Forêt villageoise de Mouni	Type 1	5 557 500
	Type 2	9 500 000
	Type 3	40 391 500
	Mesures de sauvegarde	1 250 000
	Total FV de Mouni	56 699 000
Total activités PDIC/REDD+		194 000 000
Frais de fonctionnement		6 000 000
TOTAL GENERAL		200 000 000

4.2. Financement additionnel

4.2.1 « Contraintes » auxquelles le PDIC REDD + répond

Les contraintes auxquelles le PDIC/REDD + de la commune de Yaho répond, sont la résultante des facteurs climatique et anthropique. Les manifestations des effets de ces facteurs et leur interaction, conduisent à des impacts perceptibles sur le plan environnemental et socio- économique. En effet,

Sur le plan environnemental, les effets néfastes du changement climatique dans la commune de Yaho, exacerbés par les actions anthropiques ont pour conséquences la baisse de la pluviosité, la perte de la biodiversité, l'augmentation des émissions à gaz à effet de serre, la baisse de la productivité des sols etc.

Sur le plan socio-économique, ces impacts se font ressentir à travers les mauvaises conditions de vie des populations de la commune de Yaho. En effet, à la quête du mieux vivre, les populations s'adonnent à des pratiques qui sont en défaveur de la préservation des ressources naturelles. L'orpailleur anarchique est devenu la principale activité des jeunes. Pendant la saison sèche, les femmes et les jeunes en manque d'occupation, se livrent à l'exploitation et à la commercialisation du bois vert, les espaces de conservation deviennent les zones d'accueil des pasteurs à la recherche du pâturage. En hivernage, les exploitants agricoles à la recherche des terres plus productives, empiètent les limites des espaces de conservation.

C'est en cela que le présent PDIC trouve sa pertinence. Il récapitule les besoins réels formulés par les populations à la base, propose des actions opérationnelles budgétisées et sobres en émission de carbone.

4.2.2. Description globale du PDIC / REDD +

4.2.2.1. Objectif général

L'objectif global du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la gestion durable de leurs ressources naturelles.

Plus spécifiquement, le PDIC/REDD+ de la commune de Yaho vise à :

- accroître le potentiel du couvert végétal de la commune par ricochet l'augmentation de la capacité de séquestration du carbone à travers des reboisements ;
- améliorer la gouvernance des ressources naturelles à travers la mise en place de COGES ;
- diversifier les sources de revenus des populations à travers la promotion d'activités génératrices de revenus.

4.2.2.2. Résultats attendus

Les résultats attendus du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho sont :

- le potentiel du couvert végétal de la commune est accru ;
- la gouvernance des ressources naturelles est améliorée ;
- les sources de revenus des populations sont diversifiées.

4.2.2.3. Grandes actions à mener

Dans le cadre du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho, les grandes actions à mener sont les suivantes :

- la réalisation de reboisements ;
- la réalisation d'infrastructures hydro-agricoles ;
- la réalisation d'infrastructures d'élevage d'animaux domestiques ;
- la promotion et la valorisation des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes ;
- le renforcement des capacités techniques et matériels des populations.

4.2.3. Description détaillée des activités du PDIC REDD +

4.2.3.1. Description des activités liées à la forêt sacrée de Lodian

4.2.3.1.1. Activités de type 1

La forêt sacrée de Lodian est une constituée majoritairement de formation ripicoles. Les actions anthropiques couplées aux effets climatiques néfastes ont entraîné la dégradation du couvert végétal de ce massif par endroit. A ce propos, il est prévu la réalisation d'un reboisement d'enrichissement dans ladite forêt.

A.1.1. Réaliser un reboisement d'enrichissement dans la forêt sacrée de Lodian à Madou

Les sous-activités sont :

- Installer une clôture grillagée autour d'une superficie de 2 ha ;
 - Acquérir les plants ;
 - Réaliser le piquetage ;
 - Réaliser la trouaison ;
 - Transporter les plants sur le site de plantation ;
 - Mettre en terre les plants ;
 - Confectionner et implanter une pancarte de signalisation ;
 - Suivre les activités par le service de forestier.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de renforcer la capacité de séquestration de carbone de cet espace de conservation à travers une plantation d'arbres pour restaurer des parties dégradées.

- *Résultat attendu*

Le résultat attendu de cette activité est que 1250 plants sont mis en terre sur une superficie de 5 ha dans la Forêt sacrée de Lodian et sont entretenus de sorte à assurer un taux de réussite important. Les bénéficiaires attendus sont au nombre de 11 532 dont 6 866 femmes et 4 666 jeunes.

- *Moyens de mise en œuvre*

L'exécution de la plantation d'enrichissement dans la forêt sacrée de Lodian va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de plantation.

Le coût global de l'activité est de **4 827 500 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La partie Nord-Ouest de la forêt présente des zones dénudées. Une délimitation de 2 ha sera réalisée par la population riveraine en collaboration avec le service forestier. Le site de plantation devra être protégé par une clôture en grillage afin de minimiser le taux de mortalité qui pourrait être due au passage des animaux. L'installation de la clôture devra être réalisée par un prestataire privé. L'enrichissement de l'espace de conservation se fera avec des espèces productrices de produits forestiers non ligneux (PFNL) en majorité en fonction des préférences des populations de Madou mais aussi avec les espèces qui tendent à disparaître de la localité afin d'assurer une diversité biologique à la forêt. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués dans la mise en œuvre de cette activité. La commune devra acquérir les plants avec un fournisseur local et assurer le transport jusqu'au lieu de plantation. La trouaison et la mise en terre seront faites par les populations riveraines en HIMO avec l'appui technique du service forestier de Yaho. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier et le COGES. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP.

4.2.3.1.2. Activités de type 2

Il s'agit des activités de renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier. L'ensemble des activités de type 2 se veut participatif et devra réunir tous les acteurs locaux (CVD, chefs coutumiers, services techniques, OSC etc.).

Les activités de type 2 de la forêt sacrée de Lodian à Madou seront consacrées à la mise en place de COGES et à l'élaboration de cahiers des charges.

A.2.1. Création du COGES du bas-fond rizicole de 5 ha

- *Objectif*

L'objectif est de permettre une gestion durable et équitable du bas-fond qui sera aménagé.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du COGES sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Madou et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Madou et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure. L'assemblée constitutive du COGES et les formations devront se tenir dans le village de Madou. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.2. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du bas-fond rizicole

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du bas-fond rizicole

- *Résultats attendus*
 - Un rédacteur du cahier de charges est recruté ;
 - Le cahier des charges est élaboré ;
 - Le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

A.2.3. Création d'un COGES du forage pastoral muni de pompe manuelle

- *Objectif*

L'objectif est de permettre une gestion durable et équitable du forage.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du COGES sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Madou et des moyens financiers pour les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Madou et les autorités coutumières, le comité de gestion de l'infrastructure. L'assemblée constitutive du COGES et les

formations devront se tenir dans le village de Madou. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.4. Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du forage

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion du forage.

- *Résultats attendus*

- le rédacteur du cahier de charges est recruté ;
- le cahier des charges est élaboré ;
- le cahier de charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier de charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

4.2.3.1.3. Activités de type 3

Il s'agit des activités liées à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, des activités génératrices de revenus et des activités d'amélioration des conditions de vie des populations à Madou. Ces activités devront occuper la population et permettre de réduire la pression sur la forêt. Il s'agit :

- Aménagement d'un bas-fond rizicole de 5 ha ;
- Réalisation d'un forage positif équipé de pompe manuelle ;
- Appui aux activités d'élevage au profit des femmes.

A.3.1. Aménagement d'un bas-fond rizicole

Les sous-activités sont :

- Contractualiser avec une entreprise pour la réaliser d'une étude technique ;
 - Contractualiser avec une entreprise pour l'aménagement ;
 - Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle- qualité ;
 - Former les riziculteurs sur les bonnes pratiques de riziculture ;
 - Confectionner et implanter une pancarte d'indication ;
 - Suivre les travaux par le service de l'agriculture.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de contribuer à améliorer les conditions alimentaires des population des Madou.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- une étude technique de faisabilité réalisée ;
- 5 ha de bas-fond aménagés ;
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité nécessite des moyens humains (appui des services techniques déconcentrés, la mobilisation des populations de Mouni), des moyens matériels (pioches, pelles etc.) pour la réalisation des activités et des moyens financiers pour la formation, l'acquisition du matériel pour l'appui aux producteurs. Le coût global de l'activité est de **15 610 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yahoo devra contractualiser avec des bureaux pour l'étude technique et l'aménagement et le contrôle qualité des travaux. En concertation avec le CVD de Mouni, la mairie devra identifier les bénéficiaires (prendre en compte les jeunes et les femmes). Le service de l'agriculture animera la session de formation pour profit des rizicultures. Le suivi de cette activité sera assuré par le service en charge de l'agriculture en collaboration avec la mairie et la supervision par l'UGP.

A.3.2. Réalisation d'un forage pastoral positif équipé de pompe manuel à Mamou

Le village de Mamou est une zone à forte activité pastorale. L'absence de point d'eau conduit le bétail dans la forêt sacrée de Lodian qui est traversée par un cours d'eau pour l'abreuvement. Cela a pour conséquences la mutilation des arbres, le piétement de la régénération etc. Il est donc nécessaire d'installer un forage qui puisse maintenir le bétail hors de la forêt afin de préserver la ressource.

Les sous-activités sont les suivantes :

- contractualiser avec une entreprise pour la réalisation du forage ;
- contractualiser avec un bureau pour le contrôle qualité de l'ouvrage et de l'eau ;
- confectionner et implanter une pancarte d'indication.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de faciliter l'abreuvement des animaux tout en les éloignant de la Forêt sacrée de Lodian. Les objectifs spécifiques sont :

- disponibiliser l'eau pour l'abreuvement des animaux de Mamou et des transhumants,
- diminuer la pression animale sur la forêt sacrée de Lodian en attirant les animaux vers la zone du forage.
- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- l'eau pour l'abreuvement du bétail est disponible ;
- la pression animale sur la forêt est diminuée.
- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La réalisation de cette activité requiert l'engagement des éleveurs pour la bonne utilisation du forage et des moyens financiers pour la réalisation et l'équipement du forage. Le coût global de l'activité est de **7 515 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de recruter une entreprise qualifiée pour la réalisation du forage et son équipement en pompe manuel. Le prestataire devra identifier le meilleur emplacement du forage pour avoir un bon débit. Aussi un bureau de contrôle qualité devra être identifié pour le suivi de la réalisation de l'ouvrage. Le forage devrait disposer d'un abreuvoir dans lequel l'eau pompée sera stockée. Le bureau devra transmettre un rapport à la fin de l'activité au maître d'ouvrage qui est la mairie de Yaho. Une copie sera adressée à l'UGP. Le suivi sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP. Les éleveurs de Madou, Mamou et les transhumants seront les bénéficiaires de cette infrastructure.

A.3.3. Appui aux activités d'élevage au profit des femmes

Les villages de Madou et Mamou riverains à la forêt de Lodian ont une forte population féminine dont la majorité non scolarisée et sans emplois. Elles se donnent donc à l'exploitation anarchique du bois pour la commercialisation. Accompagner cette franche de la population aux activités va permettre de réduire la pression sur les ressources forestières de la forêt sacrée de Lodian.

Les sous-activités sont :

- Construire des bergeries ;
- Acquérir des moutons ;
- Tenir une session de formation en élevage ;
- Suivre les activités par le service de l'élevage.

- *Objectifs*

Les objectifs poursuivis sont de permettre aux productrices de Madou et Mamou de réaliser des activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins financiers en lieu et place de la vente du bois et réduire la demande en bois énergie et par conséquent la pression sur la forêt Sacrée de Lodian. Cette activité permet également une stabulation des animaux qui va contribuer à réduire la pression sur l'espace de conservation.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- des bergeries au profit des femmes sont construites,
- 10 couples de moutons sont acquis au profit des femmes,
- une séance de formation sont tenues à l'endroit des femmes

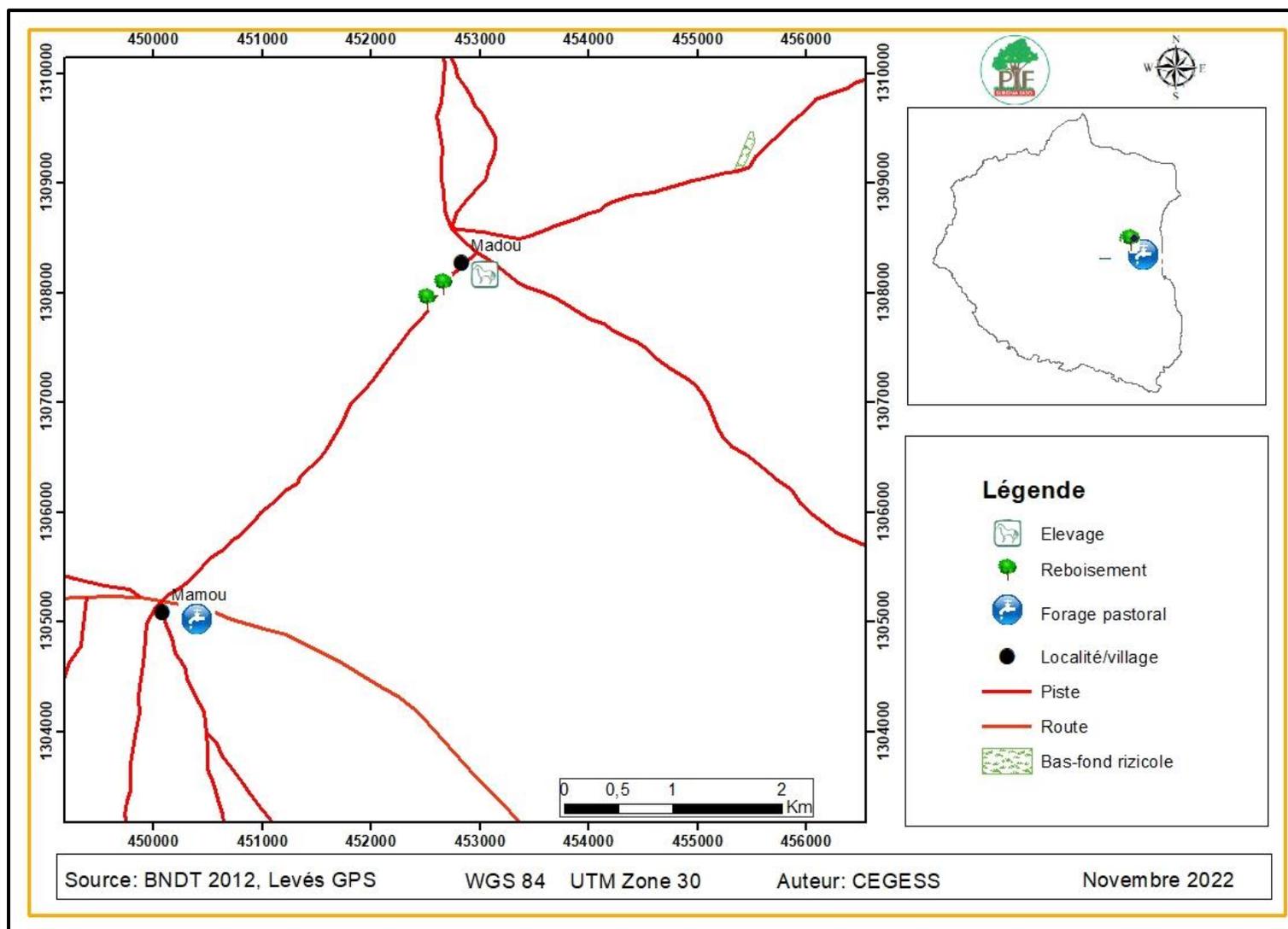
- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La mise en œuvre de cette activité nécessite l'accompagnement technique des services en charge de l'élevage, le suivi de la mairie et l'engagement des productrices de Madou et de Mamou. La réalisation de l'activité requiert également des ressources financières pour l'acquisition des moutons ; la

construction des bergeries et la formation en technique d'embouche des bénéficiaires. Le coût global de l'activité est de **4 940 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra en concertation avec le CVD de Madou et Mamou, identifier les productrices dont 05 à Madou et 05 à Mamou, aptes et dévouées. Pour permettre la bonne exécution de l'activité d'élevage une formation sur les techniques d'embouche bovine et ovine sera organisée à l'intention des bénéficiaires. Ces productrices devront aussi s'engager à suivre, appliquer les itinéraires techniques de l'embouche ovine et bovine et les conseils techniques du service d'élevage. La formation sera assurée par le service technique d'élevage sur la base de termes de référence validés en collaboration avec la mairie. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.



Carte 10 : Localisation des investissements PDIC de la FS de Lodian (financement additionnel)

4.2.3.2 Description des activités liées à la forêt régionale de Maoula

4.2.3.2.1. Activités de type 1

A.1.1. Réalisation d'un reboisement dans la forêt régionale de Maoula

Les sous-activités sont :

- Installer une clôture grillagée autour d'une superficie de 2 ha ;
 - Acquérir les plants ;
 - Réaliser le piquetage ;
 - Réaliser la trouaison ;
 - Transporter les plants sur le site de plantation ;
 - Mettre en terre les plants ;
 - Confectionner et implanter une pancarte de signalisation ;
 - Suivre les activités par le service de forestier.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de renforcer la capacité de séquestration de carbone de cet espace de conservation à travers une plantation d'arbres pour restaurer des parties dégradées.

- *Résultat attendu*

Le résultat attendu de cette activité est que 1250 plants sont mis en terre sur une superficie de 2 ha dans la Forêt régionale de Maoula et sont entretenus de sorte à assurer un taux de réussite important. Les bénéficiaires attendus sont au nombre de 3464 dont 1714 femmes et 1247 jeunes.

- *Moyens de mise en œuvre*

L'exécution de la plantation d'enrichissement dans la forêt régionale de Maoula va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de plantation.

Le coût global de l'activité est de **4 830 000** FCFA.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Une délimitation de 2 ha sera réalisée par la population riveraine en collaboration avec le service forestier. Le site de plantation devra être protégé par une clôture en grillage afin de minimiser le taux de mortalité qui pourrait être due au passage des animaux. L'installation de la clôture devra être réalisée par un prestataire privé. L'enrichissement de l'espace de conservation se fera avec des espèces productrices de produits forestiers non ligneux (PFNL) en majorité en fonction des préférences des populations de Maoula mais aussi avec les espèces qui tendent à disparaître de la localité afin d'assurer une diversité biologique à la forêt. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués dans la mise en œuvre de cette activité. La commune devra acquérir les plants avec un fournisseur local et assurer le transport jusqu'au lieu de plantation. La trouaison et la mise en terre seront faites par les

populations riveraines en HIMO avec l'appui technique du service forestier de Yaho. Le suivi et l'entretien seront assurés par le service forestier et le COGES. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP.

A.1.2. Ouverture/nettoyage manuel des limites de la forêt de Maoula

- *Objectif*

L'ouverture des limites d'une forêt permet de bien marquer les limites de cette dernière. Elle a pour objectif d'empêcher toute forme d'empiètement et également de lutter contre les feux de brousse.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- La bande de 2 km est ouverte manuellement.

- *Moyens de mise en œuvre*

La réalisation effective de cette activité va nécessiter la disponibilisation des moyens matériels tels que les pioches, les râtaux et les manchettes pour le nettoyage, des moyens humains et techniques pour la réalisation de l'activité sur le terrain avec l'accompagnement technique du service départemental de l'Environnement. Le coût total pour sa mise en œuvre réussie est de **100 000 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho et le CVD de Mouni devront travailler à la sensibilisation de la population locale. La balise se fera avec l'appui technique du service technique de l'environnement de Yaho et l'agent domanial de la mairie. L'ouverture se fera en HIMO avec la population de Maoula. Pour cette activité les jeunes doivent se mobiliser fortement. Le suivi de l'activité sera assuré par el service forestier et la supervision sera faite par l'UGP.

4.2.3.2.2. Activités de type 2

A.2.1. Création d'un COGES d'un broyeur polyvalent

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES des broyeurs est de participer à la bonne utilisation de ces outils. Il aura pour rôle de sensibiliser les utilisateurs et veiller à l'application des clauses établies dans le cahier des charges.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Maoula et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Maoula et les autorités coutumières, le comité de gestion des broyeurs. La formation des membres du comité devra être assurée par le livreur de ce matériel. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir dans le village de Maoula. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.2. Elaboration d'un cahier des charges pour les broyeurs polyvalents

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion des broyeurs p

- *Résultats attendus*
 - Un rédacteur du cahier des charges est recruté ;
 - Le cahier des charges est élaboré ;
 - Le cahier des charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier des charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

4.2.3.2.3. Activités de type 3

Il s'agit des activités liées à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, des activités génératrices de revenus et des activités d'amélioration des conditions de vie des populations à Maoula. Ces activités devront occuper la population et permettre de réduire la pression sur la forêt. Il s'agit de:

- la promotion de la culture fourragère ;
- l'appui aux d'activités d'élevage des femmes ;
- l'appui à l'embouche bovine ;
- la promotion de l'apiculture moderne.

A.3.1. Promotion de la culture fourragère à Maoula

Les sous-activités sont :

- Mettre à la disposition des producteurs des semences d'espèces fourragères ;
 - Tenir un atelier de formation en culture d'espèces fourragères ;
 - Acquérir des broyeurs polyvalents ;
 - Suivi du service de l'élevage.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de contribuer à l'autonomisation des éleveurs à travers la promotion de la culture fourragère. Cela permettra de renforcer la capacité opérationnelle des éleveurs de Maoula

dans l'intensification de l'élevage en améliorant la disponibilité du fourrage de qualité pour l'alimentation des animaux.

- *Résultats attendus*
 - 100 kg de semences fourragères sont remis aux bénéficiaires ;
 - 1 atelier de formation en culture fourragère est organisé ;
 - 1 broyeur polyvalent est acquis.
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité va nécessiter la mobilisation des bénéficiaires avec l'appui du conseil communal et du service des ressources animales et la prise en charge des différentes formations des acteurs. Le coût global de cette activité est de **2 590 000 FCFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre*

La mairie de Yaho en concertation avec le CVD de Maoula va identifier les bénéficiaires pour l'atelier de formation sur la technique de production et de conservation de fourrage naturel qui va être assurée par un spécialiste du domaine. La mairie se chargera de son recrutement. Un appel d'offre sera lancé pour l'acquisition du broyeur polyvalent. L'activité sera supervisée par l'UGP. Les éleveurs de Maoula sont les bénéficiaires.

A.3.2. Appui aux activités d'élevage au profit des femmes

Les sous-activités sont :

- Construire des bergeries ;
 - Acquérir des moutons ;
 - Tenir des séances de formation ;
 - Suivi du service de l'élevage.
- *Objectifs*

Les objectifs poursuivis sont de permettre aux productrices de Maoula et de Fobiri de réaliser des activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins financiers en lieu et place de la vente du bois et réduire la demande en bois énergie et par conséquent la pression sur la forêt villageoise. Cette activité permet également une stabulation des animaux qui va contribuer à réduire la pression sur l'espace de conservation.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- 20 bergeries au profit des femmes sont construites ;
 - 20 couples de moutons sont acquis au profit des femmes ;
 - 1 séance de formation est tenue à l'endroit des femmes.
- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La mise en œuvre de cette activité nécessite l'accompagnement technique des services en charge de l'élevage, le suivi de la mairie et l'engagement des productrices de Maoula et de Fobiri. La réalisation de l'activité requiert également des ressources financières pour l'acquisition des moutons ; la

construction des bergeries et la formation en technique d'embouche des bénéficiaires. Le coût global de l'activité est de **9 920 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yahoo devra en concertation avec le CVD de Maoula, identifier les productrices aptes et dévouées sur la base de critères bien définis les 20 femmes qui bénéficieront de l'appui. Pour permettre la bonne exécution des activités une formation sur les techniques d'embouche bovine et ovine sera organisée à l'intention des bénéficiaires. Ces productrices devront aussi s'engager à suivre, appliquer les itinéraires techniques de l'embouche ovine et les conseils techniques du service d'élevage. La formation sera assurée par le service technique d'élevage grâce à un protocole d'accord signé avec la mairie. Le suivi de l'activité sera assuré par le service de d'élevage en collaboration avec la mairie et la supervision par l'UGP. 20 femmes de Maoula et de Fobiri seront les bénéficiaires de ces ovins.

A.3.3. Appui à l'embouche bovine

Les sous-activités consistent à :

- Construire des étables ;
- Tenir un atelier de formation des bénéficiaires :
- Acquérir 10 bœufs ;
- Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kit) ;
- Suivi du service de l'élevage.

- *Objectifs*

Les objectifs poursuivis sont de permettre aux producteurs de Maoula d'intensifier leur système d'élevage afin contribuer à réduire la pression sur l'espace de conservation.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- 10 étables sont construites ;
- 10 bœufs sont acquis ;
- 1 séance de formation est tenue.

- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La mise en œuvre de cette activité nécessite l'accompagnement technique des services en charge de l'élevage, le suivi de la mairie et l'engagement des producteurs de Maoula. La réalisation de l'activité requiert également des ressources financières pour l'acquisition des bœufs ; la construction d'étables et la formation en technique d'embouche des bénéficiaires. Le coût global de l'activité est de **10 340 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yahoo devra en concertation avec le CVD de Maoula, identifier les producteurs aptes et dévoués sur la base de critères bien définis les 10 producteurs qui bénéficieront de l'appui. Pour permettre la bonne exécution des activités une formation sur les techniques d'embouche bovine et ovine sera organisée à l'intention des bénéficiaires. Ces producteurs devront aussi s'engager à suivre,

appliquer les itinéraires techniques de l'embouche bovine et l'appui conseil du service d'élevage. La formation sera assurée par le service technique d'élevage grâce à un protocole d'accord signé avec la mairie. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.

A.3.4. Promotion de l'apiculture moderne à Maoula

Les sous-activités sont essentiellement :

- Former les acteurs en apiculture moderne ;
- Acquérir des équipements apicoles.
- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de promouvoir l'apiculture moderne dans le village de Maoula. Les objectifs spécifiques de cette activité sont :

- renforcer les capacités des apiculteurs à Maoula ;
- diminuer les risques de feux de brousse liés aux méthodes traditionnelles d'exploitation apicole.
- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont que :

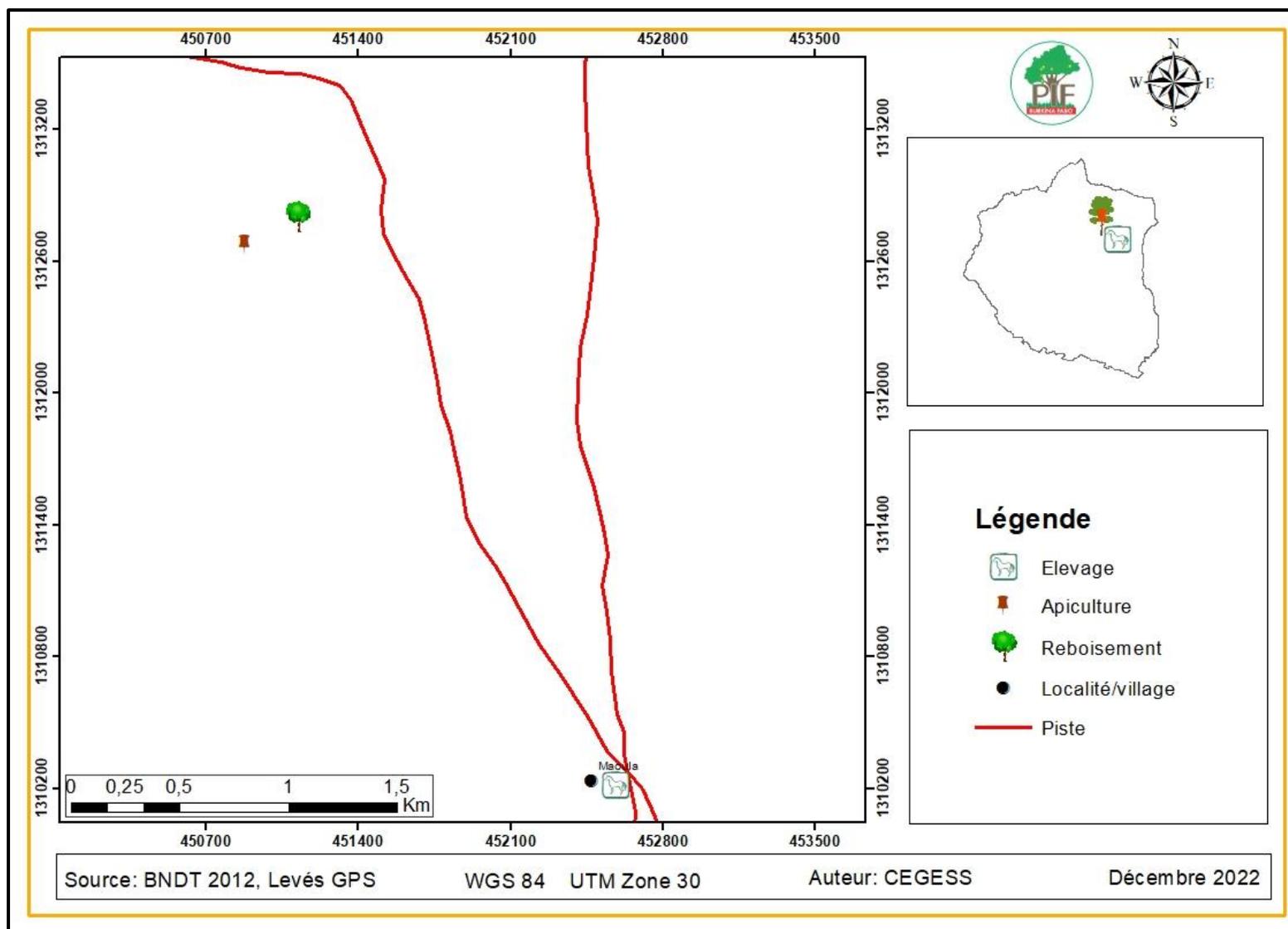
- les capacités des apiculteurs à Maoula sont renforcés;
- les risques de feux de brousse liés aux méthodes traditionnelles d'exploitation apicole ont diminués
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre des formations nécessite des moyens financiers pour la prise en charge des formateurs et pour l'appui-conseil. Il est de même pour les différentes acquisitions. Le coût global de l'activité est de **3 590 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Les apiculteurs seront identifiés par la mairie de Yaho parmi les pratiquants traditionnels du métier. Des ruchers seront également identifiés dans la forêt de Maoula par le service forestier. Les jeunes seront et les femmes seront impliqués en fonction du besoin exprimé. Ces apiculteurs devront s'engager à appliquer les itinéraires techniques enseignés et à utiliser le matériel de façon efficiente.

Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.



Carte 11: Localisation des investissements PDIC de la FR de Maoula (financement additionnel)

4.2.3.3. Description des activités liées à la forêt villageoise de Mouni

4.2.3.3.1. Activités de type 1

A.1.1. Réalisation de reboisement dans la forêt villageoise de Mouni

Les sous-activités sont :

- Installer une clôture grillagée autour d'une superficie de 2 ha ;
 - Acquérir les plants ;
 - Réaliser le piquetage ;
 - Réaliser la trouaison ;
 - Transporter les plants sur le site de plantation ;
 - Mettre en terre 1250 plants ;
 - Confectionner et implanter une pancarte de signalisation ;
 - Suivre les activités par le service de forestier.
- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de renforcer la capacité de séquestration de carbone de cet espace de conservation à travers une plantation d'arbres pour restaurer des parties dégradées.

- *Résultat attendu*

Le résultat attendu de cette activité est que la capacité de séquestration du carbone a augmenté

- *Moyens de mise en œuvre*

L'exécution de la plantation d'enrichissement dans la forêt villageoise de Mouni va nécessiter des moyens matériels (pioches, pelles, barre à mines etc.), financiers pour l'acquisition des plants et une mobilisation des populations riveraines pour les activités de plantation.

Le coût global de l'activité est de **5 227 500** FCFA.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Une délimitation de 2 ha sera réalisée par la population riveraine en collaboration avec le service forestier. Le site de plantation devra être protégé par une clôture en grillage afin de minimiser le taux de mortalité qui pourrait être due au passage des animaux. L'installation de la clôture devra être réalisée par un prestataire privé. L'enrichissement de l'espace de conservation se fera avec des espèces productrices de produits forestiers non ligneux (PFNL) en majorité en fonction des préférences des populations de Maoula mais aussi avec les espèces qui tendent à disparaître de la localité afin d'assurer une diversité biologique à la forêt. Il est à noter que les femmes et les jeunes seront fortement impliqués dans la mise en œuvre de cette activité. La commune devra acquérir les plants avec un fournisseur local et assurer le transport jusqu'au lieu de plantation. La trouaison et la mise en terre seront faites par les populations riveraines en HIMO avec l'appui technique du service forestier de Yaho. Le suivi et

l'entretien seront assurés par le service forestier et le COGES. La supervision de l'activité est assurée par l'UGP.

A.1.2. Entretien manuel des limites de la forêt de Mouni

- *Objectif*

L'entretien des limites d'une forêt permet de bien marquer les limites de cette dernière. Elle a pour objectif d'empêcher toute forme d'empiètement et également de lutter contre les feux de brousse.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- La bande de 2 km, est entretenue manuellement.

- *Moyens de mise en œuvre*

La réalisation effective de cette activité va nécessiter la disponibilisation des moyens matériels tels que les pioches, les râtaux et les manchettes pour le nettoyage, des moyens humains et techniques pour la réalisation de l'activité sur le terrain avec l'accompagnement technique du service départemental de l'Environnement. Le coût total pour sa mise en œuvre réussie est de **40 000 FCFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho et le CVD de Mouni devront travailler à la sensibilisation de la population locale. L'entretien se fera en HIMO avec la population de Mouni avec l'appui technique du service forestier. Pour cette activité aura besoin d'une forte mobilisation des jeunes. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UCP.

4.2.3.3.2. Activités de type 2

A.2.1. Création d'un COGES des broyeurs polyvalents

- *Objectifs*

L'objectif de la mise en place du COGES des broyeurs est de participer à la bonne utilisation de ces outils. Il aura pour rôle de sensibiliser les utilisateurs et veiller à l'application des clauses établies dans le cahier des charges.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus pour la mise en place du COGES sont :

- l'assemblée constitutive de mise en place du comité est tenue ;
- les membres du comité sont formés sur leurs prérogatives.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requiert l'engagement des populations de Mouni et des moyens financiers pour la formation, les rencontres périodiques de concertation et le suivi de la mairie. Le coût global de l'activité est de **600 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra mettre en place en collaboration avec le CVD de Mouni et les autorités coutumières, le comité de gestion des broyeurs. La formation des membres du comité devra être assurée par le livreur de ce matériel. L'assemblée constitutive du COGES et la formation devront se tenir dans le village de Mouni. Les membres du COGES devront être représentés par au moins 30% de femmes. La supervision de l'activité sera assurée par l'UGP.

A.2.2. Elaboration d'un cahier des charges pour les broyeurs polyvalents

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de permettre une meilleure gestion des broyeurs.

- *Résultats attendus*
 - un rédacteur du cahier des charges est recruté ;
 - le cahier des charges est élaboré ;
 - le cahier des charges est approuvé.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité requière la mobilisation des moyens financiers. Le budget global de l'activité est de **1 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Il s'agira pour la mairie de Yaho de recruter un rédacteur du cahier des charges. Après rédaction, le cahier des charges sera soumis à l'approbation de la collectivité.

4.2.3.3.3. Activités de type 3

A.3.1. Promotion de la culture fourragère à Mouni

Les sous-activités sont :

- Mettre à la disposition des producteurs des semences d'espèces fourragères ;
- Tenir un atelier de formation en culture d'espèces fourragères ;
- Acquérir des broyeurs polyvalents ;
- Suivi du service de l'élevage.

- *Objectif*

L'objectif de cette activité est de contribuer à l'autonomisation des éleveurs à travers la promotion de la culture fourragère. Cela permettra de renforcer la capacité opérationnelle des éleveurs de Mouni dans l'intensification de l'élevage en améliorant la disponibilité du fourrage de qualité pour l'alimentation des animaux.

- *Résultats attendus*
 - 100 kg de semences fourragères sont remis aux bénéficiaires ;
 - 1 atelier de formation en culture fourragère est organisé ;
 - 1 broyeur polyvalent est acquis.

- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre de cette activité va nécessiter la mobilisation des bénéficiaires avec l'appui du conseil communal et du service des ressources animales et la prise en charge des différentes formations des acteurs. Le coût global de cette activité est de **2 590 000 FCFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre*

La mairie de Yaho en concertation avec le CVD de Mouni va identifier les bénéficiaires pour l'atelier de formation sur la technique de production et de conservation de fourrage naturel qui va être assurée par un spécialiste du domaine. La mairie se chargera de son recrutement. Un appel d'offre sera lancé pour l'acquisition du broyeur polyvalent. L'activité sera supervisée par l'UGP. Les éleveurs de Mouni et de Kongoba sont les bénéficiaires.

A.3.2. Appui aux activités d'élevage au profit des femmes de Mouni

Les sous-activités sont :

- Construire des bergeries ;
- Acquérir des moutons ;
- Tenir des séances de formation ;
- Suivi du service de l'élevage.

- *Objectifs*

Les objectifs poursuivis sont de permettre aux productrices de Mouni de réaliser des activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins financiers en lieu et place de la vente du bois et réduire la demande en bois énergie et par conséquent la pression sur la forêt villageoise. Cette activité permet également une stabulation des animaux qui va contribuer à réduire la pression sur l'espace de conservation.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- 15 bergeries au profit des femmes sont construites ;
- 15 couples de moutons sont acquis au profit des femmes ;
- 1 séance de formation est tenue à l'endroit des femmes.

- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La mise en œuvre de cette activité nécessite l'accompagnement technique des services en charge de l'élevage, le suivi de la mairie et l'engagement des productrices de Mouni et Kongoba. La réalisation de l'activité requiert également des ressources financières pour l'acquisition des moutons ; la construction des bergeries et la formation en technique d'embouche des bénéficiaires. Le coût global de l'activité est de **7 500 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra en concertation avec les CVD de Mouni et Kongoba, identifier les productrices 10 à Mouni et 5 Kongoba, aptes et dévouées. Pour permettre la bonne exécution des activités une formation sur les techniques d'embouche bovine et ovine sera organisée à l'intention des bénéficiaires.

Ces productrices devront aussi s'engager à suivre, appliquer les itinéraires techniques de l'embouche ovine et les conseils techniques du service d'élevage. La formation sera assurée par le service technique d'élevage grâce à un protocole d'accord signé avec la mairie. Le suivi de l'activité sera assuré par le service de d'élevage en collaboration avec la mairie et la supervision par l'UGP. 15 femmes de Mouni et de Kongoba seront les bénéficiaires de ces ovins.

A.3.3. Appui à l'embouche bovine

Les sous-activités consistent à :

- Construire des étables ;
 - Tenir un atelier de formation des bénéficiaires :
 - Acquérir 15 bœufs ;
 - Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kit) ;
 - Suivi du service de l'élevage.
- *Objectifs*

Les objectifs poursuivis sont de permettre aux producteurs de Mouni et Konkoba d'intensifier leur système d'élevage afin contribuer à réduire la pression sur l'espace de conservation.

- *Résultats attendus*

Il est attendu de cette activité :

- 15 étables sont construites ;
 - 15 bœufs sont acquis ;
 - 1 séance de formation est tenue.
- *Moyens de mise en œuvre de l'activité*

La mise en œuvre de cette activité nécessite l'accompagnement technique des services en charge de l'élevage, le suivi de la mairie et l'engagement des producteurs de Mouni et de Kongoba. La réalisation de l'activité requiert également des ressources financières pour l'acquisition des bœufs ; la construction d'étables et la formation en technique d'embouche des bénéficiaires. Le coût global de l'activité est de **8 790 000 F CFA**.

- *Stratégie de la mise en œuvre de l'activité*

La mairie de Yaho devra en concertation avec les CVD de Mouni et Kongoba (10 à Mouni et 05 à Konkoba), identifier les producteurs aptes et dévoués les 15 producteurs qui bénéficieront de l'appui. Pour permettre la bonne exécution des activités une formation sur les techniques d'embouche bovine et ovine sera organisée à l'intention des bénéficiaires. Ces producteurs devront aussi s'engager à suivre, appliquer les itinéraires techniques de l'embouche bovine et l'appui conseil du service d'élevage. La formation sera assurée par le service technique d'élevage grâce à un protocole d'accord signé avec la mairie. Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.

A.3.4. Promotion de l'apiculture moderne à Mouni

Les sous-activités sont essentiellement :

- Former les acteurs en apiculture moderne ;

- Acquérir des équipements apicoles.

- *Objectifs*

L'objectif de cette activité est de promouvoir l'apiculture moderne dans le village de Mouni. Les objectifs spécifiques de cette activité sont :

- renforcer les capacités des apiculteurs à Mouni ;
- diminuer les risques de feux de brousse liés aux méthodes traditionnelles d'exploitation apicole.

- *Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette activité sont que :

- les capacités des apiculteurs à Mouni sont renforcés;
- les risques de feux de brousse liés aux méthodes traditionnelles d'exploitation apicole ont diminués

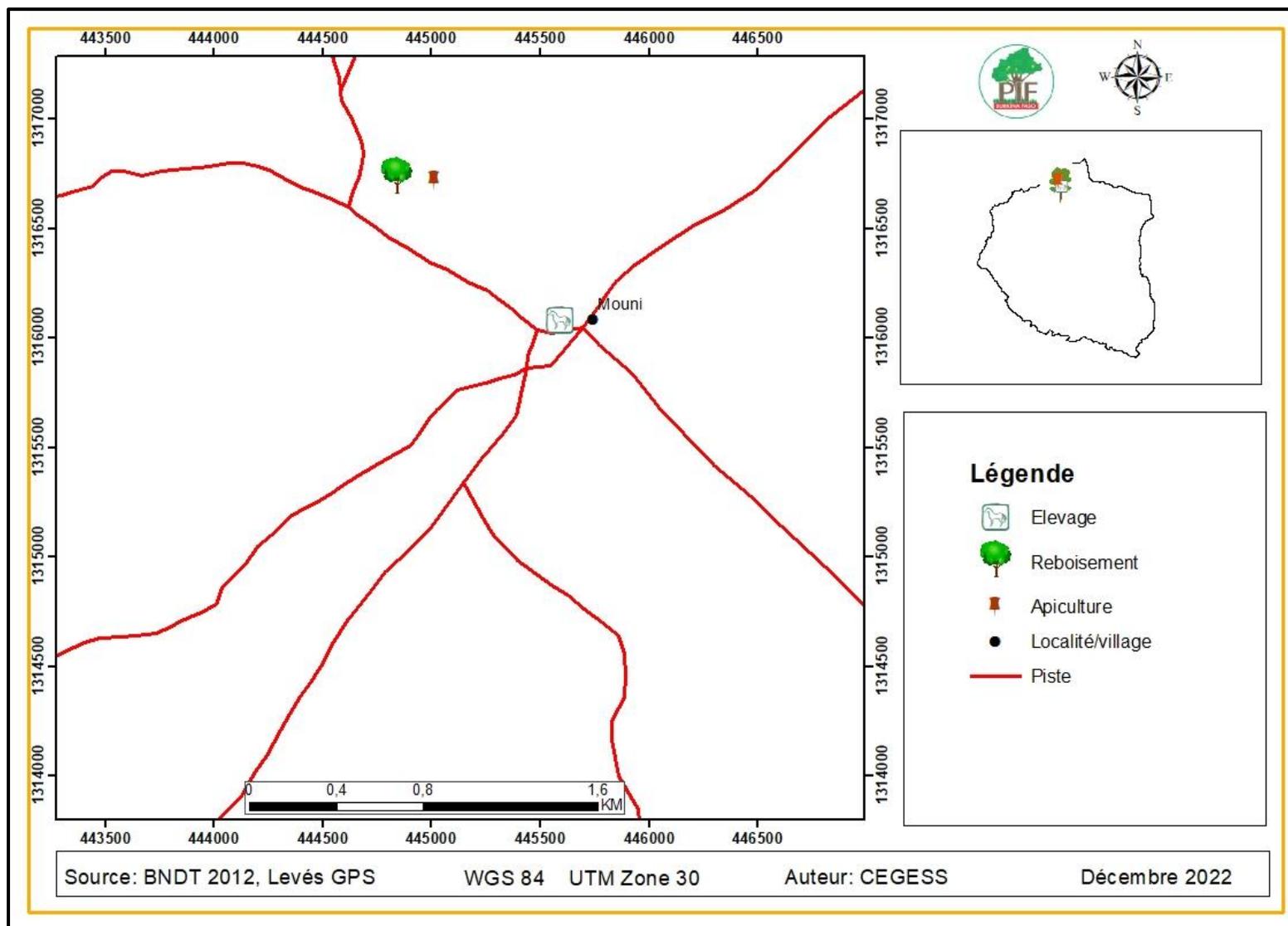
- *Moyens de mise en œuvre*

La mise en œuvre des formations nécessite des moyens financiers pour la prise en charge des formateurs et pour l'appui-conseil. Il est de même pour les différentes acquisitions. Le coût global de l'activité est de **3 590 000 F CFA**.

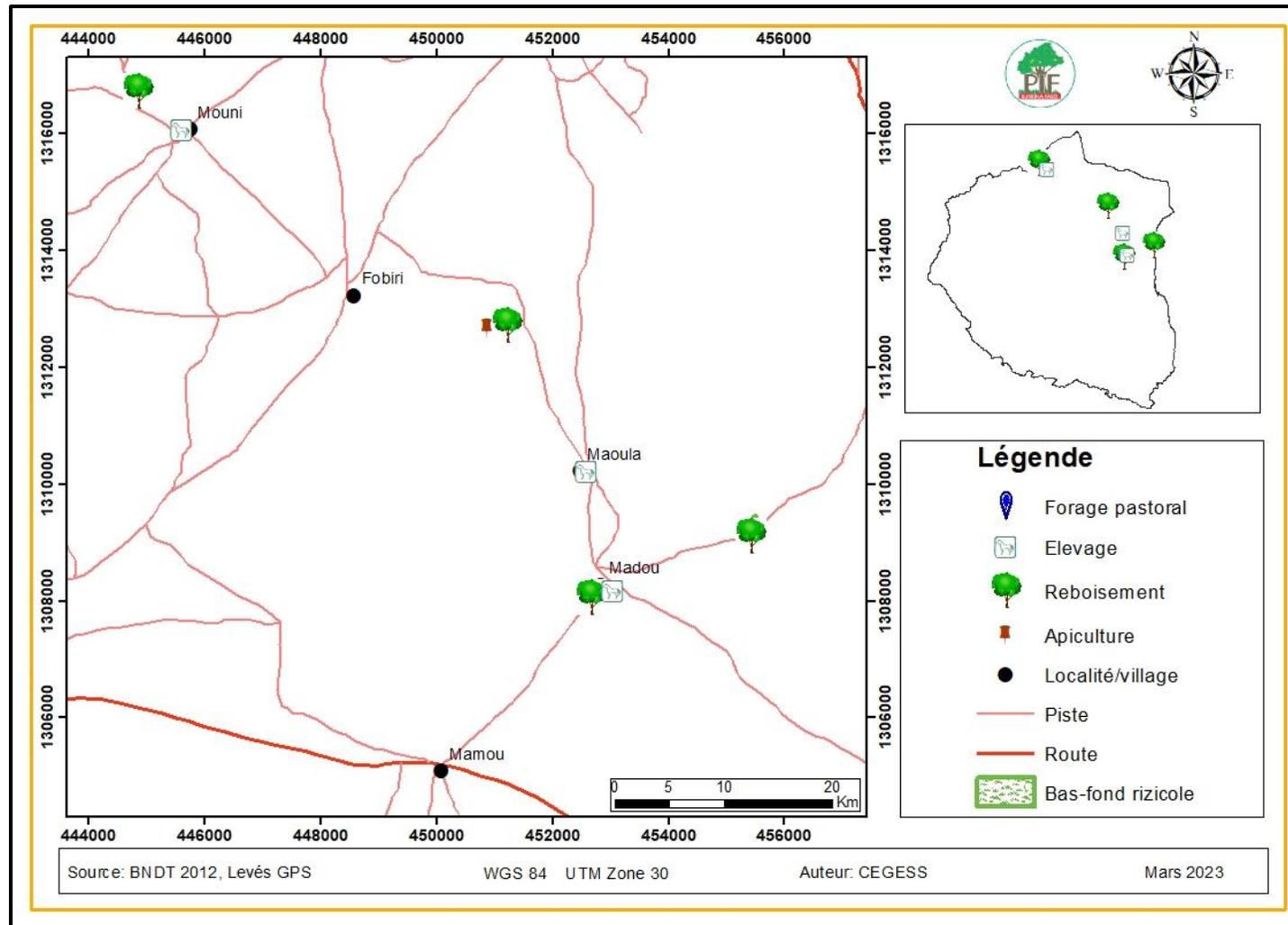
- *Stratégie de mise en œuvre de l'activité*

Les apiculteurs seront identifiés par la mairie de Yaho parmi les pratiquants traditionnels du métier. Des ruchers seront également identifiés dans la forêt de Mouni par le service forestier. Les jeunes seront et les femmes seront impliqués en fonction du besoin exprimé. Ces apiculteurs devront s'engager à appliquer les itinéraires techniques enseignés et à utiliser le matériel de façon efficiente.

Le suivi de l'activité sera assuré par la mairie et la supervision par l'UGP.



Carte 12: Localisation des investissements PDIC de la FV de Mouni (financement additionnel)



Carte 13: Localisation des investissements PDIC de la commune de Yaho (financement additionnel)

4.2.4. Budget des activités retenues par espace de conservation

4.2.4.1. Forêt sacrée de Lodian

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 8: Budget des activités ordinaires liées à la FS de Lodian (financement additionnel)

Activités de l'espace de conservation de la forêt sacrée de Lodian (135 ha)							
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sites d'investissement	
I	A.1.1. Réalisation d'un reboisement dans la FS de Lodian					Madou	
	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	800	4 375	3 500 000		
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1 250	500	625 000		
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250	20	25 000		
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250	50	62 500		
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1 250	50	62 500		
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250	20	25 000		
	A.1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts), acquisition, transport, trouaison, mise en terre	Plants	625	620	387 500		
	A.1.2.7. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	90000	90 000		
	A.1.2.8. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10 000		
	A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sortie	8	5000	40 000		
		Coût total A.1.1				4 827 500	
	Coût total activités type I				4 827 500		
II	A2.1. Création du COGES du bas-fond rizicole					Madou	
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000		
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000		
		Coût total A.2.1				600 000	
	A.2.2. Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du bas-fond rizicole						
	A.2.2.1. Payer les Honoraires du consultant	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000		
A.2.2.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000			
	Coût total A.2.3				1 500 000		

Activités de l'espace de conservation de la forêt sacrée de Lodian (135 ha)						
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sites d'investissement
	A.2.3.Création d'un COGES du forage pastoral à pompe manuel à Mamou					Mamou
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000	
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.3				600 000	
	A.2.4.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du forage pastoral					Mamou
	A.2.4.1. Payer les Honoraires du consultant	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.4.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.4				1 500 000	
	Coût total activités type II				4 200 000	
	A.3. 1 Aménagement d'un bas-fond rizicole de 5 ha					Sincoudoudia/Madou
III	A.3.1.1. Contractualiser avec une entreprise pour la réaliser d'une étude technique	Contrat	1	2 000 000	2 000 000	
	A.3.1.2. Contractualiser avec une entreprise pour l'aménagement	Superficie (ha)	5	2 500 000	12 500 000	
	A.3.1.3. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle- qualité	Contrat	1	710 000	710 000	
	A.3.1.4. Former les riziculteurs sur les bonnes pratiques de riziculture	session	1	300 000	300 000	
	A.3.1.5. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.1.6. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	A.3.1.7. Suivi du service de l'agriculture	Sorties	8	5000	40000	
	Coût total A.3.1				15 610 000	
	A3.2 Réalisation d'un forage pastoral positif équipé d'une pompe manuelle à Mamou					Mamou
	A.3.2.1. Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration	Contrat	1	7 000 000	7 000 000	
	A.3.2.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle -qualité	Contrat	1	455 000	455 000	
	A.3.2.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	50 000	50 000	
	A.3.2.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1	10000	10000	
	Coût total A.3.2				7 515 000	
	A.3.3 Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes					Madou
A.3.3.1. Construire des bergeries	Bergerie	10	300 000	3 000 000		
A.3.3.2. Acquérir des moutons (10 couples)	Couples	10	170 000	1 700 000		

Activités de l'espace de conservation de la forêt sacrée de Lodian (135 ha)						
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Sites d'investissement
	A.3.3.3. Tenir une session de formation sur les techniques d'élevages de moutons	Séances	1	200 000	200 000	
	A.3.3.4.Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	5 000	40 000	
	Coût total A3.3				4 940 000	
	Coût total activités type III				28 065 000	
	Coût total FS Lodian additionnel				37 092 500	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de la Forêt sacrée de Lodian**

Tableau 9: Budget mesures d'atténuation liées à la FS de Lodian (financement additionnel)

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts/risques potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (F CFA)	Responsables de mise en œuvre
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	100 000	Mairie, Service forestier
2	Aménagement de bas-fond rizicole	Déboisement	Appui conseil en agroforesterie (Epargner l'ensemble des ligneux se trouvant sur le site) Reboisement compensatoire	200 000	Service forestier
		Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	-	Service de l'agriculture
3	Réalisation d'un forage pastoral Positif	Pollution de l'air pendant les travaux	Doter les ouvriers d'EPI	-	Entreprise
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	Service de l'élevage
4	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	Service de l'élevage
Coût estimatif total forêt sacrée de Lodian				300 000	

4.2.4.2. Forêt régionale de Maoula

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 10: Budget des activités ordinaires liées à la FR de Maoula

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)							
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement	
I	A1.1. Reboisement dans la forêt					Maoula	
	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	800	4 375	3 500 000		
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1 250	500	625 000		
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250	20	25 000		
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250	50	62 500		
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1 250	50	62 500		
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250	20	25 000		
	A1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts) acquisition, transport, trouaison, mise en terre	Plants	625	620	390 000		
	A.1.2.7. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1	90000	90 000		
	A.1.2.8. Planter les pancartes de signalisation	Pancartes	1	10000	10 000		
	A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	8	5000	40 000		
	Coût total A.1.1					4 830 000	
	A.1.2. Ouverture manuelle des limites de la forêt						Maoula
	A.1.2.1. Réaliser les travaux d'ouverture	Km	2	50 000	100 000		
Coût total A.1.2.					100 000		
Coût total activités type I					4 930 000		
II	A.2.1. Création d'un COGES des broyeurs polyvalents					Maoula	
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000		
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000		
	Coût total A.2.1					600 000	
	A.2.2. Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion des broyeurs polyvalents						
A.2.2.1. Payer les Honoraires du consultant	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000			

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement
	A.2.2.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.4				1 500 000	
	Coût total activités type II				2 100 000	
III	A.3.1. Promotion de la culture fourragère					Maoula
	A.3.1.1. Mettre à la disposition des producteurs des semences d'espèces fourragères	Masse (kg)	100	2000	200 000	
	A.3.1.2. Tenir un atelier de formation en culture d'espèces fourragères	Atelier	1	500 000	500 000	
	A.3.1.3. Acquérir des broyeurs polyvalents	Broyeur	1	1 850 000	1 850 000	
	A.3.1.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	5 000	40 000	
	Coût total 3.1.				2 590 000	
	A.3.2 Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes					Maoula
	A.3.2.1. Construire des bergeries	Bergerie	20	300 000	6 000 000	
	A.3.2.2. Acquérir des moutons	Couples	20	170 000	3 400 000	
	A.3.2.3. Tenir des séances de formation	Séances	1	500 000	500 000	
	A.3.2.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	4	5 000	20 000	
	Coût total A3.2				9 920 000	
	A.3.3 Appui aux producteurs pour l'embouche bovine					
	A3.3.1. Construire des étables	Etables	10	200 000	2 000 000	
	A3.3.2. Tenir des ateliers de formation des bénéficiaires	Ateliers	1	500 000	500 000	
	A3.3.3 Acquérir les bœufs	Bœufs	10	250 000	2 500 000	
	A.3.3.4 Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kit)	Kits	10	100 000	1 000 000	
	A.3.3.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	5 000	40 000	
	Coût total A.3.3				6 040 000	
	A.3.4. Promouvoir l'apiculture moderne					Maoula, Fobiri
	A.3.4.1. Tenir un atelier de formation des femmes et jeunes en apiculture (prise en charge du formateur, collation)	Atelier	1	700 000	700 000	
A.3.4.2. Acquérir des ruches complètes de type Keyanne	Ruches	50	40 000	2 000 000		
A.3.4.3. Acquérir des combinaisons voiles	Combinaisons	6	45 000	270 000		

FORET REGIONALE DE MAOULA (21 hectares environs)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu de l'investissement
	A.3.4.4. Acquérir des paires de gants combinaisons	Gants	6	6 000	36 000	
	A.3.4.5. Acquérir des paires de bottes	Bottes	6	12 000	72 000	
	A.3.4.6. Acquérir des Abreuvoirs (10litres)	Abreuvoirs	6	6 000	36 000	
	A.3.4.7. Acquérir des enfumoirs	Enfumoirs	2	22000	44000	
	A.3.4.8. Acquérir des lève-cadres	Lève-cadres	6	4500	27000	
	A.3.4.9. Acquérir des cires (kg)	Cires	5	5000	25000	
	A.3.4.10. Acquérir des feuilles de cires	Cires	100	3000	300000	
	A.3.4.7.Suivi du service de l'élevage et du service forestier	Sorties	16	5 000	80 000	
	Coût total A.3.4				3 590 000	
	Coût total activités type III				22 140 000	
Coût total activités FR Maoula additionnel					29 170 000	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de la Forêt régionale de Maoula**

Tableau 11: Budget mesures d'atténuation liées à la FR de Maoula (financement additionnel)

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts/risques potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	100 000	Mairie ; Service forestier
2	Ouverture/nettoyage manuelle des limites de la forêt	Destruction du sous -bois	Appui conseil à la Coupe sélective des arbres	-	Service forestier
			Reboisement de compensation	200 000	
3	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes et d'embouche bovine	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	Service de l'élevage
4	Promotion de la culture fourragère	Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation/formation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	-	Service l'agriculture
Coût estimatif total forêt régionale de Maoula				300 000	

4.2.4.3. Forêt villageoise de Mouni

❖ Budget des activités ordinaires

Tableau 12: Budget des activités ordinaires liées à la FV de Mouni (additionnel)

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares)							
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement	
I	A1.1. Reboisement dans la forêt					FV Mouni	
	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	800	4 375	3 500 000		
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1 250	500	625 000		
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250	20	25 000		
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250	50	62 500		
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1 250	50	62 500		
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250	20	25 000		
	A1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	625	620	387 500		
	A.1.2.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	5	90000	450 000		
	A.1.2.8. Implanter les pancartes de signalisation	Pancartes	5	10000	50 000		
	A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	8	5000	40 000		
	Coût A1.1					5 227 500	
	A.1.2. Entretien manuelle des limites de la Forêts						
	A.1.2.1. Réaliser les travaux d'ouverture	km	2	20 000	40 000		
	Coût total A.1.2.					40 000	
Coût total activités type I					5 267 500		
II	A.2.1. Création d'un COGES des broyeurs polyvalents					Mouni	
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	100 000	100 000		
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	500 000	500 000		

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement
	Coût total A.2.1				600 000	
	A.2.2.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion des broyeurs polyvalents					Mouni
	A.2.2.1. Payer les Honoraires du consultant	cahier de charges	1	1 000 000	1 000 000	
	A.2.2.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	500 000	500 000	
	Coût total A.2.4				1 500 000	
	Coût total activités type II				2 100 000	
III	A.3.1. Promotion de la culture fourragère					Mouni
	A.3.1.1. Mettre à la disposition des producteurs des semences d'espèces fourragères	Masse (kg)	100	2000	200 000	
	A.3.1.2. Tenir un atelier de formation en culture d'espèces fourragères	Atelier	1	500 000	500 000	
	A.3.1.3. Acquérir des broyeurs polyvalents	Broyeur	1	1 850 000	1 850 000	
	A.3.1.4.Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	5 000	40 000	
	Coût total 3.1.				2 590 000	
	A.3.2 Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes					Mouni
	A.3.2.1.Construire des bergeries	Bergerie	15	300 000	4 500 000	
	A.3.2.2.Acquérir des moutons	Couples	15	170 000	2 550 000	
	A.3.2.3. Tenir des séances de formation	Séances	1	430 000	430 000	
	A.3.2.4.Suivi du service de l'élevage	Sorties	4	5 000	20 000	
	Coût total A3.2				7 500 000	
	A.3.3 Appui aux producteurs pour l'embouche bovine					Mouni
	A3.3.1. Construire des étables	Etables	15	200 000	3 000 000	
	A3.3.2. Tenir des ateliers de formation des bénéficiaires	Ateliers	1	500 000	500 000	
A3.3.3 Acquérir les bœufs	Bœufs	15	250 000	3 750 000		
A.3.3.4 Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kit)	Kits	15	100 000	1 500 000		

Forêt villageoise de Mouni (16 hectares)						
Types d'activités	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Lieu d'investissement
	A.3.3.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	5 000	40 000	
	Coût total A.3.3				8 790 000	
	A.3.4. Promouvoir l'apiculture moderne					Mouni
	A.3.4.1. Tenir un atelier de formation des femmes et jeunes en apiculture (prise en charge du formateur, collation)	Atelier	1	700 000	700 000	
	A.3.4.2. Acquérir des ruches complètes de type Keyanne	Ruches	50	40 000	2 000 000	
	A.3.4.3. Acquérir des combinaisons voiles	Combinaisons	6	45 000	270 000	
	A.3.4.4. Acquérir des paires de gants combinaisons	Gants	6	6 000	36 000	
	A.3.4.5. Acquérir des paires de bottes	Bottes	6	12 000	72 000	
	A.3.4.6. Acquérir des Abreuvoirs (10litres)	Abreuvoirs	6	6 000	36 000	
	A.3.4.7. Acquérir des enfumoirs	Enfumoirs	2	22000	44000	
	A.3.4.8. Acquérir des lève-cadres	Lève-cadres	6	4500	27000	
	A.3.4.9. Acquérir des cires (kg)	Cires	5	5000	25000	
	A.3.4.10. Acquérir des feuilles de cires	Cires	100	3000	300000	
	A.3.4.7. Suivi du service de l'élevage et du service forestier	Sorties	16	5 000	80 000	
	Coût total A.3.4				3 590 000	
	Coût total activités type III				22 470 000	
	Coût total activités FV Mouni additionnel				29 837 500	

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de la Forêt villageoise de Mouni**

Tableau 13: Budget mesures d'atténuation liées à la FV de Mouni (financement additionnel)

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts/risques potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	100 000	Mairie ; Service forestier
2	Entretien manuelle des limites de la forêt	Destruction du sous -bois	Appui conseil à la Coupe sélective des arbres	-	Service forestier
			Reboisement de compensation	200 000	
3	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes et d'embouche bovine	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	Service de l'élevage
4	Promotion de la culture fourragère	Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation/formation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	-	Service de l'élevage
Coût estimatif total forêt villageoise de Mouni				300 000	

4.2.4.4. Budget récapitulatif (financement additionnel)

Le budget global pour la mise en œuvre de la phase additionnel du PDIC/REDD+ de Yaho est estimé à 100 000 000 FCFA (tableau 14)

Tableau 14: Budget récapitulatif (financement additionnel)

Espaces de Conservation	Types d'activités	Coût Total en F CFA
Forêt sacrée de Lodian à Madou	Type 1	4 827 500
	Type 2	4 200 000
	Type 3	28 065 000
	Mesures de sauvegarde	300 000
	Total FS de Lodian	37 392 500
Forêt régionale de Maoula	Type 1	4 930 000
	Type 2	2 100 000
	Type 3	22 140 000
	Mesures de sauvegarde	300 000
	Total FR de Maoula	29 470 000
Forêt villageoise de Mouni	Type 1	5 267 500
	Type 2	2 100 000
	Type 3	22 470 000
	Mesures de sauvegarde	300 000
	Total FV de Mouni	30 137 500
Total activités PDIC/REDD+		97 000 000
Frais de fonctionnement		3 000 000
TOTAL GENERAL		100 000 000

5. Résultats attendus

5.1. Financement initial

5.1.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+

Au terme de la mise en œuvre du présent PDIC de Yaho, 12 257 personnes dont 6 866 femmes, 5321 hommes, 4666 jeunes et 70 personnes déplacées internes (PDI) seront bénéficiaires d'au moins une des activités. Le tableau suivant indique la répartition des bénéficiaires par activité.

Tableau 15: Répartition des bénéficiaires par activités principales

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
Forêt sacrée de Lodian à Madou	Type 1	Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la Forêt sacrée de Lodian	12 187	6866	5 321	4666	ND	ND	ND
		Réalisation d'un reboisement dans la Forêt Sacrée de Lodian	12 187	6866	5 321	4666	ND	ND	ND
		Réaliser un reboisement dans la forêt villageoise de Madou (5,87 ha)	2326	1184	1142	726	ND	ND	ND
	Type 2	Création du COGES de la forêt de Lodian	20	5	15	15	ND	ND	ND
		Création du COGES du parc de vaccination à Mamou	20	5	15	15	ND	ND	ND
		Création du COGES du forage pastoral à Madou	20	5	15	15	ND	ND	ND
		Création du COGES de la plateforme multifonctionnelle à Madou	20	5	15	15	ND	ND	ND
		Création du COGES de la plateforme	20	5	15	15	ND	ND	ND

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		multifonctionnelle et boutique PFNL à Mamou							
	Type 3	Promotion de la fumure organique	10	3	7	5	ND	ND	ND
		Réhabilitation d'un parc à vaccination	5840	2983	2857	1884	ND	ND	ND
		Réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire	5840	2983	2857	1884	ND	ND	ND
		Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	10	10	0	5	ND	ND	ND
		Mise en place des plateformes multifonctionnelles	100	100	0	60	ND	ND	ND
		Installation d'une boutique de vente de PFNL	50	50	0	40	ND	ND	ND
		Acquisition de matériels de transformation des PFNL	100	100	0	60	ND	ND	ND
		Promotion de l'utilisation des foyers améliorés	50	50	0	40	ND	ND	ND
Forêt régionale de Maoula	Type 1	Reboisement dans la forêt	3464	1714	1750	1247	ND	ND	ND
		Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la forêt	3464	1714	1750	1247	ND	ND	ND
	Type 2	Création du COGES de la forêt	20	5	15	15	ND	ND	ND
		Elaboration d'une charte de gestion foncière	3464	1714	1750	1247	ND	ND	ND
		Création du COGES de la piste à bétail	20	5	15	15	ND	ND	ND
		Création du COGES du périmètre maraîcher	20	5	15	15	ND	ND	ND

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables				
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres	
		Création du COGES du magasin de stockage	20	5	15	15	ND	ND	ND	
		Création du COGES de la plateforme multifonctionnelle	20	5	15	16	ND	ND	ND	
		Création du COGES du forage pastoral	20	5	15	17	ND	ND	ND	
	Type 3	Réalisation d'un périmètre maraîcher (2ha)	20	6	14	20	ND	ND	ND	
		Appui à la production du compost	10	3	7	5	ND	ND	ND	
		Construction d'un magasin de stockage de céréales	965	486	479	353	ND	ND	ND	
		Construction d'une plateforme multifonctionnelle	486	0	486	400	ND	ND	ND	
		Acquisition de matériels de transformation des Céréales et PFNL	486	0	486	400	ND	ND	ND	
		Réalisation d'une piste à bétail entre Fobiri et Maoula	3464	1714	1750	1247	ND	ND	ND	
		Réalisation d'un forage d'un pastoral positif équipé de pompe manuelle	3464	1714	1750	1248	ND	ND	ND	
		Promotion de l'apiculture moderne	50	15	35	20	ND	ND	ND	
		Forêt villageoise de Mouni	Type 1	Réalisation de reboisement dans la forêt	5445	2806	2639	1811	ND	10
	Ouverture ou nettoyage manuelles des limites de la forêt			5445	2806	2639	1811	ND	10	ND
Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la forêt	5445			2806	2639	1811	ND	10	ND	

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
	Type 2	Création du COGES de la forêt	20	5	15	15	ND	10	ND
		Elaboration d'une charte de gestion foncière	5445	2806	2639	1811	ND	10	ND
		Création du COGES du périmètre maraîcher	20	5	15	15	ND	10	ND
		Création du COGES du parc de vaccination à Mouni	20	5	15	15	ND	10	ND
		Création du COGES du forage pastoral	20	5	15	15	ND	10	ND
	Type 3	Réalisation d'un périmètre maraîcher (2ha)	20	6	14	20	ND	10	ND
		Appui à la production du compost	50	10	40	45	ND	10	ND
		Promotion la culture fourragère	20	5	15	15	ND	10	ND
		Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	15	15	0	10	ND	10	ND
		Réalisation d'un Parc à vaccination	2707	1387	1320	939	ND	10	ND
		Réalisation d'un Forage pastoral positif équipé de pompe manuelle	2707	1387	1320	939	ND	10	ND
		Promotion de l'usage des foyers améliorés	50	50	0	40	ND	10	ND
		Promotion de l'apiculture moderne	50	15	35	20	ND	10	ND

5.1.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+

La mise en œuvre réussie du PDIC/REDD+ de Yaho permettra la séquestration de carbone dont le bilan est estimé à - 30 960 tonnes de CO₂. Cela à travers les actions de reboisement qui seront réalisées. Les bonnes pratiques d'élevage permettront d'éviter au maximum l'émission du méthane (CH₄). Les résultats issus de l'outil EXACT sont présentés dans les figures et tableau ci-dessous.

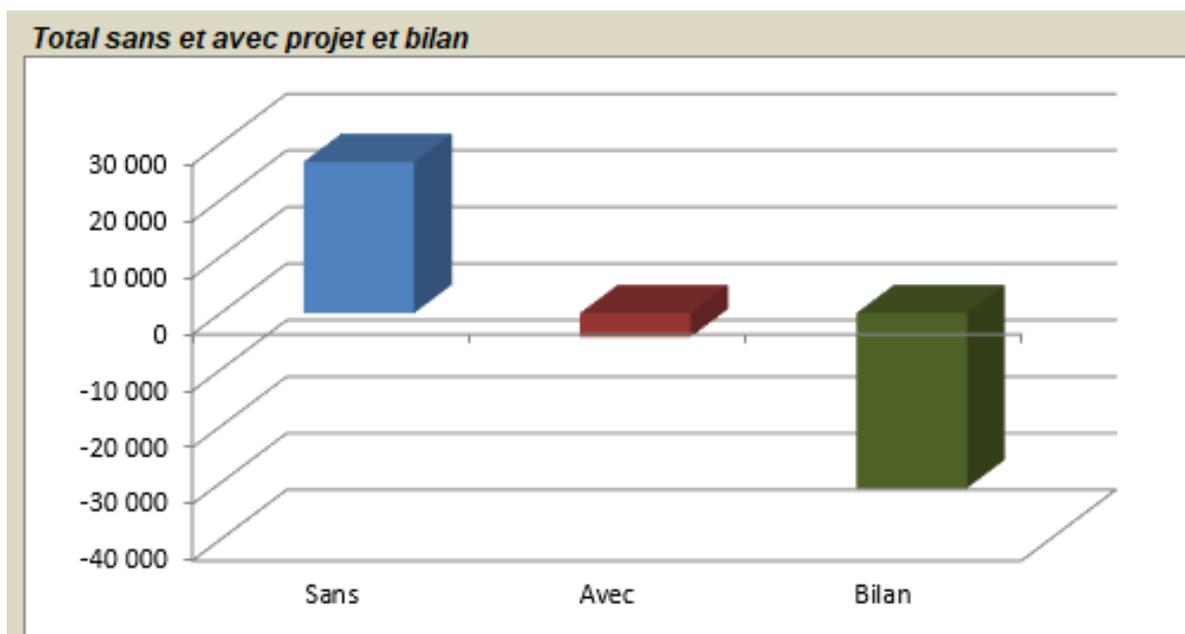


Figure 1: Bilan carbone global du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho

Les résultats par composante et par type de GES, selon les échelles spatiales et temporelles sont présentés comme suit (tableau 16).

Tableau 16: Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Yaho

Nom du Projet	PDIC_Yaho_Initial		Zone climatique	Tropical (Sec)			Durée du Projet (en années)		20	
Continent	Afrique		Type de sol dominant	Sols à argiles 1:1			Surface totale (ha)		121,28	
Composantes du projet	Flux bruts		Bilan	Répartition du bilan par type de GES			Résultats par an			
	Sans	Avec		Tous les GES en tCO2eq			Sans	Avec	Bilan	
	Tous les GES en tCO2eq			CO2		N2O	CH4			
	Positif=émission / négatif=puits			Biomasse	Sol	Autre				
Changements d'Usage										
Déforestation	459	0	-459	-351	-108	0	0	23	0	-23
Boisement	0	-4 715	-4 715	-4 516	-199	0	0	0	-236	-236
Autres CUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture										
Annuelle	-29	-145	-116	0	-112	-4	0	-1	-7	-6
Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Riz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Patûrage & bétail										
Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bétail	0	0	0			0	0	0	0	0
Dégradation et gestion						-2	-6			
	8 626	-5 804	-14 430	-4 783	-1 021	239	387	431	-290	-721
Coastal wetlands						0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intrants & Investissements						-4				
	17 658	6 418	-11 240			-6 444	761	0	883	321
Fishery & Aquaculture						0	0	0	0	0
	0	0	0			0	0	0	0	0

Total	26 714	-4 246	-30 960	-9 650	-1 440	-6 444	-7 005	-6 387	1 336	-212	-1 548
Par hectare	220	-35	-255	-132,7	-11,9	-53,1	-57,8	-52,7			
Par hectare et par an	11,0	-1,8	-12,8	-6,6	-0,6	-2,7	-2,9	-2,6	11,0	-1,8	-12,8

5.1.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

(i) sur le plan environnemental

Les investissements dans les espaces de conservation (délimitation, immatriculation, enrichissement etc.) contribueront à créer un contexte de quiétude favorable à la restauration de la végétation et de la faune. En effet, le renforcement du couvert végétal impact positivement sur les facteurs biotiques et abiotiques.

(ii) sur le plan socioéconomique

Les capacités techniques et les connaissances acquises lors des séances de sensibilisation et de formation renforceront les aptitudes des communautés dans l'adoption des nouvelles méthodes de production durables. A cela, il faut ajouter l'émergence de nouvelles opportunités de génération de revenus comme l'exploitation des produits forestiers non ligneux, la pratique de l'embouche bovine et ovine, le traitement et la conservation du fourrage naturel, le maraîchage, etc. La prise en compte des personnes vulnérables dans l'ensemble des activités a été une priorité. Au-delà des aspects, économiques, ce sont les sites où les populations pratiquent les rituels qui seront restaurés et préservés.

(iii) sur le plan de l'amélioration de la gouvernance

La démarche d'élaboration du PDIC axée sur la participation et la concertation active entre les acteurs va contribuer à développer plus de synergie entre les parties prenantes au développement local (Services techniques, administration, autorités politiques et coutumières, société civile etc.) au niveau de la commune. Cette expérience constitue une opportunité de prise en compte des questions environnementales émergentes (crédit carbone, REDD+, etc.) dans la planification locale.

5.2. Financement additionnel

5.2.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+

Le tableau 17 ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires par activités.

Tableau 17: Répartition des bénéficiaires par activités principales (financement additionnel)

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
Forêt sacrée de Lodian à Madou	Type 1	Réalisation d'un reboisement dans la Forêt Sacrée de Lodian	12 187	6866	5 321	4666	ND	ND	ND
	Type 2	Création du COGES du bas-fond rizicole à Madou	20	5	15	15	ND	ND	ND
		Création du COGES du forage pastoral à Mamou	20	5	15	15	ND	ND	ND
	Type 3	Aménagement d'un bas-fond rizicole de 2,5 ha à Madou	50	15	35	40	ND	ND	ND
		Réalisation d'un forage pastoral à Mamou	5840	2983	2857	1884	ND	ND	ND
		Appui à l'élevage des femmes	10	10	0	7	ND	ND	ND
Forêt régionale de Maoula	Type 1	Reboisement dans la forêt	3464	1714	1750	1247	ND	ND	ND
	Type 2	Création du COGES des broyeurs polyvalents	20	5	15	15	ND	ND	ND
	Type 3	Promotion de la culture fourragère	50	15	35	40	ND	ND	ND
		Appui à l'élevage des femmes	20	10	10	15	ND	ND	ND
		Appui à l'embouche bovine	20	10	10	15	ND	ND	ND
		Appui à l'apiculture moderne	50	0	50	40	ND	ND	ND
Forêt villageoise de Mouni	Type 1	Réalisation de reboisement dans la forêt	5445	2806	2639	1811	ND	10	ND
		Entretien manuel des limites de la forêt	20	0	20	20	ND	10	ND

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
	Type 2	Création du COGES des broyeurs polyvalents	20	5	15	15	ND	ND	ND
	Type 3	Promotion de la culture fourragère	50	15	35	40	ND	ND	ND
		Appui à l'élevage des femmes	20	10	10	15	ND	ND	ND
		Appui à l'embouche bovine	20	10	10	15	ND	ND	ND
		Appui à l'apiculture moderne	40	0	40	20	ND	ND	ND

5.2.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+/financement additionnel

Le bilan carbone est présenté dans la figure 2. Il ressort que la mise en œuvre de l'ensemble des activités additionnelles du PDIC/REDD+ de Yaho, permettra la séquestration de **-12 512 tonnes de carbone**. Cela à travers l'ensemble des reboisements qui seront réaliser et les bonnes pratiques d'exploitation des ressources naturelles qui seront promues.

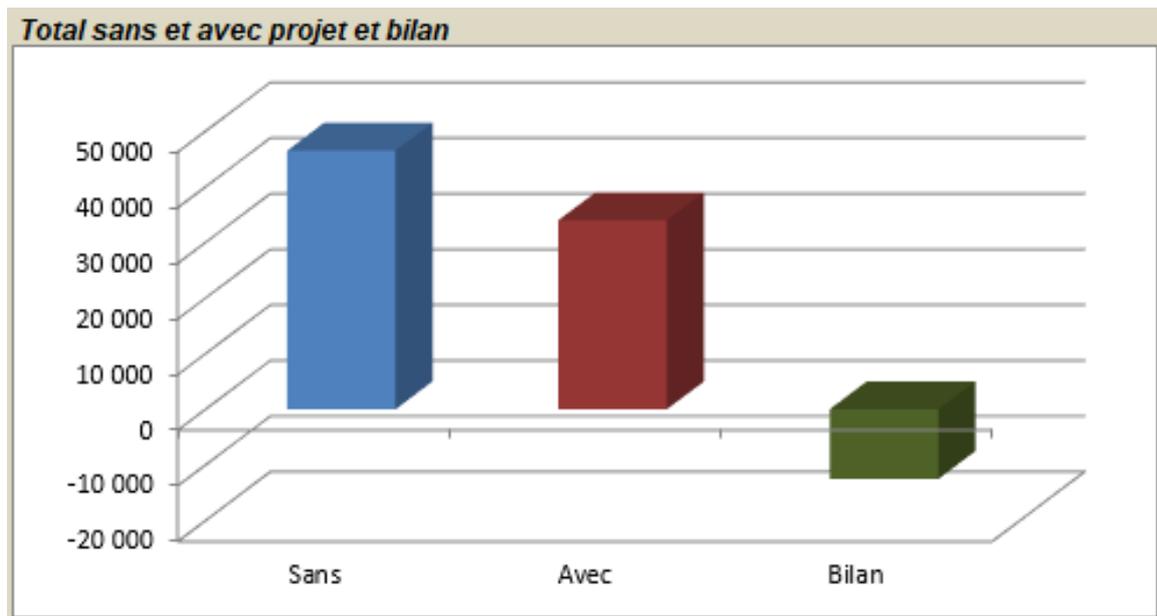


Figure 2: Bilan carbone global du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho

Les résultats par composante et par type de GES, selon les échelles spatiales et temporelles sont présentés dans le tableau 18 ci-dessous.

Tableau 18: Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Yaho (financement additionnel)

Nom du Projet	FDIC de la commune de Yaho		Développement climatique			Tropical (Sec)			Durée du Projet (en années)		20
Continent	Afrique		Type de sol dominant			Sols à argiles 2:1			Surface totale (ha)		556,22
Composantes du projet	Flux bruts			Répartition du bilan par type de GES					Résultats par an		
	Sans	Avec	Bilan	Tous les GES en tCO ₂ eq			N ₂ O	CH ₄	Sans	Avec	Bilan
	Positif=émission / négatif=puits			CO ₂							
				Biomasse	Sol	Autre					
Changements d'Usage											
Déforestation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Boisement	-852	-1481	-629	-519	-110		0	0	-43	-74	-31
Autres CUT	0	-9 432	-9 432	-2 933	-6 499		0	0	0	-472	-472
Agriculture											
Annuelle	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Pérenne	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Riz	99	158	58	0	0		0	58	5	8	3
Patûrage & bétail											
Patûrage	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Bétail	46 257	46 218	-40				0	-40	2 313	2 311	-2
Dégradation et gestion Coastal wetlands	982	-1487	-2 469	-1210	-483		-201	-574	49	-74	-123
Intrants & Investissements	0	0	0				0	0	0	0	0
Fisery & Aquaculture	0	0	0				0	0	0	0	0
Total	46 487	33 975	-12 512	-4 663	-7 092	0	-201	-556	2 324	1 699	-626
Par hectare	84	61	-22	-8,4	-12,8	0,0	-0,4	-1,0			
Par hectare et par an	4,2	3,1	-1,1	-0,4	-0,6	0,0	0,0	0,0	4,2	3,1	-1,1

5.2.3. Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

(i) sur le plan environnemental

Les investissements dans les espaces de conservation (délimitation, immatriculation, enrichissement etc.) contribueront à créer un contexte de quiétude favorable à la restauration de la végétation et de la faune. En effet, le renforcement du couvert végétal impact positivement sur les facteurs biotiques et abiotiques.

(ii) sur le plan socioéconomique

Les capacités techniques et les connaissances acquises lors des séances d'information et de formation renforceront les aptitudes des communautés dans l'adoption des nouvelles méthodes de production durables. A cela, il faut ajouter l'émergence de nouvelles opportunités de génération de revenus comme l'exploitation des produits forestiers non ligneux, la pratique de l'embouche bovine et ovine, le traitement et la conservation du fourrage naturel, le maraîchage, etc. La prise en compte des personnes vulnérables dans l'ensemble des activités a été une priorité. Au-delà des aspects, économiques, ce sont les sites où les populations pratiquent les rituels qui seront restaurés et préservés.

(iii) sur le plan de l'amélioration de la gouvernance

La démarche d'élaboration du PDIC axée sur la participation et la concertation active entre les acteurs va contribuer à développer plus de synergie entre les parties prenantes au développement local (Services techniques, administration, autorités politiques et coutumières, société civile etc.) au niveau de la commune. Cette expérience constitue une opportunité de prise en compte des questions environnementales émergentes (crédit carbone, REDD+, etc.) dans la planification locale.

6. Principaux risques globaux et mesures d'atténuation dans la mise en œuvre du PDIC/REDD+

6.1. Financement initial

Tableau 19: Risques globaux d'atténuation et mesures d'atténuation

Niveau/plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Environnemental	Perte de la biodiversité lors des aménagements	-Eviter la mono-sylviculture (prioriser les espèces forestières adaptées) -Pratiquer l'agroforesterie dans les sites à aménager
	Déforestation	-Réaliser des reboisements de compensation -Pratiquer l'agroforesterie
	Perturbation des écosystèmes existants	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs
Socio-économique	Pertes de terres	Sensibiliser les propriétaires terriens

Niveau/plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
	Mauvaises répartitions des ressources	Appliquer convenablement les clauses des chartes de gestion et des cahiers des charges
	Insécurité grandissante	Sensibiliser les populations sur les thématiques de déradicalisation
	Non-appropriation des activités du PDIC/REDD+	Sensibiliser convenablement des bénéficiaires sur les objectifs et les résultats attendus du PDIC/REDD+ ; Impliquer suffisamment les femmes et les jeunes dans la mise œuvre du PDIC/REDD+
Gouvernance	Instabilité politique et institutionnelle	Responsabiliser entièrement les populations locales dans la mise en œuvre des activités
	Conflits fonciers	-Sensibiliser les propriétaires fonciers ; -Mettre place et rendre fonctionnelle des instances locales de prévention des conflits -Sécuriser sur le plan foncier l'ensemble des investissements
	Conflits de leadership	Confier les tâches aux méritants de façon équitable sans considération particulière
	Non fonctionnalité des COGES	Sensibiliser les membres du COGES à engagement sans faille et remplacer les membres non dynamiques
	Défaillance de certaines entreprises	-Procéder à une sélection rigoureuse des prestataires en mettant l'accent sur l'expérience dans l'exécution des activités similaires ; Assurer un suivi ou contrôle rapproché dès l'octroi des marchés afin d'amener le prestataire à bien faire le travail dans le délai imparti

6.2. Financement additionnel

Tableau 20: Risques globaux et mesures d'atténuation (financement additionnel)

Niveau/plan	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Environnemental	Perte de la biodiversité lors des aménagements	-Eviter la mono-sylviculture (prioriser les espèces forestières adaptées) -Pratiquer l'agroforesterie dans les sites à aménager
	Déforestation	-Réaliser des reboisements de compensation -Pratiquer l'agroforesterie
Socio-économique	Pertes de terres	Sensibiliser les propriétaires terriens
	Insécurité grandissante	Sensibiliser les populations sur les thématiques de déradicalisation
Gouvernance	Instabilité politique et institutionnelle	Responsabiliser entièrement les populations locales dans la mise en œuvre des activités
	Conflits fonciers	-Sensibiliser les propriétaires fonciers ; -Mettre place et rendre fonctionnelle des instances locales de prévention des conflits -Sécuriser sur le plan foncier l'ensemble des investissements
	Non fonctionnalité des COGES	Sensibiliser les membres du COGES à engagement sans faille et remplacer les membres non dynamiques
	Défaillance de certaines entreprises	-Procéder à une sélection rigoureuse des prestataires en mettant l'accent sur l'expérience dans l'exécution des activités similaires ; Assurer un suivi ou contrôle rapproché dès l'octroi des marchés afin d'amener le prestataire à bien faire le travail dans le délai imparti

ANNEXES

Annexe 1: Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités

1.1. Financement initial

Forêt sacrée de Lodian																
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité	2023		2024				2025		Coût total	Lieu	Responsable	Partenaire de mise en œuvre	
				T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2					
Type 1	A1.1 Réaliser une haie vive sur la périmétrale de la Forêt sacrée de Lodian													Madou	Mairie	Service de l'environnement
	A.1.1.1. Acquérir les plants	Plants	6 000	X								3 000 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.1.2. Réaliser le piquetage	Piquet	6 000	X								120 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.1.3. Réaliser la trouaison	Trous	6 000	X								300 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.1.4. Transporter les plants	Plants	6 000	X								300 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.1.5. Mettre en terre les plants	Plants	6 000	X								120 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A1.1.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	3 000					X				1 860 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2. Réaliser un reboisement dans la FS de Lodian														Mairie	Service de l'environnement
	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 5 ha	Longueur (m)	500									2 187 500	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1250	X								625 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1250	X								25 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1250	X								62 500	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1250	X								62 500	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1250	X								25 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A1.2.6. Réaliser un regarissage (remplacement des plants morts)	Plants	625					X				387 500	Madou	Mairie	Service de l'environnement	

Forêt sacrée de Lodian																
			2023		2024				2025							
			T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2						
	A.1.2.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	1	X								90 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.8. Implanter les pancartes de signalisation	Pancartes	1	X								10 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	16	X	X	X	X	X	X	x	x	80 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.3 Réaliser un reboisement dans la forêt villageoise de Madou (5,87 ha)													Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.3.1 Installer une clôture grillagée de protection autour de la forêt	Longueur (m)	1 000									4375000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.3.1. Acquérir les plants	Plants	800	X								400000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.3.2. Réaliser le piquetage	Piquet	800	X								16000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.3.3. Réaliser la trouaison	Trous	800	X								40000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.3.4. Transporter les plants	Plants	800	X								40000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.3.5. Mettre en terre les plants	Plants	800	X								16000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A1.3.6. Réaliser un regarissage (remplacement des plants morts)	Plants	400					X				248000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	1		X							90000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.1.2.8. Implanter les pancartes de signalisation	Pancartes	1		X							10000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	16	X	X	X	X	X	X	x	x	80000	Madou	Mairie	Service de l'environnement		
Type II	A.2.1. Création du COGES de la forêt sacrée de Lodian													Madou	Mairie	
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		X							500 000	Madou	Mairie	Service de l'environnement	
	A.2.2.Elaboration de la charte de gestion foncière													Mamou	Mairie	Service de l'élevage
	A.2.2.1. Contractualiser avec un consultant	Contrat	1									2 000 000	Mamou	Mairie	Service de l'élevage	
A.2.2.2. Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1									100 000	Mamou	Mairie	Service de l'élevage		

Forêt sacrée de Lodian														
			2023		2024				2025					
			T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
A.2.2.3. Tenir une session de validation et d'approbation	Session	1		X							500 000	Mamou	Mairie	Service de l'élevage
A.2.3.Création d'un COGES du Parc à vaccination à réhabiliter dans le village de Mamou											Mamou	Mairie		
A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		X							100 000	Mamou	Mairie	Service de l'environnement
A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		X							500 000	Mamou	Mairie	Service de l'environnement
A.2.4.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du parc de vaccination											Mamou	Mairie		
A.2.4.1. Rédiger le cahier de charges	cahier de charges	1		x							1 000 000		Mairie	
A.2.4.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		x							500 000		Mairie	
A.2.5.Création d'un COGES du forage pastoral à exhaure solaire dans le village de Madou											Madou	Mairie		
A.2.5.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100 000	Madou	Mairie	Service de l'élevage
A.2.5.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x							500 000	Madou	Mairie	Service de l'élevage
A.2.6.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du du forage pastoral											Madou	Mairie	Service agriculture	
A.2.6.1. Rédiger le cahier de charges	Cahier de charges	1		x							1 000 000	Madou	Mairie	Service agriculture
A.2.6.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		x							500 000	Madou	Mairie	Service agriculture
A.2.7.Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL à Mamou												Mairie		
A.2.7.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100 000	Mamou	Mairie	Service de l'Environnement
A.2.7.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x							500 000	Mamou	Mairie	Service de l'Environnement
A.2.8.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle et de la boutique de vente de PFNL à Mamou											Mamou	Mairie		
A.2.8.1. Rédiger le cahier de charges	Cahier de charges	1		x							1 000 000	Mamou	Mairie	Service de l'Environnement
A.2.8.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1		x							500 000	Mamou	Mairie	Service de l'Environnement
A.2.9.Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle de Madou											Madou	Mairie		
A.2.9.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100 000	Madou	Mairie	Service de l'Environnement
A.2.9.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x							500 000	Madou	Mairie	Service de l'Environnement

Forêt sacrée de Lodian														
			2023		2024				2025					
			T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
A.2.10.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle de Madou											Madou	Mairie		
A.2.10.1. Rédiger le cahier de charges	cahier de charges	1		x							1 000 000	Madou	Mairie	Service de l'Environnement
A.2.10.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		x							500 000	Madou	Mairie	Service de l'Environnement
A.3.1 Réhabilitation d'un parc à vaccination											Mamou	Mairie	Service élevage	
A.3.1.1.Contractualiser avec une entreprise pour la réhabilitation	Contrat	1			x						3 500 000	Mamou	Mairie	Service élevage
A.3.1.2.Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle qualité	Contrat	1			x						195 000	Mamou	Mairie	Service élevage
A.3.1.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancartes	1				X					50 000	Mamou	Mairie	Service élevage
A.3.1.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancartes	1				X					10 000	Mamou	Mairie	Service élevage
A3.2 Réalisation d'un forage pastoral positif à exhaure solaire											Madou	Mairie	Service élevage	
A.3.2.1.Contractualiser avec une entreprise pour la réalisation de l'ouvrage	Contrat	1				x					11 000 000	Madou	Mairie	Service élevage
A.3.2.2.Contractualiser avec une entreprise pour contrôle-qualité	Contrat	1				x					700 000	Madou	Mairie	Service élevage
A.3.2.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancartes	1					X				50 000	Madou	Mairie	Service élevage
A.3.2.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancartes	1					X				10 000	Madou	Mairie	Service élevage
A.3.3 Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes											Madou	Mairie	Service élevage	
A.3.3.1.Construire des bergeries	Bergerie	10			x						1 500 000	Madou	Mairie	Service élevage
A.3.3.2.Acquérir des moutons (10 couples)	Couples	10					x				850 000	Madou	Mairie	Service élevage
A.3.3.3.Tenir une séance de formation en technique d'élevage	Séance	1			X						200 000	Madou	Mairie	Service élevage
A.3.3.4. Suivre les activités par le service de l'élevage	Sorties	4			X	X	X	X	X	X	20 000	Madou	Mairie	Service élevage
A3.4 Mise en place d'une plateforme multifonctionnelle à Mamou											Mamou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.4.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1		X							5 500 000	Mamou	Mairie	Environ+Agricu lt
A.3.4.2.Contractualiser avec une entreprise pour contrôle-qualité	Contrat	1		X							290 000	Mamou	Mairie	Environ+Agricu lt
A.3.4.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1			X						50 000	Mamou	Mairie	Environ+Agricu lt

Forêt sacrée de Lodian														
			2023		2024				2025					
			T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
A.3.4.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1			X						10 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5. Acquisition de matériels de transformation des Céréales et PFNL pour Mamou												Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.1. Acquérir une décortiqueuse	Décortiqueuse	1			X						700 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.2. Acquérir un torréfacteur	Torréfacteur	2			X						100 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.3. Acquérir un séchoir solaire	Séchoir solaire	1			X						200 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.4. Former les bénéficiaires à l'utilisation des équipements	Session	1			X						300 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.4 Acquérir un moulin	Moulin	1			X						2 000 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.5 Acquérir une barateuse	Barateuse	1			X						200 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.6 Acquérir un concasseur	Concasseur	1			X						1 000 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.7 Acquérir un foyer N°30	Foyer	1			X						60 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.8 Acquérir 02 marmites (N°30) et 02 fûts (200l)	Marmites et Fûts	4			X						240 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.5.9 Acquérir une balance	Balance	1			X						1 000 000	Mamou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.6. Installation d'une boutique de vente de PFNL													Mairie	
A.3.6.1 Contactualiser avec une entreprise de construction	Contrat	1			x						2 500 000	Mamou	Mairie	Service Environnement
A.3.6.2 Contactualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1			x						140 000	Mamou	Mairie	Service Environnement
A.3.6.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1			X						50 000	Mamou	Mairie	Service Environnement
A.3.6.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1			X						10 000	Mamou	Mairie	Service Environnement
A.3.7. Mise en place d'une plateforme multifonctionnelle à Madou												Madou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.7.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1			x						5 500 000	Madou	Mairie	Environ+Agric lt
A.3.7.2. Contractualiser avec une entreprise pour contrôle-qualité	Contrat	1			x						290 000	Madou	Mairie	Environ+Agric lt

Forêt sacrée de Lodian															
			2023		2024				2025						
			T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2					
A.3.7.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1				X					50 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.7.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1				X					10 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8. Acquisition de matériels de transformation des PFNL pour Madou													Madou	Mairie	Environ+Agricu lt
A.3.8.1. Acquérir des décortiqueuses	Décortiqueuse	1			X						700 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.2. Acquérir de torréfacteur	Torréfacteur	2			X						100 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.3. Acquérir de séchoir solaire	Séchoir solaire	1			X						200 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.4. Former les bénéficiaires à l'utilisation des équipements	Session	1			X						500 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.4 Acquérir un moulin	Moulin	1			X						2 000 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.5 Acquérir une barateuse	Barateuse	1			X						200 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.6 Acquérir un concasseur	Concasseur	1			X						1 000 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.7 Acquérir un foyer N°30	Foyer	1			X						60 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.8 Acquérir 02 marmites (N°30) et 02 fûts (200l)	Marmites et Fûts	4			X						240 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.8.9 Acquérir une balance	Balance	1			X						1 000 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.10. Promotion de l'utilisation des foyers améliorés													Madou	Mairie	Environ+Agricu lt
A.3.10.1. Recruter un formateur	Formateur	1			x						200 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	
A.3.10.2. Tenir des ateliers de formations en techniques et pratiques de construction des foyers améliorés	Atelier	1			x						500 000	Madou	Mairie	Environ+Agricu lt	

Forêt régionale de Maoula

Forêt régionale de Maoula																
Type I	A1.1. Reboisement dans la forêt															Sevice environnement
	A.1.1.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	800										2400000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.1.1. Acquérir les plants	Plants	1 250	x									625000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.1.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250	x									25000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.1.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250	x									62500	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.1.4. Transporter les plants	Plants	1 250	x									62500	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.1.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250	x									25000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A1.1.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	1 000	x									620000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.1.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	1	x									180000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.1.8. Planter les pancartes de signalisation	Pancartes	1	x									20000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.1.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	8	X	X	X	X	x	x	x	x		40000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.2. Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la forêt															Sevice environnement
		A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	3 000	X									1500000	Maoula	Mairie
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	3 000	X									60000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	3 000	X									150000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	3 000	X									150000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	3 000	X									60000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
	A1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	1 500					X					930000	Maoula	Mairie	Sevice environnement
Type II	A2.1. Création du COGES de la forêt															Sevice environnement
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1										100000	Maoula, Fobiri	Mairie	Sevice environnement

Forêt régionale de Maoula														
A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x							500000	Maoula, Fobiri	Mairie	Service environnement
A.2.2.Elaboration d'une charte de gestion foncière												Maoula	Mairie	Service environnement
A.2.2.1.Contractualiser avec un consultant	Contrat	1		x							2000000	Maoula	Mairie	Service environnement
A.2.2.2. Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1		x							100000	Maoula	Mairie	Service environnement
A.2.2.3. Tenir un atelier de Validation	Ateliers	1		X							500000	Maoula	Mairie	Service environnement
A.2.3.Création d'un COGES du Périmètre maraîcher												Maoula	Mairie	
A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100000	Maoula	Mairie	Service environnement
A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x							500000	Maoula	Mairie	Service environnement
A.2.4.Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du Périmètre maraîcher												Maoula	Mairie	
A.2.4.1. Rédiger le cahier de charges	cahier de charges	1		x							1000000	Maoula	Mairie	Service environnement
A.2.4.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1	X	x							500000	Maoula	Mairie	Service environnement
A.2.5.Création d'un COGES du magasin de stockage de céréales												Maoula	Mairie	Service de l'Agriculture
A.2.5.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100000	Maoula	Mairie	Service de l'Agriculture
A.2.5.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x							500000	Maoula	Mairie	Service de l'Agriculture
A.2.6.Elaboration d'un cahier des charges du magasin de stockage de céréales												Maoula	Mairie	
A.2.6.1. Rediger le cahier de charges	Cahier de charges	1		X							1000000	Maoula	Mairie	Service de l'Agriculture
A.2.6.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		X							500000	Maoula	Mairie	Service de l'Agriculture
A.2.7.Création d'un COGES de la plateforme multifonctionnelle												Maoula	Mairie	
A.2.7.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		X							100000	Maoula	Mairie	Service de l'Agriculture
A.2.7.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		X							500000	Maoula	Mairie	Service de l'Agriculture
A.2.8.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la plateforme multifonctionnelle												Maoula	Mairie	
A.2.8.2. Rédiger le cahier de charges	cahier de charges	1		x							1000000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.2.8.3. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		x							500000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult

Forêt régionale de Maoula														
Type III	A.2.9.Création d'un COGES de la piste à bétail											Maoula	Mairie	
	A.2.9.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1		x						100000	Maoula	Mairie	Service élevage
	A.2.9.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x						500000	Maoula	Mairie	Service élevage
	A.2.10.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion de la piste à bétail											Maoula	Mairie	
	A.2.10.2. Rédiger le cahier de charges	cahier de charges	1		x						1000000	Maoula	Mairie	Service élevage
	A.2.10.3. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		X						500000	Maoula	Mairie	Service élevage
	A.2.11.Création d'un COGES du forage pastoral											Maoula, Fobiri	Mairie	
	A.2.11.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblé	1		x						100000	Maoula, Fobiri	Mairie	Service élevage
	A.2.11.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x						500000	Maoula, Fobiri	Mairie	Service élevage
	A.2.12.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du forage pastoral											Maoula	Mairie	
	A.2.12.2. Rediger le cahier de charges	cahier de charges	1		x						1000000	Maoula	Mairie	Service élevage
	A.2.12.3. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		X						500000	Maoula	Mairie	Service élevage
	A.3.1.Réalisation d'un périmètre maraicher											Maoula	Mairie	Service agriculture
	A.3.1.1. Réaliser un forage positif à pompage manuelle	forage	1			x	x				7000000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.1.2.Tenir des ateliers de formation en maraichage	Atelier	1			x	x				300000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
A.3.1.3. Réaliser une clôture grillagée	Longueur (m)	500			x	x				2187500	Maoula	Mairie	Service agriculture	
A.3.1.4. Réaliser une haie vive (acquérir et mettre 600 plants en terre sur une longueur de 600 mètres)	Plants	600			x	x				384000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
A.3.1.5.Effectuer le labour du site	Superficie (ha)	2			x	x				80000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
A.3.1.6. Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Séance	1			x	x				50000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
A.3.1.7.Acquérir le petit matériel d'exploitation	Kits	1			x	x				500000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
A3.1.8. Acquérir des semences pour 2 ha	Superficie (ha)	2			x	x				1000000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
A.3.1.9. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1			x	x				50000	Maoula	Mairie	Service agriculture	

Forêt régionale de Maoula																
A.3.1.10. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1											10000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.1.11. Suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	16											80000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A3.2. Appui à la production du compost																
A.3.2.1. Tenir une session de formation sur les techniques de compostage (en fosses et en tas) y compris la prestation des formateurs, la prise en charge des participants et leur rafraîchissement	Session	1											500000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.2.2. Réaliser les fosses fumières	Fosses	5			X								0	Maoula	Mairie	Service agriculture
A3.2.3 Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kits)	Kits	5			x								1000000			
A3.2.4. Suivre les travaux par le service de l'agriculture et de l'élevage	Sorties	16			x	x	x						80000			
A3.3. Construction d'un magasin de stockage de céréales																
A.3.3.1. Contractualisation avec une entreprise pour la construction	Contrat	1						x					6500000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.3.2. Contractualisation avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1						x					317000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.3.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1						x					50000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.3.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1						x					10000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A3.4. Construction d'une plateforme multifonctionnelle																
A.3.4.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1								x			5 500 000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.4.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1								x			290 000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.4.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1								x			50 000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A.3.4.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1								x			10 000	Maoula	Mairie	Service agriculture
A3.5. Acquisition de matériels de transformation des Céréales et PFNL																
A.3.5.1. Acquérir une décortiqueuse	Décortiqueuse	1						x					700000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.5.2. Acquérir de 02 torréfacteurs	Torréfacteur	2						x					100000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.5.3. Acquérir un séchoir solaire	Séchoir solaire	1								x			200000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.5.4. Acquérir un moulin	Moulin	1								x			2000000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.5.5 Acquérir une barateuse	Barateuse	1								x			200000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.5.6 Acquérir un concasseur	Concasseur	1								x			1000000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult

Forêt régionale de Maoula														
A.3.5.7 Acquérir un foyer N°30	Foyer	1			x						60000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.5.8 Acquérir 02 marmites (N°30) et 02 fûts (200l)	Marmites et Fûts	4			x						240000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.6.9 Acquérir une balance	Balance	1			x						1000000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.5.5. Former les bénéficiaires à l'utilisation des équipements	Session	1			x						300000	Maoula	Mairie	Environ+Agricult
A.3.6. Réalisation d'une piste à bétail entre Fobiri et Maoula												Maoula, Fobori	Mairie	Service élevage
A.3.6.1. Tenir une assemblée villageoise	Assemblée	1		x							100000	Maoula, Fobori	Mairie	Service élevage
A.3.6.2. Réaliser les levées topographiques	Lévee	6			x						300000	Maoula, Fobori	Mairie	Service élevage
A.3.6.3. Réaliser la pose de balise	Balise	6			X						900000	Maoula, Fobori	Mairie	Service élevage
A.3.7. Réalisation d'un forage pastoral positif équipé de pompe manuelle												Maoula,	Mairie	
A.3.7.1. Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration	Contrat	1			x						7000000	Maoula	Mairie	Service élevage
A.3.7.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1			x						400000	Maoula	Mairie	Service élevage
A.3.7.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1			x						50000	Maoula	Mairie	Service élevage
A.3.7.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1			x						10000	Maoula	Mairie	Service élevage
A.3.8. Promotion de l'apiculture moderne												Maoula	Mairie	service Elevage
A.3.8.1. Tenir un atelier de formation des femmes et jeunes en apiculture (prise en charge du formateur, collation)	Atelier	1			x						700000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.2. Acquérir des ruches complètes de type Keyanne	Ruches	50			x						2000000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.3. Acquérir des combinaisons voiles	Combinaisons	6			x						270000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.4. Acquérir des paires de gants combinaisons	Gants	6			x						36000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.5. Acquérir des paires de bottes	Bottes	6			x						72000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.6. Acquérir des Abreuvoirs (10litres)	Abreuvoirs	6			x						36000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.7. Acquérir des enfumoirs	Enfumoirs	2			x						44000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.8. Acquérir des lève-cadres	Lève-cadres	6			x						27000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.9. Acquérir des cires (kg)	Cires	5			x						25000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage
A.3.8.10. Acquérir des feuilles de cires	Cires	100			x						300000	Maoula	Mairie	Environ+Elevage

Forêt villageoise de Mouni

Type 1	A1.1. Réalisation de reboisement dans la forêt													Mouni	Mairie	Service environnement
	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	800	x								2187500	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1 250	x								625000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250	X								25000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250	X								62500	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1 250	X								62500	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250	X								25000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	500	x					X			310000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A.1.2.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	2	X								90000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A.1.2.8. Implanter les pancartes de signalisation	Pancartes	2	x								10000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	8	X	X	X	X	X	X	X		80000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A1.2. Ouverture ou nettoyage manuelles des limites de la forêt													Mouni	Mairie	Service environnement
	A1.2.1. Baliser la bande à ouvrir à la peinture	Km	2		x							30000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A1.2.2. Ouvrir/Nettoyer manuellement les limites	Km	2		x							150000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A1.3. Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la forêt													Mouni	Mairie	Service environnement
	A1.3.1. Acquérir les plants	Plants	2000	X								1000000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A1.3.2. Réaliser le piquetage	Piquet	2000	X								40000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A1.3.3. Réaliser la trouaison	Trous	2000	X								100000	Mouni	Mairie	Service environnement	
	A1.3.4. Transporter des plants	Plants	2000	X								100000	Mouni	Mairie	Service environnement	

Forêt villageoise de Mouni															
	A1.3.5. Mettre en terre les plants	Plants	2000	X								40000	Mouni	Mairie	Service environnement
	A1.3.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	1000				X					620000	Mouni	Mairie	Service environnement
Type II	A.2.1 Création du COGES de la forêt												Mouni	Mairie	
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100000	Mouni	Mairie	Service environnement
	A.2.1.2. Former les membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		X							500000	Mouni	Mairie	Service environnement
	A.2.2.Elaboration d'une charte de gestion foncière												Mouni	Mairie	DGFOMER
	A.2.2.1.Contractualiser avec un consultant	Contrat	1		x							2000000	Mouni	Mairie	DGFOMER
	A.2.2.2 Tenir une rencontre de cadrage	Rencontre	1		x							100000	Mouni	Mairie	DGFOMER
	A.2.2.3. Tenir une session de Validation	Session	1		x							500000	Mouni	Mairie	DGFOMER
	A.2.3.Création d'un COGES du Périmètre maraîcher												Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100000	Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x							500000	Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.4.Elaboration d'un cahier des charges pour la gestion du Périmètre maraîcher												Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.4.1. Rédiger le cahier de charges	cahier de charges	1		X							1000000	Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.4.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		x							500000	Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.5.Création d'un COGES du Parc à vaccination												Mouni, Kongoba	Mairie	
	A.2.5.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		X							100000	Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage
	A.2.5.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		X							500000	Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage
	A.2.6.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du parc de vaccination												Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage
	A.2.6.1. Rédiger le cahier de charges	cahier de charges	1		X							1000000	Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage
	A.2.6.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	session	1		X							500000	Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage
	A.2.7.Création d'un COGES du forage pastoral à pompe manuelle												Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage
A.2.7.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1		x							100000	Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage	
A.2.7.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		x							500000	Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage	

Forêt villageoise de Mouni

A.2.8.Elaboration d'un cahier de charge pour la gestion du forage pastoral													Mairie	Service élevage	
A.2.8.1. Rédiger le cahier des charges	Cahier de charges	1		X								1000000	Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage
A.2.8.2. Tenir une session d'approbation du cahier des charges	session	1		X								500000	Mouni, Konkoba	Mairie	Service élevage
A3.1.Réalisation d'un périmètre maraîcher (2ha)													Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.1. Contractualiser avec une entreprise pour l'aménagement du périmètre	Contrat	1			x							100000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.2. Réaliser un forage positif à pompage manuelle	forage	1			x							4400000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.3.Tenir des ateliers de formation en maraichage	Atelier	1			x							1000000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.4.Réaliser une clôture grillagée	Longueur (m)	500			x							1800000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.5.Réaliser une haie vive (acquérir et mettre 600 plants en terre sur une longueur de 600 mètres)	Plants	600										360000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.5.Effectuer le labour du site	Superficie (ha)	2										80000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.6. Tenir une séance de répartition des parcelles selon les modalités fixées par le conseil	Séance	1			x							50000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.7. Acquérir le petit matériel d'exploitation	Kits	1			x							1200000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A3.1.8. Acquérir des semences pour 2 ha	Superficie (ha)	2			x							100000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.9. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1			x							40000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.10. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1			x							50000	Mouni	Mairie	Service agriculture
A.3.1.11. Suivi du service en charge de l'agriculture	Sortie	16			x	x	x	x	x	x		10000		Mairie	
A3.2. Appui à la production du compost													Mouni et Kongoba	Mairie	Service agriculture
A.3.2.1. Tenir une session de formation sur les techniques de compostage (en fosses et en tas) y compris la prestation des formateurs, la prise en charge des participants et leur rafraichissement	Session	1			x							500000	Mouni et Kongoba	Mairie	Service agriculture
A.3.2.2. Réaliser les fosses fumières	Fosses	5			x							0			
A3.2.3 Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kits)	Kits	5			x							1000000			

Type 3

Forêt villageoise de Mouni

A3.2.4. Suivre les travaux par le service de l'agriculture et de l'élevage	Sorties	16		x								80000	Mouni et Kongoba	Mairie	Service agriculture
A.3.3. Promotion de la culture fourragère													Mouni et Kongoba	Mairie	Service élevage
A.3.3.1. Mettre à la disposition des producteurs des semences d'espèces fourragères	Masse (kg)	50					x					100000	Mouni et Kongoba	Mairie	Service élevage
A.3.3.2. Tenir un atelier de formation en culture d'espèces fourragères	Atelier	1					x					500000	Mouni et Kongoba	Mairie	Service élevage
A.3.3.2. Construire des fenils double pente en parpaing et tôles (lieu de stockage du fourrage)	Fenil	5						x				2500000	Mouni et Kongoba	Mairie	Service élevage
A.3.4. Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes													Mouni et Kongoba	Mairie	Service élevage
A.3.4.1. Construire et suivre-contrôler des bergeries	Bergerie	10		x								2500000	Mouni et Kongoba	Mairie	Service élevage
A.3.4.2. Acquérir des moutons (couples)	Couple	10		x								1700000	Mouni et Kongoba	Mairie	Service élevage
A.3.4.3. Tenir une séance de formation en techniques d'élevage	Séances	1		x								500000	Mouni et Kongoba	Mairie	Service élevage
A.3.4.4. Suivre les activités par le service de l'élevage	Sorties	8		x	x	x	x	x	x	x	x	40000			
A.3.5. Réalisation d'un Parc à vaccination													Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.5.1. Contractualiser avec une entreprise pour la construction	Contrat	1								x		7000000	Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.5.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1								x		400000	Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.5.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1								x		50000	Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.5.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1								x		10000	Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.6. Réalisation d'un Forage pastoral positif équipé de pompe manuelle													Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.6.1. Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration	Contrat	1		x								7000000	Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.6.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle-qualité	Contrat	1		x								500000	Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.6.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1		x								50000	Mouni	Mairie	Service élevage
A.3.6.4. Implanter une pancarte de signalisation	Pancarte	1		x								10000	Mouni	Mairie	Service élevage

1.2. Financement additionnel

Chronogramme indicatif détaillée des activités additionnelles du PDIC de Yaho											
Forêt sacrée de Lodian											
2026											
T1 T2 T3 T4											
Types d'activités	Activités/Sous activités	Unité	Quantité					Coût total	Lieu	Responsable	Partenaire de mise en œuvre
Type I	A.1.1. Réalisation d'un reboisement dans la FS de Lodian								Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	800	X				2 400 000	Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1 250		X			625 000	Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250			X		25 000	Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250			X		62 500	Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1 250			X		62 500	Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250			X		25 000	Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	625				X	387 500	Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	5	X				450 000	Madou	Mairie	Service forestier
	A.1.2.8. Planter les pancartes de signalisation	Pancartes	5	X				50 000	Madou	Mairie	Service forestier
A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Madou	Mairie	Service forestier	
Type II	A.2.1. Création du COGES du bas-fond rizicole								Madou		
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	X				100 000	Madou	Mairie	Service forestier
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		X			500 000	Madou	Mairie	Service forestier
	A.2.2. Élaboration d'un cahier de charge pour la gestion du bas-fond rizicole								Madou	Mairie	
	A.2.2.1. Rédiger le cahier de charges	Cahier de charges	1	X	X			1 000 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A.2.2.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1		X			500 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A.2.3. Création d'un COGES du forage pastoral à pompe manuel à Mouni								Madou	Mairie	
	A.2.3.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	X				100 000	Madou	Mairie	Service élevage
	A.2.3.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	X				500 000	Madou	Mairie	Service élevage
	A.2.4. Élaboration d'un cahier de charge pour la gestion du forage pastoral									Mairie	Service élevage
A.2.4.1. Rédiger le cahier de charges	Cahier de charges	1	X	X			1 000 000	Madou	Mairie	Service élevage	
A.2.4.2. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1			X		500 000	Madou	Mairie	Service élevage	
Type 3	A.3. 1 Aménagement d'un bas-fond rizicole de 5 ha							Madou	Mairie	Service agriculture	

Chronogramme indicatif détaillée des activités additionnelles du PDIC de Yaho											
Forêt sacrée de Lodian											
	A.3.1.1. Contractualiser avec une entreprise pour la réaliser d'une étude technique	Contrat	1	X				5 000 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A.3.1.2. Contractualiser avec une entreprise pour l'aménagement	Superficie (ha)	2,5	X	X			10 000 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A.3.1.3. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle- qualité	Contrat	1	X	X			1 200 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A.3.1.4. Former les riziculteurs sur les bonnes pratiques de riziculture	Session	1	X				500 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A.3.1.5. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1		X			50 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A.3.1.6. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1		X			10 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A.3.1.7. Suivi du service de l'agriculture	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Madou	Mairie	Service agriculture
	A3.2 Réalisation d'un forage pastoral positif équipé d'une pompe manuelle								Madou	Mairie	
	A.3.2.1. Contractualiser avec une entreprise pour la recherche et la foration	Contrat	1	X				7 000 000	Madou	Mairie	Service élevage
	A.3.2.2. Contractualiser avec une entreprise pour le contrôle -qualité	Contrat	1	X				2 100 000	Madou	Mairie	Service élevage
	A.3.2.3. Confectionner une pancarte de signalisation	Pancarte	1		X			50 000	Madou	Mairie	Service élevage
	A.3.2.4. Planter une pancarte de signalisation	Pancarte	1		X			10 000	Madou	Mairie	Service élevage
	A.3.3 Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes								Madou et Mamou	Mairie	
	A.3.3.1. Construire des bergeries	Bergerie	10	X				1 385 000	Madou et Mamou	Mairie	Service élevage
	A.3.3.2. Acquérir des moutons (10 couples)	Couples	10	X				1 700 000	Madou et Mamou	Mairie	Service élevage
	A.3.3.3. Tenir une session de formation sur les techniques d'élevages de moutons	Séances	1	X				200 000	Madou et Mamou	Mairie	Service élevage
	A.3.3.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Madou et Mamou	Mairie	Service élevage

Chronogramme indicatif détaillée des activités additionnelles du PDIC de Yaho											
Forêt villageoise de Maoula											
	A1.1. Reboisement dans la forêt										
Type 1	A.1.2.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	800	X				2 400 000	Maoula	Mairie	Service forestier
	A.1.2.1. Acquérir les plants	Plants	1 250		X			625 000	Maoula	Mairie	Service forestier
	A.1.2.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250			X		25 000	Maoula	Mairie	Service forestier
	A.1.2.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250			X		62 500	Maoula	Mairie	Service forestier
	A.1.2.4. Transporter les plants	Plants	1 250			X		62 500	Maoula	Mairie	Service forestier

Chronogramme indicatif détaillée des activités additionnelles du PDIC de Yaho												
Forêt villageoise de Maoula												
	A.1.2.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250			X		25 000	Maoula	Mairie	Service forestier	
	A.1.2.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	625			X		390 000	Maoula	Mairie	Service forestier	
	A.1.2.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	5		X			450 000	Maoula	Mairie	Service forestier	
	A.1.2.8. Planter les pancartes de signalisation	Pancartes	5		X			50 000	Maoula	Mairie	Service forestier	
	A.1.2.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Maoula	Mairie	Service forestier	
	A.1.2. Ouverture manuelle des limites de la forêt										Mairie	
	A.1.2.1. Réaliser les travaux d'ouverture	Km	2	X				100 000	Maoula	Mairie	Service forestier	
Type II	A.2.1. Création d'un COGES des broyeurs polyvalents									Maoula	Mairie	
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	X				100 000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1		X			200 000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
	A.2.2. Élaboration d'un cahier de charge pour la gestion des broyeurs polyvalents									Maoula		
	A.2.2.1. Recruter un rédacteur	Rédacteur	1	X				50 000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
	A.2.2.2. Rédiger le cahier de charges	Cahier de charges	1	X	X			500 000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
	A.2.2.3. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1		X			200 000	Maoula	Mairie	Service agriculture	
Type 3	A.3.1. Promotion de la culture fourragère									Maoula	Mairie	Service élevage
	A.3.1.1. Mettre à la disposition des producteurs des semences d'espèces fourragères	Masse (kg)	100		X			100 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.1.2. Tenir un atelier de formation en culture d'espèces fourragères	Atelier	1		X			500 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.1.3. Acquérir des broyeurs polyvalents	Broyeur	2		X			1 850 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.1.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8		X	X	X	40 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.2 Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes									Maoula	Mairie	Service forestier
	A.3.2.1. Construire des bergeries	Bergerie	20	X				2 770 000	Maoula	Mairie	Service forestier	
	A.3.2.2. Acquérir des moutons	Couples	20	X				3 400 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.2.3. Tenir des séances de formation	Séances	1	X				500 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.2.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.3 Appui aux producteurs pour l'emboche bovine									Maoula		
	A.3.3.1. Construire des étables	Étables	20	X				2 800 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.3.2. Tenir des ateliers de formation des bénéficiaires	Ateliers	1	X				500 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
	A.3.3.3 Acquérir les bœufs	Bœufs	20	X				5 000 000	Maoula	Mairie	Service élevage	
A.3.3.4 Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kit)	Kits	20		X			2 000 000	Maoula	Mairie	Service élevage		
A.3.3.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Maoula	Mairie	Service élevage		
A.3.4. Promouvoir l'apiculture moderne									Maoula	Mairie		

Chronogramme indicatif détaillée des activités additionnelles du PDIC de Yaho											
Forêt villageoise de Maoula											
	A.3.4.1. Tenir un atelier de formation des femmes et jeunes en apiculture	Ateliers	1	X				500 000	Maoula, Fobiri	Mairie	Environ+Elevage
	A.3.4.2. Acquérir 50 ruches complètes de type Kenyane	Ruches	50	X				2 000 000	Maoula, Fobiri	Mairie	Environ+Elevage
	A.3.4.3. Acquérir 50 combinaisons voiles	Combinaisons	50	X				1 500 000	Maoula, Fobiri	Mairie	Environ+Elevage
	A.3.4.4. Acquérir 50 paires de gants combinaisons	Gants	50	X				300 000	Maoula, Fobiri	Mairie	Environ+Elevage
	A.3.4.5. Acquérir 50 paires de bottes	Bottes	50	X				600 000	Maoula, Fobiri	Mairie	Environ+Elevage
	A.3.4.6. Acquérir 50 Abreuvoirs	Abreuvoirs	50	X				300 000	Maoula, Fobiri	Mairie	Environ+Elevage
	A.3.4.7. Suivi du service de l'élevage et du service forestier	Sorties	16	X	X	X	X	80 000	Maoula, Fobiri	Mairie	Environ+Elevage

Chronogramme indicatif détaillée des activités additionnelles du PDIC de Yaho											
Forêt villageoise de Mouni											
	A1.1. Reboisement dans la forêt								Mouni	Mairie	
	A.1.1.1 Installer une clôture de protection autour d'une superficie de 2 ha	Longueur (m)	800		X			2 400 000	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.1.1. Acquérir les plants	Plants	1 250			X		625 000	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.1.2. Réaliser le piquetage	Piquet	1 250			X		25 000	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.1.3. Réaliser la trouaison	Trous	1 250			X		62 500	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.1.4. Transporter les plants	Plants	1 250			X		62 500	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.1.5. Mettre en terre les plants	Plants	1 250			X		25 000	Mouni	Mairie	Service forestier
	A1.1.6. Réaliser un regarnissage (remplacement des plants morts)	Plants	625				X	387 500	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.1.7. Confectionner les pancartes de signalisation	Pancartes	5		X			450 000	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.1.8. Planter les pancartes de signalisation	Pancartes	5			X		50 000	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.1.9. Suivi des activités par le service forestier	Sorties	16		X	X	X	80 000	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.2. Entretien manuelle des limites de la Forêts								Mouni	Mairie	Service forestier
	A.1.2.1. Réaliser les travaux d'ouverture	Km	2	X				40 000	Mouni	Mairie	Service forestier
	A.2.1. Création d'un COGES des broyeurs polyvalents								Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.1.1. Tenir une assemblée de mise en place du Comité	Assemblée	1	X				100 000	Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.1.2. Tenir une session de formation des membres du Comité sur leurs prérogatives	Session	1	X				200 000	Mouni	Mairie	
	A.2.2. Élaboration d'un cahier de charge pour la gestion des broyeurs polyvalents								Mouni	Mairie	Service agriculture

Chronogramme indicatif détaillée des activités additionnelles du PDIC de Yaho											
Forêt villageoise de Mouni											
	A.2.2.1. Recruter un rédacteur	Rédacteur	1	X				50 000	Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.2.2. Rédiger le cahier de charges	Cahier de charges	1	X				500 000	Mouni	Mairie	Service agriculture
	A.2.2.3. Tenir une session d'approbation du cahier de charges	Session	1		X			200 000	Mouni	Mairie	
Type 3	A.3.1. Promotion de la culture fourragère								Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.1.1. Mettre à la disposition des producteurs des semences d'espèces fourragères	Masse (kg)	100		X			100 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.1.2. Tenir un atelier de formation en culture d'espèces fourragères	Atelier	1		X	X		500 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.1.3. Acquérir des broyeurs polyvalents	Broyeur	2	X				1 900 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.1.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.2 Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes								Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.2.1. Construire des bergeries	Bergerie	20	X				2 770 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.2.2. Acquérir des moutons	Couples	20		X			3 400 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.2.3. Tenir des séances de formation	Séances	1		X			500 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.2.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.3 Appui aux producteurs pour l'embouche bovine								Mouni	Mairie	Service élevage
	A3.3.1. Construire des étables	Étables	20	X				2 800 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A3.3.2. Tenir des ateliers de formation des bénéficiaires	Ateliers	1		X			500 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A3.2.3 Acquérir les bœufs	Bœufs	20		X			5 000 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.3.4 Appuyer les bénéficiaires en petits matériels (kit)	Kits	20		X			2 000 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.2.4. Suivi du service de l'élevage	Sorties	8	X	X	X	X	40 000	Mouni	Mairie	Service élevage
	A.3.4. Promotion de l'apiculture moderne								Mouni	Mairie	Service élève et environ
	A.3.4.1. Tenir des ateliers de formation des femmes et jeunes en apiculture	Ateliers	1	X				500 000	Mouni	Mairie	Service élève et environ
	A.3.4.2. Acquérir 40 ruches complètes de type Kenyane	Ruches	40	X				1 600 000	Mouni	Mairie	Service élève et environ
	A.3.4.3. Acquérir 40 combinaisons voiles	Combinaisons	40	X				1 200 000	Mouni	Mairie	Service élevage et environ
A.3.4.4. Acquérir 40 paires de gants combinaisons	Gants	40	X				240 000	Mouni	Mairie	Service élevage et environ	
A.3.4.5. Acquérir 40 paires de bottes	Bottes	40	X				480 000	Mouni	Mairie	Service élevage et environ	
A.3.4.6. Acquérir 40 Abreuvoirs	Abreuvoirs	40	X				240 000	Mouni	Mairie	Service élevage et environ	
A.3.4.7. Suivi du service de l'élevage et du service forestier	Sorties	16	X	X	X	X	80 000	Mouni	Mairie	Service élevage et environ	
Budget total additionnel du PDIC								96 100 000			

NB : les regarnissages se feront à l'année n + 1 à la même période

Annexe 2: Résultats issus de l'outil Ex Act

2.1. Financement initial

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)			Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement			345	349	425
Agriculture	Annuelle		54	54	54
	Pérenne		0	0	0
	Riz		0	0	0
Patûrage			0	0	0
Autres terres	Dégradées		79	76	0
	Autres		0	0	0
Terres humides			0	0	0
Surface totale (ha)			479	479	479

Matrice des évolutions sans le projet

Soils minéraux (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Autres terres		
			Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées	Autres	
DEBUT	Forêt/Boisement	345	0	0	0	0	0	0	345
	Annuelle	0	54	0	0	0	0	0	54
	Agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
	Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
	Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres terres	Dégradées	3	0	0	0	0	75,83	0	79,28
	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		348,67	54	0	0	0	75,83	0	478,5

Matrice des évolutions avec le projet

Mineral soils (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Other Land		
DEBUT	Forêt/Boisement	345	0	0	0	0	0	0	345
	Agriculture	0	54	0	0	0	0	0	54
	Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	79	0	0	0	0	0	0	79,28
	Autres terres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin		424,5	54	0	0	0	0	0	478,5

2.2. Financement additionnel

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement		345	349	351
Agriculture	Annuelle	0	0	200
	Pérenne	0	0	0
	Riz	3	3	5
Patûrage		0	0	0
Autres terres	Dégradées	206	203	0
	Autres	3	3	0
Terres humides		0	0	0
Surface totale (ha)		556	556	556

Matrice des évolutions sans le projet

Sols minéraux (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Autres terres		
			Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées	Autres	
DEBUT	Forêt/Boisement	345	0	0	0	0	0	0	345
	Agriculture	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0
		Pérenne	0	0	0	0	0	0	0
		Riz	0	0	0	2,5	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	Dégradées	3	0	0	0	0	202,55	0
Autres		0	0	0	0	0	0	2,5	2,5
Total à la fin		348,67	0	0	2,5	0	202,55	2,5	556,22

Matrice des évolutions avec le projet

Mineral soils (ha)		FIN							Total pour le début
		Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Other Land		
			Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées	Autres	
DEBUT	Forêt/Boisement	345	0	0	0	0	0	0	345
	Agriculture	Annuelle	0	0	0	0	0	0	0
		Pérenne	0	0	0	0	0	0	0
		Riz	0	0	0	2,5	0	0	0
	Patûrage	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	Dégradées	6	200	0	0	0	0	0
Autres		0	0	0	2,5	0	0	0	2,5
Total à la fin		351,22	200	0	5	0	0	0	556,22

Annexe 3:Synthèse des données pour l'estimation du bilan carbone des PDIC/REDD+ de la commune de Yaho

❖ *Financement initial*

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Unité	Quantités
Forêt sacrée de Lodian	Type 1	Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la Forêt sacrée de Lodian	Plants	9000
		Réalisation d'un reboisement dans la Forêt Sacrée de Lodian	Plants	1875
		Réaliser un reboisement dans la forêt villageoise de Madou (5,87 ha)	Plants	1200
	Type 2	Sécurisation de la Forêt	ha	135,64
	Type 3	Promotion de la fumure organique	Fosses	10
		Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Mouton	20
		Promotion des foyers améliorés	Foyer	50
Forêt régionale Maoula	Type 1	Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la Forêt	Plants	4500
		Réalisation d'un reboisement dans la Forêt	Plants	2250
	Type 2	Sécurisation de la Forêt	ha	21
	Type 3	Réalisation d'un périmètre maraîcher	ha	2
		Réalisation d'une haie vive autour du périmètre maraîcher	Plant	600
		Appui à la production du composte	Fosse	10
Forêt villageoise de Mouni	Type 1	Réalisation une haie vive sur la périmétrale de la Forêt	Plants	3000
		Réalisation d'un reboisement dans la Forêt		1750
	Type 2	Sécurisation de la Forêt	ha	16,04
	Type 3	Réalisation d'un périmètre maraîcher	ha	2
		Réalisation d'une haie vive autour du périmètre maraîcher	Plants	600
		Appui à la production du composte	Fosses	10
		Promotion de la culture fourragère	ha	50
		Appui aux activités d'élevage des femme	Moutons	30
Promotion des foyers	Foyers	50		

❖ *Financement additionnel*

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Unité	Quantités
Forêt sacrée de Lodian	Type 1	Réalisation d'un reboisement dans la Forêt Sacrée de Lodian	Plants	1875
	Type 2	Sécurisation de la Forêt	ha	135,64
	Type 3	Aménagement d'un bas-fond rizicole de 2,5 ha	ha	2,5
		Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Mouton	20
Forêt régionale Maoula	Type 1	Réalisation d'un reboisement dans la Forêt	Plants	1875
	Type 2	Sécurisation de la Forêt	ha	21
	Type 3	Réalisation d'un périmètre maraîcher	ha	2

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Unité	Quantités
		Promotion de la culture fourragère	ha	100
		Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Mouton	40
		Appui aux producteurs pour l'embouche bovine	Bœuf	20
Forêt villageoise de Mouni	Type 1	Réalisation d'un reboisement dans la Forêt		1875
	Type 2	Sécurisation de la Forêt	ha	16,04
	Type 3	Promotion de la culture fourragère	ha	100
		Appui aux activités d'élevage des femme	Moutons	40
		Appui aux producteurs pour l'embouche bovine	Bœuf	20

Annexe 4: Coordonnées des investissements du PDIC/REDD+

3.1. Investissements ponctuels

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
1	Madou	Forage pastoral à exhaure solaire	453927	1306732
2	Madou	Plateforme multifonctionnelle	452388	1308714
3	Mamou	Réhabilitation du parc de vaccination	451655	1306916
4	Mamou	Plateforme multifonctionnelle	449912	1305075
5	Mamou	Boutique de vente de PFNL	450210	1305296
6	Mouni	Parc de vaccination	446529	1316721
7	Mouni	Forage pastoral	445871	1316196
8	Maoula	Plateforme multifonctionnelle	452383	1310682
9	Maoula	Magasin de stockage des céréales	452388	1310463
10	Maoula	Forage pastoral	452346	1310498
Financement additionnel				
1	Mamou	Forage pastoral	450399	1305022

3.2. Investissements polygonaux

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
1	Madou	Reboisement	455422	1309133
			455546	1309107
			455881	1308105
			455303	1307193
			455179	1309059
2	Mouni	Périmètre maraîcher	443912	1314708
			443917	1314604
			443725	1314560
			443731	1314616
3	Maoula	Périmètre maraîcher	451607	1313456
			451614	1313377
			451774	1313334
			451768	1313479
			451609	1313457
			451618	1313337
Financement additionnel				
1	Madou	Reboisement	452657	1308065
			452604	1307990
			452514	1307943
			452449	1307933
2	Madou	Bas-fond rizicole	455343	1309110
			455416	1309140
			455522	1309394
			455512	1309468
			455480	1309463
3	Mouni	Reboisement	445556	1316414
			445391	1316342
			445247	1316248
4	Maoula	Reboisement	451212	1312749
			451125	1312807
			450909	1312902
			450704	1312868

3.3. Investissements linéaires

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
1	Madou	Haie vive	452514	1307943
			452302	1308023
			452520	1308129
			452665	1308078
2	Mouni	Haie vive	445213	1316735
			445234	1316698
			445199	1316580
			444826	1316504
3	Maoula	Haie vive	451325	1312504
			451376	1312609
			451268	1312666
			451203	1312738
4	Maoula	Piste à bétail	451510	1312742
			451652	1312487
			451758	1312101
			452241	1310781
			452375	1310594
Financement additionnel				
NEANT				

Annexe 5:Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho

5.1 : Financement initial

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	200 000	Mairie ; Service forestier
2	Sécurisation de la forêt	Restriction d'accès aux terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	
3	Elaboration de charte de gestion foncière	Restriction d'accès	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	
4	Réhabilitation du parc à vaccination	Pollution par les déchets biomédicaux lors des séances de vaccination	Collecte des déchets biomédicaux et leur acheminement vers un centre d'incinération	300 000	Mairie ; SD/élevage
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la Valorisation des déchets des animaux dans les champs	50 000	SD/Agriculture
		Perte de végétation	Reboisement de compensation	300 000	Service Forestier
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie
5	Réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire	Pollution de l'air pendant les travaux	Sensibilisation des travailleurs de l'entreprise au port de masques	-	Entreprise
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	
		Risque d'accident de travail	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI	-	
6	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	SD/Agriculture
7	Mise en place de plateformes multifonctionnelles	Pollution par les résidus issus de la transformation des PFNL	Sensibilisation des populations à la valorisation des résidus dans les champs	-	SD/Agriculture

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
		Nuisance sonore liés aux bruits des équipements	Sensibilisation des gestionnaires de la plateforme à éviter démarrage nocturne des équipements	-	Mairie et services techniques
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens		Mairie et services techniques
		Risque d'accident de travail	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI		Entreprise
8	Réalisation d'une boutique de vente de PFNL	Pollutions liées aux emballages des produits	Sensibilisation des populations à l'utilisation des emballages biodégradables et recyclables	-	Mairie ; Service forestier
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	-	Mairie ; Service forestier
		Risque d'accident de travail	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI		Entreprise
Coût estimatif total forêt sacrée de Lodian				1 000 000	
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	200 000	Mairie ; Service forestier
2	Sécurisation de la forêt	Restriction d'accès aux terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie ; Service forestier
3	Elaboration de charte de gestion foncière	Restriction d'accès	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	
4	Réalisation d'un périmètre maraîcher	Déboisement	Appui conseil en agroforesterie (Epargner l'ensemble des ligneux se trouvant sur le site)	250 000	Service forestier
			Reboisement compensatoire		
		Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	50 000	SD/Agriculture
5	Réhabilitation du parc à vaccination	Pollution par les déchets biomédicaux lors des séances de vaccination	Collecte des déchets biomédicaux et leur acheminement vers un centre d'incinération	200 000	Mairie ; SD/élevage
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	SD/Agriculture
6	Réalisation d'un forage pastoral	Pollution de l'air pendant les travaux	Sensibilisation des travailleurs de l'entreprise au port de masques	-	Entreprise

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	50 000	SD/Agriculture
7	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	50 000	SD/Agriculture
8	Promotion de la culture fourragère	Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation/formation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	100 000	SD/Agriculture
9	Réalisation d'une piste à bétail entre Fobiri et Maoula	Piétinement des animaux	Sensibilisation des pasteurs au respect de la capacité de charge de la piste	-	SD/élevage
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	-	SD/élevage
		Pertes d'arbres	Reboisement compensatoire	100 000	Service forestier
Coût estimatif total forêt Régionale de Maoula			1 100 000		
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	200 000	Mairie ; Service forestier
2	Ouverture manuelle des limites de la forêt	Destruction du sous -bois	Appui conseil à la Coupe sélective des arbres	200 000	Service forestier
			Reboisement de compensation		
3	Sécurisation de la forêt	Restriction d'accès aux terres	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie ; Service forestier
4	Elaboration de charte de gestion foncière	Restriction d'accès	Sensibilisation des propriétaires terriens	50 000	Mairie ; Service forestier
5	Réalisation d'un périmètre maraîcher	Déboisement	Appui conseil en agroforesterie (Epargner l'ensemble des ligneux se trouvant sur le site)	50 000	Service forestier
			Reboisement de compensation	200 000	
		Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	-	SD/Agriculture
		Perte de terres	Sensibilisation des propriétaires terriens		Mairie et SD/Agriculture
6	Réalisation d'un parc à vaccination	Déboisement	Sensibilisation de l'entreprise à épargner les éventuels ligneux	-	Service forestier
			Reboisement de compensation	200 000	

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
		Pollution par les déchets biomédicaux lors des séances de vaccination	Collecte des déchets biomédicaux et leur acheminement vers un centre d'incinération	200 000	Mairie ; SD/élevage
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la Valorisation des déchets des animaux dans les champs	50 000	SD/Agriculture
7	Réalisation d'un forage pastoral	Pollution de l'air pendant les travaux	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI	-	Entreprise
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	SD/Agriculture
		Risques d'accident de travail	Dotation des travailleurs de l'entreprise en EPI	-	Entreprise
8	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	SD/Agriculture
9	Promotion de la culture fourragère	Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation/formation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	50 000	SD/Agriculture
		Restriction d'accès à des terres	Sensibilisation des populations		
Coût estimatif total forêt villageoise de Mouni				1 250 000	
MONTANT GENERAL				3 350 000	

5.2 : Financement additionnel

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	100 000	Mairie, Service forestier
2	Aménagement de bas-fond rizicole	Déboisement	Appui conseil en agroforesterie (Epargner l'ensemble des ligneux se trouvant sur le site)	200 000	Service forestier
			Reboisement compensatoire		
		Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	-	Service de l'agriculture
3	Réalisation d'un forage pastoral Positif	Pollution de l'air pendant les travaux	Doter les ouvriers d'EPI	-	Entreprise
		Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	Service de l'élevage
4	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	Service de l'élevage
Coût estimatif total forêt sacrée de Lodian				300 000	
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	100 000	Mairie ; Service forestier
2	Ouverture/nettoyage manuelle des limites de la forêt	Destruction du sous -bois	Appui conseil à la coupe sélective des arbres	-	Service forestier
			Reboisement de compensation	200 000	
3	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes et d'embouche bovine	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	Service de l'élevage

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiel négatifs	Principales mesures d'atténuation/bonification	Coût estimatif des mesures (FCFA)	Responsables de mise en œuvre
4	Promotion de la culture fourragère	Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation/formation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	-	Service l'agriculture
Coût estimatif total forêt régionale de Maoula				300 000	
1	Reboisement	Pollution par les déchets plastiques (pots de plants)	Collecte des déchets plastiques et leur acheminement vers un centre d'enfouissement	100 000	Mairie ; Service forestier
2	Entretien manuelle des limites de la forêt	Destruction du sous -bois	Appui conseil à la Coupe sélective des arbres	-	Service forestier
			Reboisement de compensation	200 000	
3	Appui aux activités d'élevage à l'endroit des femmes et d'embouche bovine	Pollution par les déjections des animaux	Sensibilisation des populations à la valorisation des déchets des animaux dans les champs	-	Service de l'élevage
4	Promotion de la culture fourragère	Pollution des eaux et du sol par les engrais chimiques, les pesticides et herbicides	Sensibilisation/formation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique et les pesticides biologistes	-	Service de l'élevage
Coût estimatif total forêt villageoise de Mouni				300 000	
MONTANT GENERAL				900 000	

Annexe 6: Outils utilisés lors des investigations terrain

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-deux et le vendredi 09 septembre a eu lieu à Yaho une rencontre de restitution des travaux d'identification des activités sur le PDIC/REDD+ de la commune de Yaho.

La séance a été présidée par Monsieur **Ousmane ZIZIEN** Président de la délégation spéciale de la commune de Yaho.

A l'ordre du jour étaient inscrits les points suivants :

- Rappel sur les objectifs du PDIC/REDD+ ;
- Restitution des activités par espace de conservation ;
- Présentations et échanges sur les activités, le budget prévisionnel et les lieux d'investissement ;
- Divers.

La commission-en présence des participants a apprécié et adopté les activités présentées sous réserve des amendements apportés

Fait à Yaho , le 09 Septembre 2022



Le président de séance
Ousmane ZIZIEN
Secrétaire Administratif

Le secrétaire de séance
Oumarou TALL

Le CVD de Mouni
GUIRA Rosmaré

Le CVD Madou
KINI Elane

Le représentant du Ministère en charge de l'Environnement
YIABIR KAMBIRE
Assistant des Eaux et Forêts
Rob SOUEEA - YAHO

Le représentant du CVD de Maoula
Coulibaly WANNI

Les représentants du Ministère en charge de l'Agriculture et de ressources animales
SANGARE Djibril

OUILIBALYS SIMON
La Représentante des femmes
TUINA Adèle

Le chef de mission
Aboumar SANON

N°	NOMS PRENOMS	FONCTION	CONTACTS	GENRE (H/F)	SIGNATURE
1	KHABIRE YIRIBIR	chef SDEFFA	76423028	H	
2	SANGABE Djibril	chef SDRATIN	75037741	H	
3	LOULBAL Tsou Simon	Responsable du	77763841	H	
4	ZIZIEN Ousmane	Préfet/PDS	70-33-44-13	H	
5	TALL Oumourou	SG/Mairie	71398673	H	
6	GNONMOU Igene	Représentant pour	75639267	H	
7	TIINA Adele	Coordinatrice Femme	77807735	F	
8	TIINA Kiriya	Coopérateur	64853576	H	
9	Kani Samba	Agriculteur	52411135	H	
10	KINE Clame	Agriculteur	74765072	H	
11	OUEDRAOGO Mohamed	Eleveur	75034322	H	
12	GUILKA Kamane	Transhumant	76909692	H	
13	Comité WANNI	Association	74326510	H	
14	LERINA Andie	Agriculteur	07640146	H	
15	OUEDRAOGO Idrissa	Umpaire/mairie	65643376	H	
16	SOUBEIGA Magloire	CEGESS	70980668	H	
17	TONDE Vincent	CEGESS	71484715	H	
18	STANOA Aboulan	chef de mission/CEGESS	71635283	H	
19					



Présidium pour la rencontre communale.
 De la gauche vers la droite ;
TALL Oumourou, SG de la Mairie de Yaho
ZIZIEN Ousmane, Préfet/PDS, commune de Yaho
SANON Aboudou, Chef de mission CEGESS ;
SOUBEIGA Magloire, Membre de la mission CEGESS

Photo de famille à l'issue de la rencontre communale

❖ Procès-verbal de consultation dans le village de Madou

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
 SECRETARIAT GENERAL
 PROGRAMME BUDGETAIRE 089 « ECONOMIE VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »
 PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+ (PGPC/REDD+)

BURKINA FASO
 Unité - Progrès - Justice

14 BP 298 Ouagadougou 14
 Tél : (226) 25 37 44 56
 Courriel : pi@burkina@yahoo.fr

Région : *Zouaoua, aka Madou*
 Province : *Zoua*
 Commune : *Laka*
 Village de : *Madou*

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC
 POUR LA REALISATION DE

Aminager la forêt villageoise de Madou.

Page 1 sur 4

L'an *deux mille vingt deux* et le *sept septembre* s'est tenue à *Madou* de *10* h *30* minutes, une rencontre d'échanges dans le cadre de la réalisation du screening environnemental et social du *projet de gestion durable des paysages villageois de Madou*

Ont participé à cette rencontre/entretien les catégories d'acteurs suivants :

- des notables du village de Madou*
- des membres du Groupe CCB*
- des représentants des femmes*
- le représentant de la Mairie de Laka*
- le représentant des Services Techniques de l'agriculture de Madou*

(Voir liste des personnes rencontrées est jointe en annexe).

Stratégie pour communiquer et mobiliser les parties prenantes y compris les personnes vulnérables pour les consultations (femmes, PDI, éleveurs transhumants, personnes vivantes avec un handicap, jeune etc...)

Les échanges se sont déroulées autour des points suivants :

Recueil des avis /attentes, préoccupations/craintes /suggestions et recommandations des bénéficiaires

Les principales préoccupations /craintes soulevées au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) l'entretien

NICANT

Présentation du projet et ses impacts avec un accent mis sur les impacts du sous-projet ;
 Processus de sélection consensuelle du site ciblé pour l'investissement ;
 Information sur le déniérrage de l'activité ;

Page 2 sur 4

❖ Les principales suggestions et recommandations faites au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) sont :

- les notables ont suggéré que la forêt soit clôturée et surveillée pour éviter le braconnage.
-
-

❖ Difficultés rencontrées (pour mobiliser, conduite des consultations, participation etc...)

-
- *M. B. A. T.*
-
-

Les points de discussions ayant été épuisés, l'entretien a pris fin aux environs de 16 h 45 mn.
Pour le bureau d'étude : *Aboulaye S. NIANON*

Fait à ... *à Ziguinchor* ... Le *12* ... *10* ... 2022

Ont signé

Profil	Nom/prénom/signature
Pour la Mairie	<i>Touina Wilfried</i>
Pour les bénéficiaires (notable du village)	<i>KONE Wouou</i>
Président CVD	<i>KONE Clément</i>
Témoin (faire signer le service technique agriculture, élevage, forestier qui a la compétence d'accompagner la gestion de l'investissement)	<i>YIRBYR KANGIRA</i>

Annexe : Liste de présence des personnes présentes lors du screening

Nom & Prénom(s)	Sexe	Profession	Contact téléphonique
<i>KONE Binta</i>	<i>F</i>	<i>Cultivateur</i>	<i>57 64 12 56</i>

<i>Touina Wilfried</i>	<i>M</i>	<i>Agent domaniale</i>	<i>75 29 50 11</i>
<i>KONE Clément</i>	<i>M</i>		<i>94 76 50 72</i>
<i>KANGIRA YIRBYR</i>	<i>M</i>		<i>76 12 31 28</i>



Participants dans le village de Madou



Participants dans le village de Mamou

❖ Les principales suggestions et recommandations faites au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) sont :

- Au regard des menaces que subissent cette forêt, il y a nécessité de sensibiliser l'ensemble des acteurs... et de procéder au réajustement et à la réalisation d'une zone verte

❖ Difficultés rencontrées (pour mobiliser, conduite des consultations, participation etc...)

-
-
-
-

Les points de discussions ayant été épuisés, l'entretien a pris fin aux environs de 15 h 45 mn.
Pour le bureau d'étude : *Abanda M. N. O.*

Fait à *Stouah*... Le *12*... 2022

Ont signé

Profil	Nom/prénom/signature
Pour la Mairie	<i>TUINA Wilfrid</i>
Pour les bénéficiaires (notable du village)	<i>KINI Loukou</i>
Président CVD	<i>COLLEBELY Henri</i>
Témoin (faire signer le service technique agriculture, élevage, forestier qui a la compétence d'accompagner la gestion de l'investissement)	<i>Yirbir KAMBIRE chef SOREBA (Yaho)</i>

chef de terre

LEBINA Lamoussa

Annexe : Liste de présence des personnes présentes lors du screening

Nom & Prénom(s)	Sexe	Profession	Contact téléphonique
<i>COLLEBELY Henri</i>	<i>M</i>	<i>Collaborateur</i>	<i>96 32 65 10</i>

Page 3 sur 4

<i>TUINA Wilfrid</i>	<i>H</i>	<i>Afuit demand</i>	<i>96 32 65 10</i>
<i>KAMBIRE Yirbir</i>	<i>M</i>	<i>Forestier</i>	<i>96 32 30 28</i>

Page 4 sur 4



Participants à la consultation publique dans le village de Maoula

❖ Procès-verbal de consultation dans le village de Mouni

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

 SECRETARIAT GÉNÉRAL

 PROGRAMME BUDGÉTAIRE 089 « ÉCONOMIE VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »

 PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDD+ (FGPC/REDD+)

14 BP 298 Ouagadougou 14
 Tél : (226) 25 37 44 56
 Courriel : pifburkina@yahoo.fr

BURKINA FASO
 Unité - Progrès - Justice

Région : *Zone du Nord*
 Province : *Nah*
 Commune : *Fako*
 Village de : *Mouni*

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC
 POUR LA REALISATION DE

Amenager la forêt villageoise de Mouni

Page 1 sur 4

L'an *deux mille vingt deux* et le *09* *septembre* s'est tenue à *Mouni* de *12* h à *17* minutes, une rencontre d'échanges dans le cadre de la réalisation du screening environnemental et social du projet *d'aménagement de la forêt villageoise de Mouni*

Ont participé à cette rencontre/entretien les catégories d'acteurs suivants :

- *les membres du bureau exécutif de Mouni*
- *les notables du village de Mouni*
- *le représentant de la mairie de Fako*
- *le représentant des services techniques de l'entretien*

(Voir liste des personnes rencontrées est jointe en annexe).
 Stratégie pour communiquer et mobiliser les parties prenantes y compris les personnes vulnérables pour les consultations (femmes, PDI, éleveurs transhumants, personnes vivantes avec un handicap, jeune etc...)

.....

*1 Les échanges se sont déroulées autour des points suivants :

Recueil des avis /attentes, préoccupations/craintes /suggestions et recommandations des bénéficiaires

❖ Les principales préoccupations /craintes soulevées au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) l'entretien

- *Selon le représentant du chef de village*
- *la forêt fait l'objet d'activités agricoles pendant*
- *ce fait est une question est soulevée (Crainte)*

.....

* Présentation du projet et ses impacts avec un accent mis sur les impacts du sous-projet ;
 Processus de sélection consensuelle du site ciblé pour l'investissement ;
 Information sur le démarrage de l'activité ;

Page 2 sur 4

❖ Les principales suggestions et recommandations faites au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) sont :

- °
- ° - Realiser une haie-vive autour de la forêt
- ° - Realiser des colonnements de plantes autochtones
- °
- °

❖ Difficultés rencontrées (pour mobiliser, conduite des consultations, participation etc...)

- °
- °
- °
- °
- °

Les points de discussions ayant été épuisés, l'entretien a pris fin aux environs de 13 h 30 mn.
 Pour le bureau d'étude : Abraham Etienne

Fait à Itoum Le 14.10.2022

Ont signé

Profil	Nom/prénom/signature
Pour la Mairie	<u>TUINA Wilfrid</u>
Pour les bénéficiaires (notable du village)	<u>BICABA Nazim</u>
Président CVD	<u>GUERIA Rasmuni</u>
Témoin (faire signer le service technique agriculture, élevage, forestier qui a la compétence d'accompagner la gestion de l'investissement)	<u>Yirbir KAMPARA</u> <u>degré SREBBA/Yedko</u>

Annexe : Liste de présence des personnes présentes lors du screening

Nom & Prénom(s)	Sexe	Profession	Contact téléphonique
<u>BICABA Nazim</u>	<u>M</u>	<u>Cultivateur</u>	<u>67876926</u>

<u>GUERIA Rasmuni</u>	<u>M</u>	<u>Cultivateur/éleveur</u>	<u>53633679</u>
<u>PUEBATOGO Djehoud</u>	<u>M</u>	<u>Cultivateur</u>	<u>76706016</u>
<u>TUINA Wilfrid</u>	<u>M</u>	<u>Agent domaniale</u>	<u>95495011</u>
<u>KAMPARA Yirbir</u>	<u>M</u>	<u>forestier</u>	<u>76123029</u>



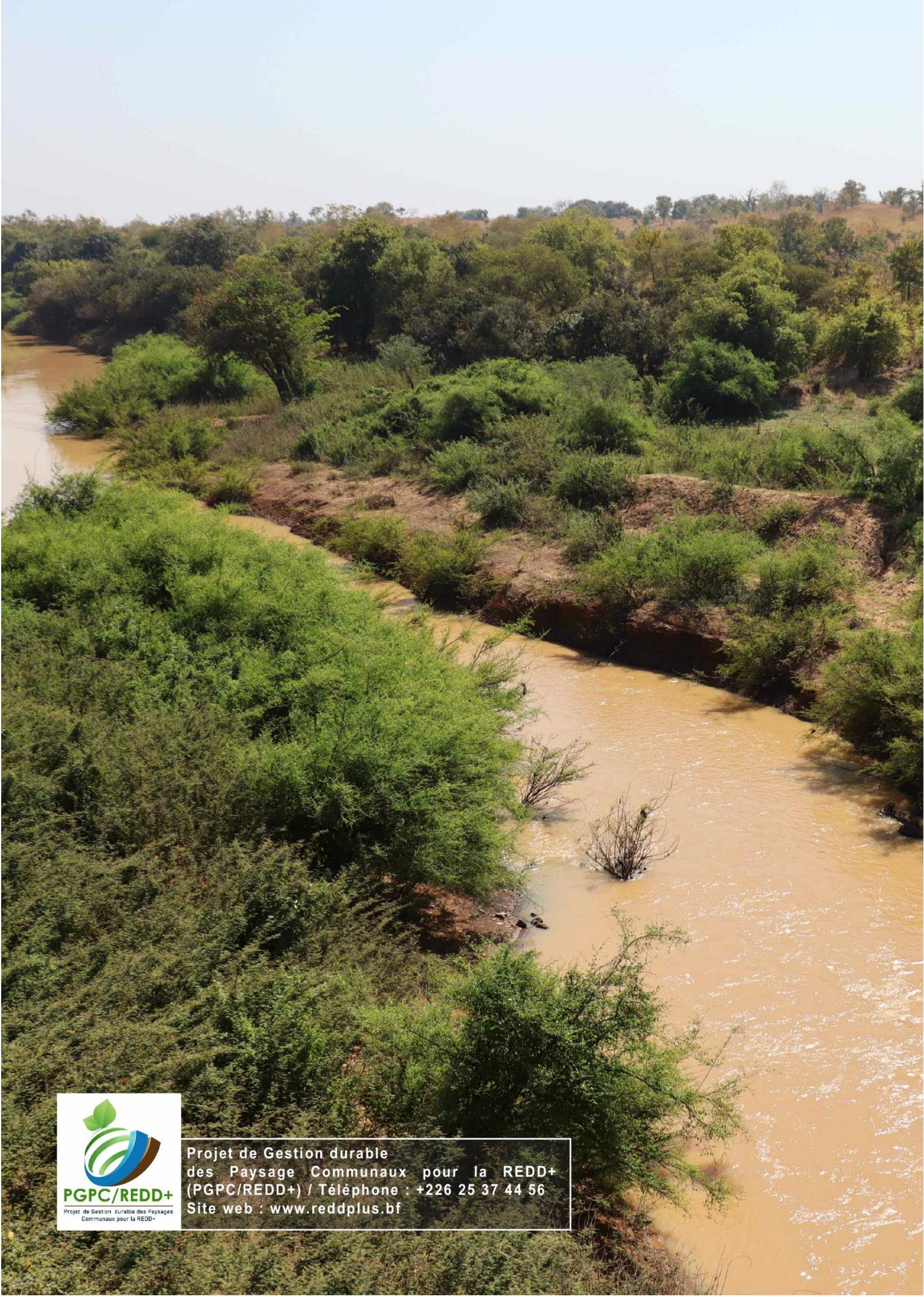
Rencontre avec les notables du village de Mouni

Annexe 7:Listes et contacts des personnes rencontrées

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Sexe	Catégorie d'acteurs	Localité/Village	Tel/WhatsApp
1	KINI Clame	M	Président CVD	Madou	74 76 50 72
2	TUINA Wilfrid	M	Agent Mairie	Mairie de Yaho	75 19 50 11
3	KINI Sinta	M	Neveux CVD	Madou	57 60 12 56
4	KAMBIRE Yirbir	M	C/SDYaho	Service départemental de Yaho	76 12 30 28
5	BICABA Nassoba	M	Notabilité	Mouni	62 87 49 26
6	OUEDRAOGO Mohamed	M	Membre CVD	Mouni	76 50 40 16
7	OUEDRAOGO Rasmané	M	Membre CVD	Mouni	
8	BICABA Nazin	M	Notabilité	Mouni	62 01 70 43
9	GUIRA Rasmané	M	Président CVD	Mouni	53 63 34 78
10	KINI Kabiéno	M	Chef de village	Mamou	
11	Gnounou Jacques	M	Membre CVD	Mamou	
12	KINI Masawa	M	Participant	Mamou	57 21 16 08
13	DOUANIO Tiénini	M	Participant	Mamou	
14	KINI Marie	F	Représentante des femmes	Mamou	
15	DOUANIO Céline	F	Participante	Mamou	
16	KINI Lota	M	Président CVD	Mamou	76 61 50 42
17	YOUMOU Jacques	M	Membre CVD	Mamou	
18	COULIBALY Hami	M	Représentant CVD	Maoula	74 32 65 10
19	COULIBALY Mazin	M	Participant	Maoula	
20	LEBIANA Lamoussa	M	Chef de terre	Maoula	
21	COULIBALY Moucoubdjé	M	Représentant du président CVD	Maoula	74 32 65 10
22	COULIBALY Cottine	F	Représentante des femmes	Maoula	
23	BICABA Yollande	F	Participante	Maoula	
24	KINI Lonkou	M	Chef de village	Maoula	
25	MANDI Mariam	F	Participante	Lodian	
26	KINI Womu	M	Chef de village	Lodian	
27	KINI Clame	M	Président CVD	Lodian	75 19 50 11
28	KINI Alamboki	M	Participant	Lodian	

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Sexe	Catégorie d'acteurs	Localité/Village	Tel/WhatsApp
29	COULIBALY Maouladjé	M	Participant	Maoula	
30	COULIBALY Hivo	M	Participant	Maoula	
31	COULIBALY Pascal	M	Participant	Maoula	
32	COULIBALY Olivier	M	Participant	Maoula	
33	Coulibaly Nazi	M	Participant	Maoula	
34	COULIBALY Odilon	M	Participant	Maoula	
35	COULIBALY Wann	M	Participant	Maoula	
36	COULIBALY Hami	F	Participante	Maoula	
37	DAO Souleymane	M	Participant	Maoula	
38	KINI Emmanuel	M	Participant	Maoula	
39	DIALLO Marcel	M	Participant	Maoula	
40	COULIBALY Zéphyrin	M	Participant	Maoula	
41	COULIBALY Maxime	M	Participant	Maoula	
42	LEBINA Pierre	M	Participant	Maoula	
43	COULIBALY Téné	F	Participante	Maoula	
44	BOMBIO Brigitte	F	Participante	Maoula	
45	COULIBALY Alphonse	M	Participant	Maoula	
46	DIALLO Dassa	M	Participant	Maoula	
47	COULIBALY Biémité	F	Participante	Maoula	
48	COULIBALY Catherine	F	Participante	Maoula	
49	BICABA Yolande	F	Participante	Maoula	
50	BAWE Yéresson	F	Participante	Maoula	
51	COULIBALY Lianlo	F	Participante	Maoula	
52	COULIBALY Aimé	M	Participant	Maoula	
53	KINI Hélène	F	Participante	Maoula	
54	COULIBALY HAVIO	M	Participant	Maoula	
55	KINI Biékanigi	M	Participant	Maoula	

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Sexe	Catégorie d'acteurs	Localité/Village	Tel/WhatsApp
56	COULIBALY Tianti	M	Participant	Maoula	
57	COULIBALY Mathieu	M	Participant	Maoula	
58	COULIBALY Héta	F	Participante	Maoula	
59	COTONOU Janruerha	F	Participante	Maoula	
60	BAWE Pamido		Participant	Maoula	
61	COULIBALY Joseph	M	Participant	Maoula	
62	COULIBALY Eli	M	Participant	Maoula	
63	COULIBALY Hoti	M	Participant	Maoula	
64	COULIBALY Emile	M	Participant	Maoula	



Projet de Gestion durable
des Paysage Communaux pour la REDD+
(PGPC/REDD+) / Téléphone : +226 25 37 44 56
Site web : www.reddplus.bf